Centre de recherche
pour l'étude
et l'observation
des conditions
de vie

142, rue du Chevaleret
75013 PARIS
Tél. 01 40 77 85 04
Fax 01 40 77 85 09

Sou1999-1227

CREDOC – DIRECTION
IMPORTANT

Ce rapport est actuellement soumis à embargo ou à diffusion restreinte par le commanditaire de l'étude dont il traite. Il vous est adressé au titre de vos responsabilités à l'égard du centre.

NOUS VOUS DEMANDONS DE NE PAS LE DIFFUSER

Crédoc - Les associations de défense de l'environnement de Basse-Normandie. Décembre

R8 0421
0000100554/ ex 01
CRÉDOC Bibliothèque
Alexandrie™

CRÉDOC
L'ENTREPRISE DE RECHERCHE

Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie

CRÉDOC

MOBILISATIONS ASSOCIATIVES POUR LE CADRE DE VIE

ENTRE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT ET SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

Recherche sur le tissu associatif bas-normand concernant la protection de l'environnement

Bruno MARESCA
avec la collaboration de Oliver ZENTAY

Décembre 1999

142, rue du Chevaleret
75013 - PARIS

Sommaire

Introduction page 3

Première partie. Les apports de la démarche d'inventaire page 6

I. Les sources possibles page 7
A. L'investigation dans les sous-préfectures page 7
B. La recherche à partir du dépouillement du Journal Officiel page 9

II. De la délimitation du champ à la constitution du fichier page 10
A. La procédure de sélection des associations relevant du champ page 11
B Un inventaire exhaustif des créations d'associations de défense de l'environnement au 31 décembre 1994 page 16

III. La dynamique d'ensemble : développement des associations de défense de l'environnement depuis le début du siècle. page 21

IV. La durée de vie des associations page 25
A. Les processus du renouvellement du tissu associatif page 25
B. Le cycle de vie des associations selon les thématiques d'action page 28

V. La diffusion spatiale au cours des trois dernières décennies page 31
A. La concentration dans les zones de forte densité de population page 31
B. L'extension du tissu associatifs dans les trois départements de la région page 33

Conclusion. L'utilité de la démarche d'exploration des tissus associatifs régionaux page 36

Deuxième partie. Les caractéristiques des groupes associatifs s'intéressant à l'environnement dans la région Basse-Normandie page 39

I. Les principaux domaines d'investissement des associations page 39
A. Les comités de défense du cadre de vie page 40
B. Les associations de protection de l'environnement (sensu stricto) page 44
C. Les associations de sauvegarde de la nature page 45
D. Les associations de sauvegarde du patrimoine historique et culturel page 48
E. Les associations d'écologie politique page 51
F. Les autres thématiques d'action page 51

II. Les objectifs d'action vus à travers les professions de foi page 55
A. Le contnu des professions de foi page 55
B. Le noms des associations page 60
C. Classement thématique des associations s'intéressant aux sites et à l'environnement page 62

III Registres et modalités d'action des associations page 67
A. Ancienneté et taille des groupes associatifs page 68
B. Moyens et espaces de l'action page 69
C. Le positionnement stratégique des associations de Basse-Normandie page 75

IV. De la diversité des contextes associatifs : une série d'exemples page 79

Conclusion. page 86

Annexes page 94

Annexe 1. Inventaire des associations de défense de l'environnement de Basse-Normandie. Fichier par arrondissement. page 95
Annexe 2. Fichier relatif au département du Calvados établi sur la base des informations collectées dans le Journal officiel pour trois périodes 1970-73 / 1980-83 / 1990-93. page 121

Introduction

Le travail dont il est rendu compte dans ce document, s'inscrit dans une série d'études développée sur quelques régions françaises, concernant la dynamique du mouvement associatif dans le domaine de l'environnement et visant à cerner l'importance du tissu associatif actif dans ce domaine (nombre et taille des associations, typologie des domaines d'action, mode de fonctionnement). La démarche adoptée pour la Basse Normandie, à la suite d'autres études similaires en Ile de France et en Auvergne [1], a poussé le plus loin possible la logique de l'inventaire en remontant dans le temps, sur la base des déclarations officielles en préfecture, jusqu'au début du siècle (1901).

La réalisation de monographies régionales vient enrichir la connaissance du poids des affiliations associatives dans la société française et éclairer les constats qui sont établis au niveau national. Depuis vingt ans, des enquêtes nationales, en particulier celles du CRÉDOC [2], évaluent le niveau d'adhésion des Français à différents domaines de mobilisations collectives. S'agissant du domaine de l'environnement, ces données ont révélé un apparent paradoxe : le fait que la multiplication, spectaculaire depuis les années 70, des créations d'associations ne s'accompagne d'aucune croissance significtive du volume des adhésions, ce dernier fluctuant, depuis 1978, entre 3 et 4% des Français de plus de 18 ans.

D'autres contributions, telle l'enquête INED de 1992, permettent de comprendre les différences existant entre l'adhésion aux causes humanitaires et la mobilisation pour la défense de la nature et de l'environnement. A la différence des pays influencés par la culture anglo-saxonne, les Français projettent leur besoin d'universalité plus volontiers dans le registre des droits de l'homme que dans celui de l'écologie de la planète. Ceci explique l'écho très relatif que rencontre, en France, la disparition des espèces animales ou des espaces naturels les plus emblématiques de l'espace "sauvage" (la baleine, l'éléphant, la forêt amazonienne, ...).

---

[1] B. MARESCA, JL. FABIANI, RP. CHIBRET, F. AGOSTINI, *La dynamique du mouvement associatif dans le secteur de l'environnement,* CREDOC/Ministère de l'environnement (SRAE), Paris, 1995.

[2] Notamment le dispositif d'enquêtes annuelles "Conditions de vie et aspirations des Français". Voir en particulier JP.LOISEL, *Les Français et la vie associative*, Collection des rapports n°201, juillet 1999.

Le travail engagé sur la Basse-Normandie par Oliver Zentay, dans le cadre d'un mémoire de maîtrise [3] et d'une commande de la DIREN, nous a offert l'opportunité de réinterroger, sur une nouvelle région, certaines des conclusions et hypothèses que nous avions formulées dans des travaux antérieurs relatifs aux réseaux des associations de défense de l'environnement [4].

L'inventaire du tissu associatif régional réalisé par Oliver Zentay, de manière exhaustive par dépouillement des déclarations enregistrées par les sous-préfectures de Basse-Normandie depuis 1901, permet d'approfondir l'analyse du flux des créations d'associations dans une perspective tant chronologique que spatiale. Il met en évidence quelques aspects remarquables du processus de diffusion du tissu associatif dans la région depuis le début du siècle : naissance sur les sites les plus fréquentés et dans la capitale régionale, progression dans le tissu des villes moyennes (le long des axes principaux de communication et de peuplement), puis diffusion de plus en plus homogène dans l'espace régional au cours des quinze dernières années.

Ce travail permet également d'approfondir le déroulement temporel du rythme de création des associations au cours des 30 dernières années. Entre des conjonctures fastes -les années 1972-74, 1978-80, 1984-86, 1990-92- se sont intercalées des périodes de ralentissement (1975-1976, 1981-1982, 1987-1988), ce qui esquissent des cycles de "poussées" relativement réguliers sur la période observée.

Outre l'exploitation des données de l'inventaire, l'analyse de la configuration associative de la région Basse-Normandie a été approfondie à partir de deux échantillons d'enquête. Le premier est un échantillon d'associations du département du Calvados extrait des Journaux Officiels (qui reproduisent les déclarations officielles de création des associations), couvrant la période 1970-1995.
Le second est un échantillon d'associations en activité qui ont répondu à une enquête par voie postale administrée conjointement par Oliver Zentay et Bruno Maresca en juin 1996 sur la base des associations identifiées par l'inventaire [5].

---

[3] Ecomilitantisme et reconquête de l'espace en Basse-Normandie, O. Zentay, mémoire de maîtrise en géographie des sociétés, sous la direction du Professeur Hérin, Université de Caen, 1995.
[4] B. MARESCA, *Approche de la structure du paysage associatif dans le domaine de l'environnement*, Cahier de recherche n°97, CREDOC, 1997
[5] Ces deux échantillons sont comparables en taille (230 pour le premier, 270 pour le second) ; le premier a été constitué en relevant dans le Journal officiel et pour le seul département du Calvados, les associations déclarées au cours de 3 périodes de 4 années (1970-73, 1980-83, 1990-93) ; le second correspond aux associations ayant effectivement répondu à l'enquête postale auto-administrée, soit 55% de celles qui, fin 1994, ont été identifiées comme étant en activité.

Cette double investigation permet d'analyser la manière dont les groupes environnementalistes et naturalistes définissent les objets et les modalités de leur action. Un traitement statistique lexicométrique a permis d'explorer le contenu des formulations 1°) des intitulés des associations, 2°) des textes de présentation de leur domaine d'action. Cette analyse apporte des éléments à la catégorisation des associations, en révèlant notamment que les intitulés des associations (leur nom) et le contenu de leurs professions de foi (leurs objectifs) sont deux formes d'affichage de l'objet d'action non directement équivalents. La délimitation du champ des associations en Basse-Normandie présente des spécificités notables : le pôle environnementaliste intègre, dans cette région, des préoccupations patrimoniales très affirmées, ainsi que des préoccupations de développement local. Le pôle naturaliste pèse, en revanche, d'un poids plutôt limité.

Les caractéristiques historiques de la région normande permettent de comprendre que les préoccupations patrimoniales de sauvegarde des vestiges architecturaux sont, dans cette région, aussi prégnantes que le souci de la protection de l'environnement naturel. Terre riche, fortement peuplée et historiquement marquée, la Basse-Normandie est très représentative des vieilles régions d'Europe où la nature, totalement jardinée, est émaillée des nombreux traces d'un passé prestigieux, rendu plus précieux par les ravages des grands conflits de l'Histoire.

La première partie de ce document présente les enseignements de la démarche d'inventaire et les informations qu'elle livre pour la Basse-Normandie. Elle permet, en particulier, de caractériser le processus de la diffusion chronologique et spatiale des groupes associatifs et leur durée de vie.

La seconde partie explore les caractéristiques des associations de défense de l'environnement et de sauvegarde des sites, à travers les thématiques d'action, les territoires et les moyens d'intervention qu'elles privilégient.

On trouvera, en annexe, la liste des associations qui constitue l'inventaire réalisé pour la Basse-Normandie.

Première partie

Les apports de la démarche d'inventaire

L'étude conduite sur la région bas-normande permet d'établir un bilan critique des méthodes de réalisation d'inventaire des associations dites de défense de l'environnement, à l'échelle d'un espace régional [6]. Les démarches utilisées ont approfondi ce qui avait été mis en œuvre dans le cas de l'Ile de France et de l'Auvergne. La recherche plus rigoureuse de l'exhaustivité a, finalement, surtout servi à préciser les limites de l'exercice.

Deux façons de procéder au recensement des associations ont été explorées qui, toutes deux, se basent sur les déclarations de création des groupes empruntant le statut de la loi 1901 : la première passe par le dépouillement classique des registres des sous-préfectures, la seconde consiste à relever les déclarations publiées dans le Journal Officiel. La confrontation de ces deux méthodes permet aujourd'hui d'en préciser les avantages et les inconvénients, ainsi que les écueils que l'on rencontre dans les tentatives d'élaboration des fichiers d'associations.

De nombreuses tentatives d'inventaires des associations à vocation de défense de l'environnement (ADE) et de protection de la nature (APN), sont tentées par des institutions publiques comme les DIREN, les Conseils Généraux ou Régionaux, les Préfectures. Le travail a été orienté par la commande de la DIREN souhaitant la réalisation d'un inventaire, aussi exhaustif que possible, répondant à la classification des finalités d'action formalisée par le Ministère de l'environnement.

[6] Travailler à l'échelle de l'espace adminsitratif régional se justifie d'abord par la demande sociale, les DIREN étant les premiers intéressés à la réalisation d'inventaires raisonnés des structures associatives. Mais cette échelle se justifie aussi d'un point de vue méthodologique, dans la mesure où il offre un ensemble de structures et des contrastes dans leur répartition spatiale, suffisamment important et dont le nombre reste maîtrisable.

I. Les sources possibles

A. L'investigation dans les Sous-Préfectures

L'organisation des écritures administratives dans les préfectures et sous-préfectures n'a pas une grande homogénéité et reste tributaire de modes de fonctionnement indigènes. Les regroupements des structures intéressant le domaine de l'environnement ne se font pas selon des règles stables. La définition du champ connait une grande variabilité, et un flou certain parce qu'il n'est pas défini toujours explicitement. La catégorisation thématique des associations amalgame, bien souvent, des registres très divers.

La définition adoptée par la Préfecture de l'Orne est la plus précise (c'est aussi l'une des plus récentes). *"Les associations se consacrant à la défense de l'environnement, à la protection de la nature et des animaux : association de défense des sites et des monuments, de défense du milieu naturel, de défense des méthodes agrobiologiques, pour le soutien des parcs régionaux ou nationaux, de lutte contre les pollutions, amis des animaux, amis d'un élément constitutif géographique (amis de la mer ou de la montagne)".* (source : Préfecture de l'Orne).

Dans les registres de déclaration, le chiffrement adopté pour différencier les domaines associatifs éclaire les partitions thématiques adoptées par les services administratifs. A Caen, Bayeux et Avranches, la nomenclature utilise le numéro "120 000" pour la classification des associations relevant de la protection de l'environnement, tandis qu'Alençon a recours à la rubrique "30 000" pour la même fonction.

CATÉGORIE 120 000 ENVIRONNEMENT / ÉCOLOGIE	
120 100	Environnement
120 200	Ecologie
120 300	Faune, Flore
120 400	Entretien des sites, Monuments
120 500	Érection des monuments
120 600	Comité de défense

Source : Préfecture du Calvados

L'arrondissement de Mortagne-au-Perche n'a institué aucune nomenclature particulière, mais il faut dire que c'est l'un des arrondissements de Basse-Normandie qui a connu le moins de créations d'ADE [7].

Il n'existe pas non plus de schéma uniforme de gestion des fichiers nominatifs des associations en Basse-Normandie. La couleur des fiches renvoit aux grands secteurs de la vie associative : rouge pour les anciens combattants, bleu pour les associations sportives, vert pour les associations agricoles, blanches pour tout le reste.

L'informatisation des fichiers des préfectures n'est en place que depuis 1990, et le support informatique n'est pas accessible au public. Pour qui veut réaliser un inventaire, les registres manuscrits tenus à jour depuis 1901 sont seuls consultables (conformément à l'article 2 du décret du 16 août de la loi 1901). Ils indiquent le libellé des associations, le(s) but(s) résumé(s) en quelques mots, les dates de dépôt des statuts à la (sous-)préfecture et au Journal Officiel, éventuellement les renouvellements de statuts. Dans le cas d'associations ayant cessé leur activité (situation fréquente), la mention d'une date de dissolution est exceptionnelle. Les limites imposées par l'enregistrement administratif laisse imaginer le caractère laborieux et limitatif de ces investigations.

Le souci de conférer à cette entreprise de compilation un caractère exhaustif oblige, dans le cas de la Basse Normandie, à se rendre dans une bonne dizaine de services administratifs, les trois préfectures et les huit sous-préfectures, mais aussi à procéder à des recherches complémentaires pour abonder des informations incertaines ou manquantes. L'importance de la tâche mérite d'être jaugée avant de s'y engager : pour chaque arrondissement, une journée a été nécessaire pour consulter les dossiers et recueillir l'information utile. Soulignons que les informations consignées dans les registres ne portent aucune mention permettant d'évaluer le degré d'activité des ADE.

Cette limite de l'information oblige à engager une seconde étape tout aussi lourde, consistant à préciser l'état d'activité et les caractéristiques des associations encore "vivantes". La seule voie possible est de contacter les mairies où sont domiciliées les associations relevées en préfecture (un millier en Basse-Normandie).

[7] voir les effectifs d'associations par arrondissement, en annexe 1.

De cette première recherche sur le terrain, ont peut retenir quelques enseignements pratiques. Procéder à un recensement exhaustif exige du temps et de la persévérance, et le coût de l'opération n'est pas négligeable [8]. Par ailleurs, il est impératif de penser la démarche en fonction d'une problématique précise. Chaque organisation administrative (Préfecture, DIREN, Conseil régional, ...) oriente à sa manière les contours du champ de l'environnement et, partant de là, contraint la démarche d'inventaire du chercheur. Il n'y a pas de réponse méthodologique satisfaisante pour atteindre l'idéal de l'exhaustivité : si cette question reste sans réponse définitive, elle fonctionne néanmoins comme une interrogation stimulante. Pour engager le travail d'inventaire sur des rails tenables, il faut se tenir à des hypothèses solides qui fixent clairement et les contours du champ exploré, et les principes de collecte de l'information, pour assurer de tenir une démarche systématique.

B. La recherche à partir de la lecture du Journal Officiel

Pour identifier toutes les structures associatives ayant déclaré œuvrer dans le champ de l'environnement, la consultation des fichiers en préfecture n'est pas la seule voie possible. Une alternative est offerte par le journal officiel (JO). Cette méthode évite les déplacements : on trouve les collections du JO dans toutes les grandes bibliothèques publiques.

Les créations des associations sont regroupées dans une publication hebdomadaire depuis octobre 1985 (elles étaient quotidiennement signalées avant cette date).
Le principal avantage de cette source réside dans le fait que les titres et les objets des statuts des associations figurent exhaustivement dans les J.O., ce qui n'est pas le cas des registres manuscrits des sous-préfectures. Cependant, là encore, il est indispensable de délimiter le champ de recherche avant d'entamer la lecture des objets des statuts : il n'est pas plus simple que dans les fichiers préfectoraux, de fixer où commence et où s'arrête "l'environnement", ni de démêler les groupes qui peu ou prou s'y intéressent.

[8] En Basse-Normandie, pour les 11 arrondissements administratifs, 15 journées de travail dans les locaux administratifs ont été nécessaires.

II. De la délimitation du champ à la constitution du fichier

Dans le travail d'élaboration d'un inventaire systématique, les difficultés principales ne sont pas d'ordre pratique. La question récurrente, qui est la plus délicate à trancher, est de démêler le degré de proximité des groupes associatifs, dont on découvre le nom et l'objet dans le JO, avec la question de "la protection de l'environnement et/ou de la défense de la nature".
Pour une série d'associations, les libellés ne prêtent pas à confusion : ils intègrent des mots qui font d'emblée référence au champ, tels que *"environnement", "écologie", "nature"*. Avec des expressions telles que *"protection des sites"* ou *"défense du patrimoine"* on est à la lisière du domaine exploré. Mais dans le cas de la Basse-Normandie, région où les préocupations patrimoniales sont très développées, il paraissait légitime d'adopter au départ une démarche extensive. Les deux domaines de la protection de la nature et de la protection des sites paraissent en effet pouvoir être rapprochés : on fait l'hypothèse que les ressorts des mobilisations des populations sont, sur ces questions, de même nature, parce qu'ils mêlent à la fois des préoccupations de préservation des ressources et des enjeux d'identité territoriale.

Pour les autres champs, connexes, les évocations du concept de nature peuvent recouvrir des perspectives tout à fait disparates. Le tourisme vert, par exemple, offre de multiples formes qui mettent le rapport à la nature au centre de la pratique du vacancier (vacances à la ferme, voyages en roulottes ou sur les canaux, sports de nature, chantiers de jeunes, découverte de la faune et de la flore, ...). Celles-ci n'en demeurent pas moins des pratiques de consommation et les associations qui se créent pour les promouvoir sont très éloignées des groupes traduisant une mobilisation collective sur les enjeux environnementaux, même si leurs préoccupations intègrent la prise en compte de l'environnement.

Il en va de même pour les pratiques traditionnelles de l'exploitation de la nature -notamment les ressources naturelles gérées collectivement (syndicats de riverains, associations de pêche, de chasse, de randonnées, ...), - comme pour les activités plus nettement économiques, qui ont tendance à se multiplier (agriculture biologique, emplois d'insertion, gestion de parcs, de réserves, ...) qui débouchent, bien souvent, sur des préoccupations de développement local.

A. La procédure de sélection des associations intégrées à l'inventaire

La méthodologie qui a été adoptée ne compte pas moins de quatre étapes distinctes de sélection :

1°- au départ, on opère un choix thématique à partir de la lecture du nom des associations (les "intitulés");
2°- lorsque ce critère s'avère insuffisant ou introduit un doute, on passe à l'examen des statuts des associations (les "objets" d'action indiqués dans la déclaration de création) ;
3°- on retient, mais en les classant à part, des associations dont la vocation n'apparait qu'indirectement liée à la protection de l'environnement (ensemble correspondant aux "marges" du champ) ;
4°- la dernière démarche consiste à soumettre l'inventaire à vérification auprès d'informateurs de la région ayant autorité dans le domaine (services techniques de l'Etat et des collectivités territoriales, fédérations associatives).

De cette manière, les contours du champ sont fixés en tenant compte de la l'activité normative des acteurs institutionnels de la région, qui détermine, pour une région particulière, les conditions de la reconnaissance et de l'appartenance à la mouvance environnementalo-naturaliste. Il est possible, ultérieurement, d'interroger l'ensemble ainsi constitué dans le but d'analyser comment fonctionne le système de reconnaissance institutionnel qui fixe l'espace des acteurs régionaux de l'environnement.

Dans une cinquième étape du travail, on cherche à établir le degré d'activité des associations en interrogeant les mairies où elles ont été domiciliées au moment de la déclaration de création.

1. Première étape : le tri à partir des intitulés

La plupart des intitulés des ADE ont une forme dans laquelle l'intérêt défendu est explicite, et même souvent rhétorique. Par exemple, *"Comité de défense de l'environnement de Fresville"* dans l'arrondissement de Cherbourg, ou encore *"Découverte de la nature"* à Livaie dans l'arrondissement d'Alençon. De même la dénomination des structures qui ont pour objet la gestion des bassins versants, la défense du cadre de vie, du patrimoine naturel, du patrimoine

culturel, la mobilisation sur les questions d'énergie, de traitement et recyclage des déchets, l'entretien des sentiers, ou encore les questions sociales, est peu souvent ambigue.

Toutefois, les cas de dissonances entre le libellé du nom et les buts poursuivis dans les statuts ne sont pas rares. C'est notamment le cas quand les noms des associations sont formés sur des sigles : ainsi le ROC connu au niveau national pour être le *"rassemblement des opposants à la chasse"*, se trouve être en Basse-Normandie une association de riverains de la région de Caen se défendant contre les inondations. C'est aussi le cas quand des groupes dont le nom prend la forme *"les amis de la commune X"* : il peut s'agir d'associations de sauvegarde de vestiges architecturaux, de promotion de sites touristiques, de comités de défense contre des nuisances, et même du mélange de ces différentes problématiques.

2. Seconde étape: l'analyse des objets d'action des associations

La vérification des objectifs d'action permet de rattraper les cas incertains. L'incertitude est fréquente quand il s'agit d'associations poursuivant des objectifs très ciblés relevant du tourisme, du remembrement, d'agriculture biologique, d'activités d'études et de recherche, ou pour les groupes à caractère politique.

La lecture des statuts fournit la date de dépôt de la déclaration de création, le(s) but(s) et le siège des associations.

> *"261 - Déclaration à la sous-préfecture de Bayeux. Nature et Société (N.S.).*
> *Objet : défense de la nature; défense des droits de l'homme; respect de la personne en tous domaines: économique, philosophique, politique, religieux, social... sur le plan français, européen, mondial; défense de la tradition, de l'artisanat, du patrimoine; association antisectaire avec toutes libertés de pensée, d'expression; elle est aussi apolitique.*
> *Siège social: [...]. Date de la création: 2 février 1993"*

Comme le montre l'exemple ci-dessus, il existe un ensemble "flou" de groupes dont l'intitulé paraît engager des préoccupations environnementales, sans que l'on sache bien si celles-ci sont centrales, ou bien ne valent que comme habillage de préoccupations soit plus générales (associations de développement local notamment) ou au contraire plus étroites (défense d'intérêts particuliers).

Certaines associations, enfin, en réfèrent à la perspective environnementale pour donner l'aura de l'intérêt public à des objectifs strictement économiques. C'est le cas, par exemple, d'associations de la profession agricole qui ont vocation à organiser des groupements mutuels en vue d'assurer l'entraide professionnelle.

3. Troisième étape: les associations indirectement liées à l'environnement

Une fois triés les intitulés et les objectifs d'action, **l'inventaire de Basse-Normandie compte un millier d'associations liées directement ou indirectement aux préoccupations environnementales**. Parmi ces associations, on peut établir trois grandes catégories :

a- les groupes dont la vocation unique est la protection de l'environnement ou la sauvegarde de la nature, -Associations de défense de l'environnement sensu stricto-

Les intitulés et les statuts sont formulés de façon explicites, et il y a peu de risque de se méprendre sur les objectifs environnementaux de leurs activités . Par exemple: *" Comité de défense de l'environnement de Fresville ".*

b- les associations pour lesquelles l'environnement est une perspective qui spécifie l'espace d'action autant que la globalité des préoccupations, -Associations environnementalistes au sens large-

Les instigateurs de ces associations ne font pas de l'environnement l'objectif central de leurs activités ; celles-ci sont souvent diverses, à la fois patrimoniales et sociales, voire économiques. Par exemple : *"Vivre à Anguerny".*

c- les structures dont la vocation centrale n'a pas de rapport avec l'environnement mais qui sont amenées à intégrer cette dimension comme un volet de leur action, -Associations périphériques-

Ces associations ne s'associent qu'indirectement à la défense de l'environnement, et leur objet initial peut être très divers :
- promotion du tourisme (syndicats d'initiatives ou offices de tourisme),
- activités économiques (pays d'accueil, associations de développement rural),
- action sociale (associations familiales, associations d'insertion),
- défense de la vie animale (sociétés de protection des animaux affiliées à la SPA).

Dans la dernière catégorie, l'inventaire ne retient que les associations dont les objets formulés dans les statuts font explicitement référence à une préoccupation environnementale. Toutefois, là encore les limites restent floues : les associations de défense contre la mer, les associations s'occupant d'activités de plein air (club d'escalade, de randonnées pédestres, de cyclotourisme, de canoé-kayak) peuvent défendre des objectifs environnementaux. C'est souvent le cas des associations de randonnées. Il en va de même des associations de chasse et de pêche, que l'on exclue pourtant du champ en raison de leurs particularités juridiques et organisationnelles.

Enfin, les cas d'associations qui ont aujourd'hui une implication dans la défense de l'environnement, mais qui ne l'affichaient pas lors du dépôt de leurs statuts ne sont pas faciles à inventorier. Les associations familiales en sont un exemple : poursuivant la défense du consommateur, elles ont souvent obtenues, après 1978, un agrément au titre de "la protection et l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement".

4. Quatrième étape: croisement des données et validation des choix

La dernière phase de la recherche des associations dont la vocation est la défense de l'environnement en Basse-Normandie, a consisté à confronter l'inventaire à des sources administratives ayant compétence à fournir des fichiers fiables. Ont été sollicitées les services suivants :

- Conseil Régional, et Conseils Généraux [9] ;
- Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) ;
- Agence de l'Eau Seine-Normandie, pour les associations de bassin ;
- Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour les associations intervenant sur le "patrimoine bâti et architectural" ;
- Fédérations d'associations dans le domaine de l'environnement ;

en Basse-Normandie, les deux principales sont le Groupement Régional des Associations de Protection de l'Environnement de Basse-Normandie (GRAPE) et le Comité Régional pour l'Étude, la Protection et l'Aménagement de la Nature (C.R.E.P.A.N.) ;

- Centres Permanent d'Initiation à l'Environnement (C.P.I.E.) ;
- Serveur Minitel (très peu de structures y sont présentes).

[9] En Basse-Normandie, les conseils généraux ne disposaient pas, en 1995, de documents présentant le tissu associatif dans le domaine de la nature et de l'environnement.

Il est également possible de consulter le fichier Minitel du Journal Officiel ("Joël" ou "Joël 5") qui propose certains renseignements complémentaires sur les associations. La multiplicité des sources consultées -autorisant plusieurs recoupements et vérifications- a paru suffisante pour constituer un répertoire couvrant très largement le champ étudié. L'exhaustivité étant un objectif-limite inatteignable, le petit millier de groupes identifiés est suffisant dans le cadre de ce travail dont les finalités sont de dresser un portrait suffisamment étoffé de la densité des groupes locaux se mobilisant sur la protection de la nature et de l'environnement.

5. Dernière étape: établir l'état d'activité des associations

Il n'est pas simple d'approcher le degré d'activité des groupes associatifs, de distinguer ce qui assimilable à une disparition, à une inactivité momentanée ou de longue durée, de savoir si un groupe qui se réduit à son président représente encore une action collective ou non. Ces situations sont très nombreuses. Il est illusoire de penser réaliser un contrôle sytématique du degré d'activité en contactant directement les groupes, les coordonnées du siège social des associations étant souvent insuffisantes pour entrer facilement en contact avec leurs responsables.

Il est plus simple de tenter de recueillir, auprès des mairies, l'information sur le degré d'existence des groupes. On trouve dans la plupart des communes des interlocuteurs qui connaissent bien la vie associative. On n'est pas à l'abri, toutefois, de défaillances de mémoire ou d'ignorances dans le domaine étudié. Ainsi, les employés de la mairie de Flers n'avaient pas connaissance de *"l'association pour la défense de l'environnement"* installée dans cette même commune, alors que son existence a été confirmée par une autre association de Flers.

Face à cette réalité mouvante, et à "éclipses", qui caractérise l'activité des groupes associatifs, il est illusoire de penser tenir l'exacte réalité des acteurs en présence, ne serait-ce qu'à un instant donné. L'approche se doit néanmoins d'être aussi complète que possible, pour pouvoir raisonner sur un paysage régional dont la densité et la diversité soit au plus près de la réalité.

B. Un inventaire exhaustif des créations d'associations de défense de l'environnement au 31 décembre 1994

Du recensement effectué de septembre 1994 à février 1995 auprès des onze préfectures et sous-préfectures de Basse-Normandie, résulte un fichier qui retient finalement 882 structures ayant vu le jour sur une période de près d'un siècle (la plus ancienne prise en compte s'est créée en 1908). Il inclut les ADE déclarées jusqu'au 31 décembre 1994, qu'elles soient en activité ou non. Inventaire des créations des ADE en Basse-Normandie, cette base d'informations représente une matière originale, suffisamment riche pour explorer une série d'hypothèses sur le développement de la nébuleuse environnementaliste.

Elle autorise, en particulier, des analyses sur les dimensions historiques (chronologie de la formation des groupes), géographiques (diffusion dans l'espace des préoccupations environnementales), et sociologiques (évolution des objets d'action), d'un mouvement associatif appréhendé dans sa dimension locale et régionale.

Les dimensions historiques et sociologiques permettent, notamment, de confronter le *trend* des créations d'ADE en Basse-Normandie à l'évolution de la sensibilité nationale pour l'écologie, telle que la traduisent les succès et les reflux électoraux de la "nébuleuse" de l'écologie politique.
Une cartographie situant l'implantation géographique des ADE en Basse-Normandie en fonction des objets d'action, permet de discuter les hypothèses formulées dans des travaux précédents, sur les déterminants socio-économiques de l'apparition des foyers de mobilisation pour la défense de l'environnement.

1. Configuration du fichier des associations de Basse-Normandie

La classification géographique des ADE de cet inventaire est présentée par département, et arrondissement, et selon l'ordre chronologique d'apparition des associations. Le fichier fournit les informations suivantes [10] :

1. la commune du siège social des ADE ;
2. le nom de l'association lors du dépot des statuts ;
3. le domaine thématique principal de mobilisation des ADE ;

[10] voir en annexe 1.

4. la date de création des ADE ;
5. la situation de fonctionnement, selon les catégories suivantes,
- " active "; - " en sommeil "; - " disparue "; - " disparue + année " dans le cas où il y a eu déclaration officielle de dissolution de l'association ; - " jamais fonctionné " ; - " aucune notoriété administrative " ;
6. l'appartenance à un réseau national ou international (fédération, collectif, ...).

2. Classification thématique adoptée pour différencier les associations intervenant dans le domaine de l'environnement

Pour structurer le fichier de cet inventaire, il a paru utile de procéder à une classification thématique des ADE recensées en Basse-Normandie. L'examen du champ de compétences des ADE par les titres et les statuts, appuyé par une étude sur le thesaurus de la bibliothèque de la DIREN et celle d'autres institutions publiques, permet de dégager une nomenclature de 12 formes de causes collectives dans ce recensement :

- alimentation biologique
- bassin
- cadre de vie
- énergie (dont nucléaire)
- étude-recherche
- patrimoine bâti et culturel
- patrimoine environnemental
- patrimoine naturel
- politique
- remembrement
- social
- tourisme.

Cette liste de secteurs est fatalement réductrice, dans la mesure où bon nombre d'associations jouent sur plusieurs registres. Mais elle présente le double avantage d'expliciter les frontières données au concept d'environnement et de fournir une clé pour appréhender le poids des différents domaines d'action en Basse-Normandie.

3. Présentation globale des résultats de l'inventaire

Le tableau ci-dessous ventile les ADE du fichier par département en fonction des catégories adoptées. On notera que les quatre premières catégories

regroupent 80% de l'ensemble des associations identifiées. Elles correspondent à trois pôles : un pôle "environnementaliste" comprenant la défense du cadre de vie (un tiers) et la défense de l'environnement (un dixième) ; un pôle "naturaliste" (un sixième) ; et un pôle "patrimonialiste", celui de la sauvegarde des sites au sens des patrimoines culturels, principalement architecturaux (un cinquième).

Le cinquième restant se présente comme une mosaïque de thématiques diverses qui concernent l'exploitation des ressources des milieux naturels et/ou la mise en pratique des principes de l'écologie scientifique ou politique (champs de l'expertise et du politique).

Tableau 1

L'inventaire des associations de défense de l'environnement de Basse-Normandie

Nombre d'associations par département et classement thématique

	Région	*% vs total Région*	Calvados	*% vs total 14*	Manche	*% vs total 50*	Orne	*% vs total 61*
cadre de vie	**282**	*32*	168	*40*	77	*25*	37	*25*
patrimoine culturel	**187**	*21*	76	*18*	57	*18*	54	*36*
patrimoine naturel	**144**	*16*	68	*16*	50	*16*	26	*17*
patrimoine environn.	**87**	*10*	45	*11*	37	*12*	5	*3*
tourisme	**35**	*4*	13	*3*	18	*6*	4	*3*
remembrement	**28**	*3*	4	*1*	15	*5*	9	*6*
études et recherche	**24**	*3*	14	*3*	7	*2*	3	*2*
social	**24**	*3*	10	*2*	11	*5*	3	*2*
bassin-versant	**22**	*2*	1	*0*	18	*6*	3	*2*
aliment. biologique	**21**	*2*	8	*2*	8	*2*	5	*3*
énergie	**14**	*2*	5	*1*	9	*2*	-	-
politique	**14**	*2*	11	*3*	2	*1*	1	*1*
TOTAL	**882**	*100*	423	*100*	309	*100*	150	*100*

CRÉDOC, 1999

Ces associations projetées dans l'espace géographique (voir carte, page suivante) révèle d'abord la large couverture du territoire régional, et ensuite des concentrations autour des villes chefs-lieux et le long de certaines portions du littoral.

Carte 1

Localisation géographique des associations
s'intéressant à la nature et à l'environnement
(ensemble de toute les associations déclarées en préfecture entre 1901 et 1994)

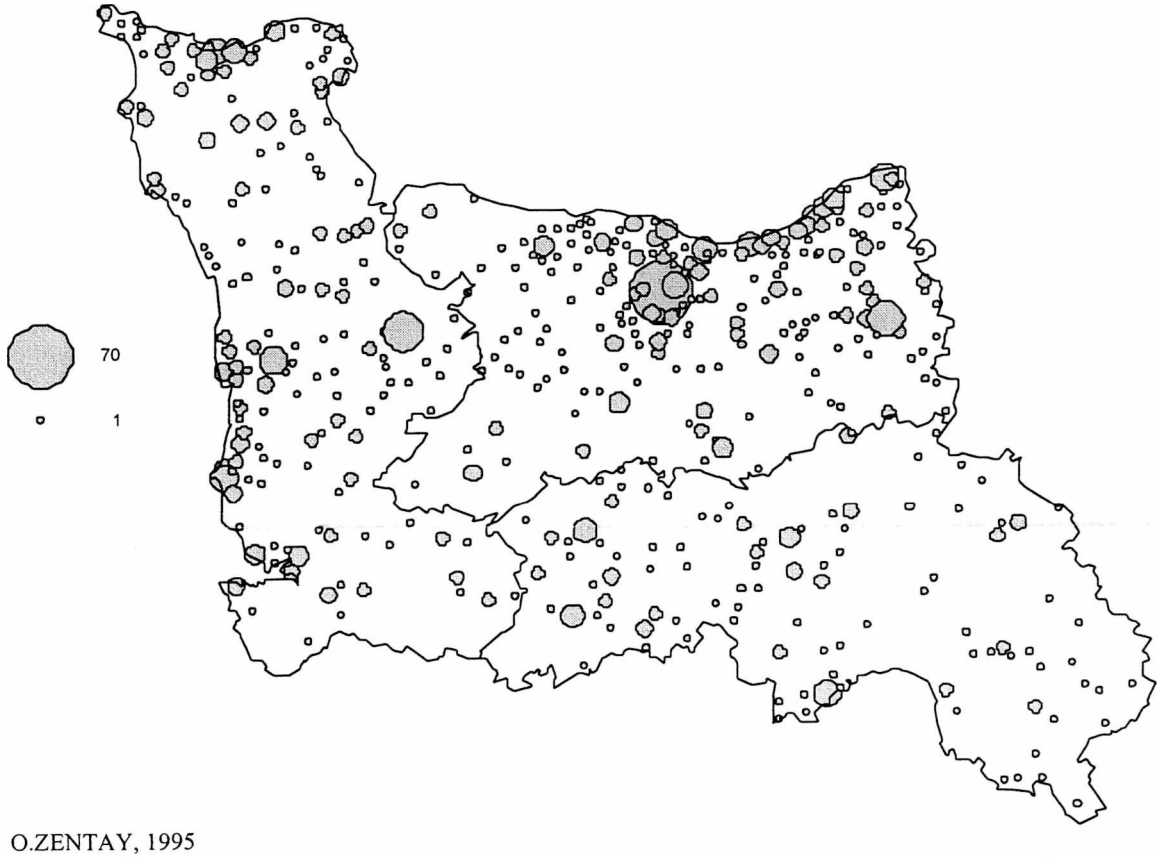

O.ZENTAY, 1995

Tableau 2

Dates d'apparition des premières associations selon le département et le secteur d'activité des ADE

Calvados	Date de 1ère création	Date de dernière création
Cadre de vie	1928	1994
Patrimoine bâti et culturel	1945	1994
Patrimoine naturel	1948	1994
Aménagement	1960	1994
Tourisme	1963	1994
Patrimoine environnemental	1968	1994
Etude-recherche	1970	1993
Alimentation biologique	1975	1988
Energie	1977	1986
Social	1979	1993
Politique	1981	1992
Recyclage	1981	1993
Remembrement	1987	1990
Bassin	1992	1992

Manche	Date de 1ère création	Date de dernière création
Patrimoine bâti et culturel	1911	1994
Cadre de vie	1926	1993
Bassin	1928	1994
Patrimoine naturel	1935	1994
Tourisme	1958	1994
Patrimoine environnemental	1971	1994
Energie	1972	1993
Etude-recherche	1974	1992
Remembrement	1975	1992
Aménagement	1977	1994
Alimentation biologique	1980	1987
Social	1982	1994
Recyclage	1983	1994
Politique	1992	1994

Orne	Date de 1ère création	Date de dernière création
Patrimoine bâti et culturel	1913	1994
Cadre de vie	1953	1994
Remembrement	1969	1994
Aménagement	1974	1994
Patrimoine naturel	1974	1993
Alimentation biologique	1982	1992
Social	1985	1991
Politique	1986	1986
Tourisme	1987	1994
Patrimoine environnemental	1989	1992
Bassin	1990	1992
Recyclage	1992	1992
Etude-recherche	1993	1993
Energie	0	0

Basse-Normandie	Date de 1ère création	Date de dernière création
Patrimoine bâti et culturel	1911	1994
Cadre de vie	1926	1994
Bassin	1928	1994
Patrimoine naturel	1935	1994
Tourisme	1958	1994
Aménagement	1960	1994
Patrimoine environnemental	1968	1994
Etude-recherche	1969	1993
Remembrement	1969	1994
Energie	1972	1993
Alimentation biologique	1975	1992
Social	1979	1994
Recyclage	1981	1994
Politique	1981	1994

Source : Zentay, 1995

III. La dynamique d'ensemble : développement des associations de défense de l'environnement au cours depuis le début du siècle.

La multiplication du nombre des associations est un phénomène qui caractérise les 25 dernières années. Entre 1901 et 1967, moins de 5 groupes se préoccupant de défendre l'environnement, le cadre de vie ou la nature, voyaient le jour chaque année en Basse-Normandie. L'année 1968 marque nettement la rupture (voir graphique, page suivante) : à partir de cette date, le nombre des créations annuelles ne cesse de croître. En 1995 ce sont au moins 50 groupes qui ont déclaré leur création dans les trois départements de la région.

La progression, quasi géométrique, est spectaculaire numériquement mais aussi spatialement. Au début des années 70, l'essentiel des associations se trouvait sur les sites naturels remarquables et dans l'agglomération de Caen. Depuis, la progression de leur nombre s'étant accompagné de leur dispersion dans les trois départements, le tissu des associations de défense de l'environnement couvre la région de manière quasi homogène, à partir du milieu des années 80 (voir ci dessous, pragraphe V).

Si, dans le domaine des préoccupations environnementalistes (défense du cadre de vie et sauvegarde de l'espace naturel), le recours à la loi 1901 a été de plus en plus massif au cours de la période 1970-95, il ne faudrait pas y voir un phénomène spécifique à ce domaine. Au cours du siècle, en effet, la courbe des créations d'associations déclarées au nom de la loi de 1901 connait, tous domaines confondus, la même accélération (voir graphiques, page suivante).

La dynamique propre aux préoccupations naturalistes et environnementalistes ne marque pas un mouvement social qui serait plus vif que dans d'autres secteurs des préoccupations collectives. L'arrondissement de Caen, le plus important démographiquement de la région, peut être pris pour exemple. La démographie associative -tous domaines confondus- indique que jusqu'à la première guerre mondiale, le rythme moyen des créations ne dépasse pas 10 nouvelles associations par an ; à partir de 1920 jusqu'à la seconde guerre mondiale, ce rythme annuel monte un peu mais se stabilise entre 30 et 40.

Graphique 1

Nombre annuel de créations d'ADE en Basse-Normandie, sur la période 1901-1994

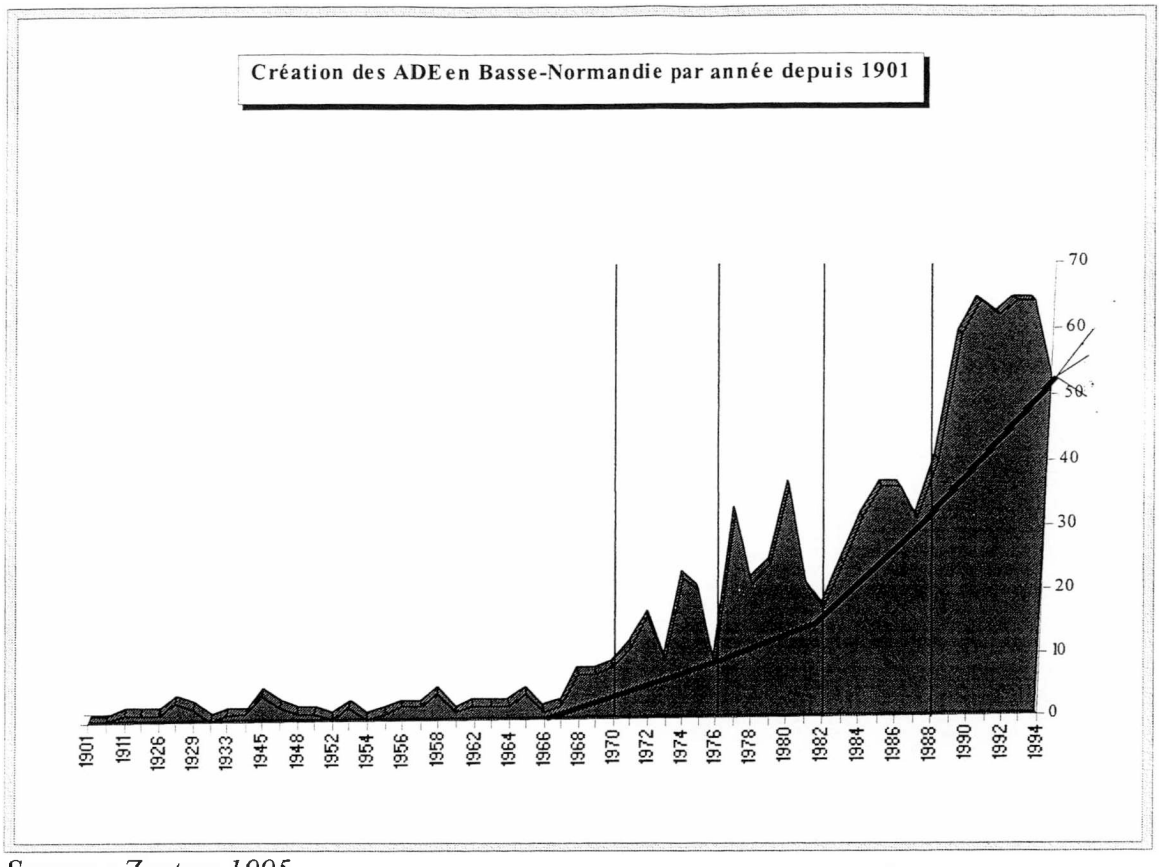

Source : Zentay, 1995

Une première embellie accompagne la période de la reconstruction (plus d'une centaine d'associations nouvelles par an, de 1945 à 1949). La progression se ralentit ensuite, pour se situer autour de 60 par an entre 1950 et 1962. On retrouve le rythme de l'immédiat après guerre entre 1963 et 1970. Ce n'est que dans la décennie 70 que la progression décolle, pour s'emballer à partir de 1985. Dans les années 90, il se crée, dans le seul arrondissement de Caen, 400 nouvelles associations par an.

Parallèlement, la courbe de progression des ADE épouse les mêmes accélérations et montre une progression séquentielle qui n'est que légèrement décalée dans le temps : décollage à partir de 1970, première accélération entre 1976 et 1980, seconde entre 1983 et 1988, puis entre 1989 et 1993

Cette progression impressionnante a pu faire croire que l'écologisme nourrissait un mouvement de mobilisations collectives particulièrement vif.

Nous avons mis en évidence (Maresca, 1996) que l'embellie du nombre des structures cachait en fait une grande stabilité du nombre de personnes mobilisées, l'adhésion aux ADE se situant à un niveau plutôt bas (3 à 4% des Français de 18 ans et plus) comparé à d'autres secteurs de la vie associative. D'autres indicateurs confortent l'idée d'une stabilité de l'activité militante dans ce domaine. Les données publiées par l'IFEN indiquent, notamment, que le volume du contentieux intéressant, directement ou indirectement, la protection de l'environnement, est resté stable au cours de la décennie 1984 - 1994 [11].

[11] En 1984, ont été prononcées de l'ordre de 15 000 condamnations, 10 000 en 1989, et 12 000 en 1991. Parmi ces condamnations, 2500 intéressent directement le milieu naturel (pollutions, atteintes à la nature), 2000 relèvent du droit de l'urbanisme, 5500 sont relatives à la pratique de la chasse (chifres 1991).

Graphiques 2 et 3

Courbe cumulée du nombre d'associations (tous domaines confondus) déclarées à la sous-préfecture de Caen de 1901 à 1994

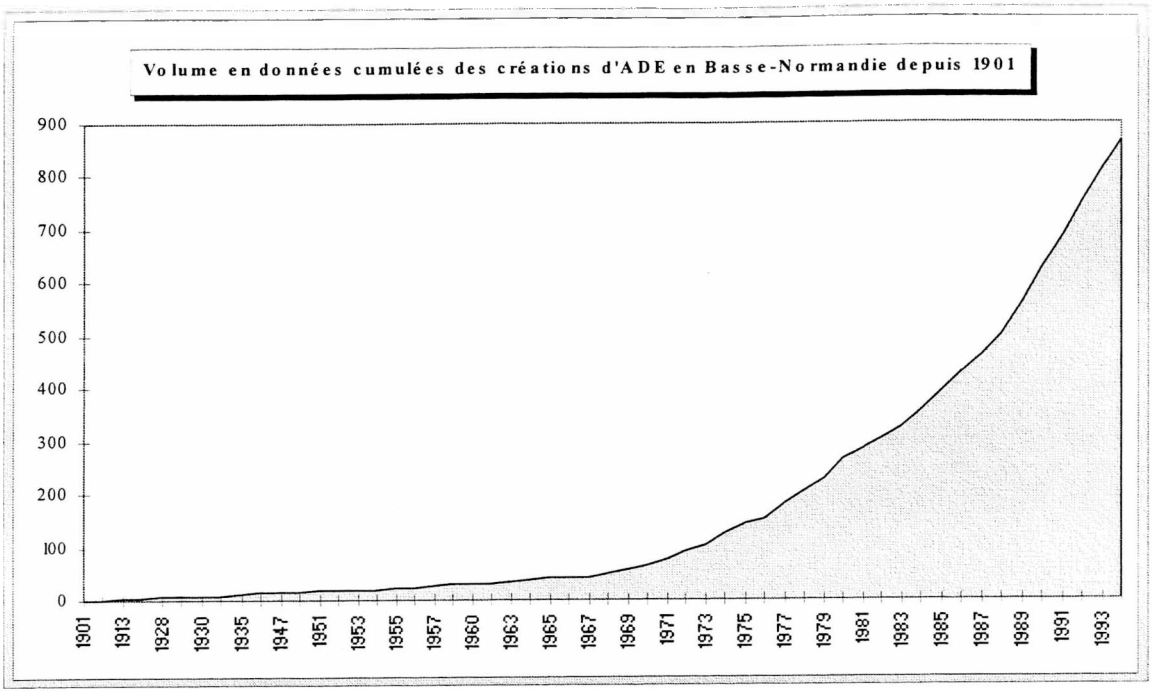

Source : Zentay, 1995

Courbe cumulée du nombre d'associations de défense de l'environnement déclarées à la sous-préfecture de Caen de 1901 à 1994

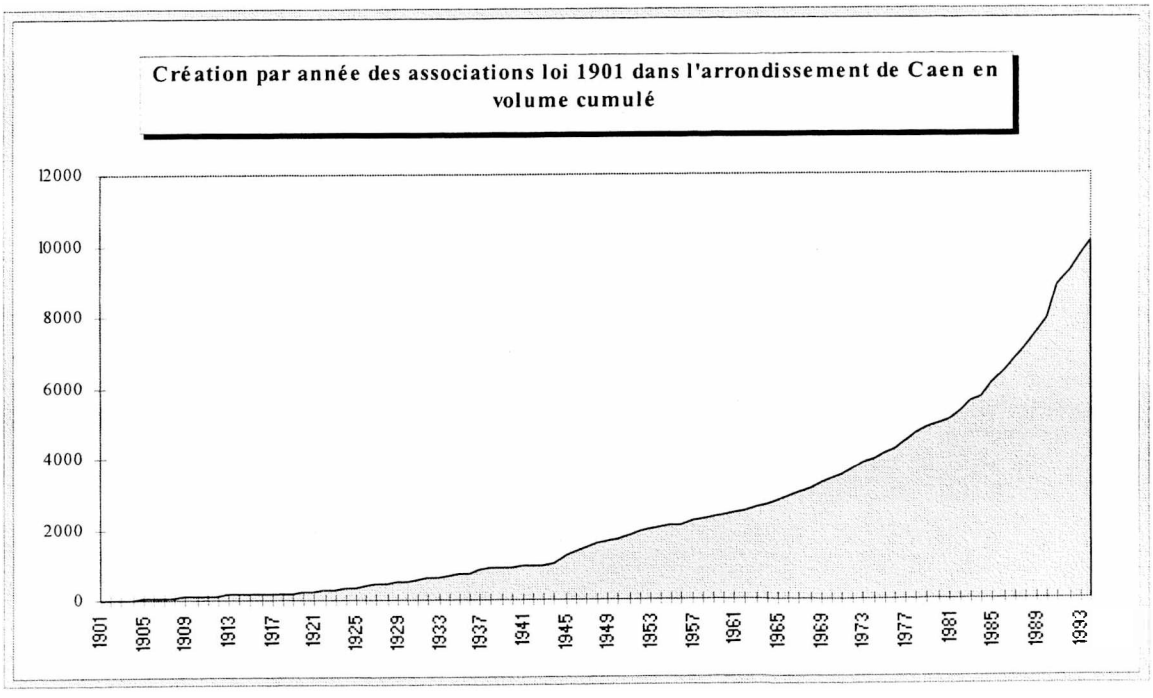

Source : Zentay, 1995

IV. La durée de vie des associations

L'un des principaux intérêts de l'inventaire réalisé en Basse-Normandie est de fournir une indication sur le degré d'activité des associations recensées, y compris pour les plus anciennes. Sur les 882 associations prises en compte, 57% seraient toujours en activité : 52% dans le Calvados, 59% dans la Manche, 70% dans l'Orne. Ces différences départementales sont à mettre en relation avec l'ancienneté du tissu : plus celui-ci est de création récente, plus le nombre de structures "actives" est élevé (cas de l'Orne) et inversement (cas du Calvados).

Rappelons que l'information sur le degré d'activité a été obtenue auprès des secrétariats de mairie, étape indispensable pour confirmer l'adresse d'une association qui n'est connue au départ qu'à travers sa déclaration en préfecture. On a pu constater que l'information délivrée par les mairies n'est pas toujours fiable. A la suite de l'enquête conduite auprès des associations réputées actives, certaines d'entre elles ont répondu qu'elles avaient cessé leur activité. D'autres ont déclaré être "en sommeil". Sur la base de cette enquête, on peut estimer qu'il y a près de 10% de "fausses actives" parmi les associations que les mairies ont signalé comme étant des structures toujours existantes. On arrive ainsi à la conclusion que dans les limites du champ qui a été exploré, la Basse-Normandie compte de l'ordre de 450 associations en activité, soit la moitié des associations qui ont été déclarées entre 1901 et 1994.

A. Les processus du renouvellement du tissu associatif

Le degré d'activité est clairement corrélé à l'ancienneté des groupes, ce qui laisse entendre que leur durée de vie est, en moyenne, limitée dans le temps. Le raisonnement vaut "en tendance", sur la base d'un grand nombre d'associations à caractère surtout local. Dans le détail, la longévité est déterminée par le type de structure, ses formes d'action, et plus encore, son aire d'intervention.

Toutes associations confondues, le graphique ci-dessous atteste d'une tendance structurelle qui avait déjà été mise en évidence par Lascoumes sur la base d'une enquête réalisée auprès de 280 associations [12]. Il établissait à 7-8 ans la durée de vie moyenne des associations de défense de l'environnement. Par une approche différente, on obtient un ordre de grandeur comparable. On raisonne sur le

[12] voir P.Lascoumes, *L'éco-pouvoir*, Paris, La Découverte, 1994, pp 229-230.

associations déclarées une année donnée, qui ne sont plus en activité un an, deux ans, trois ans, etc., plus tard.

Quand ce taux dépasse 50%, on considère que l'on a affaire à une cohorte (ensemble des associations apparues une année donnée) qui est majoritairement en cessation d'activité. On constate que les cohortes d'avant 1987 sont dans ce cas (à une exception près, voir graphique ci-dessous). Sur la base de ce critère, on peut dire qu'au delà de 8 ans d'existence une association de Basse-Normandie se mobilisant dans le domaine de l'environnement à une chance sur deux de ne plus être active [13]. En se limitant aux associations récentes, on peut constater que le ratio progresse régulièrement avec le temps : parmi les associations qui ont un an d'existence (créées en 1994) seules 5% sont inactives, pour celles qui ont 2 à 3 ans de vie on compte 25% d'inactives, et pour celles qui ont 4 à 7 ans d'ancienneté, 35%. Dès 8 ans d'ancienneté, le ratio atteint 50%, puis continue d'augmenter.

Graphique 4

Evolution de la proportion d'associations actives en fonction de l'année de création
(ensemble des associations inventoriées en Basse-Normandie, sur la période 1901-1994)

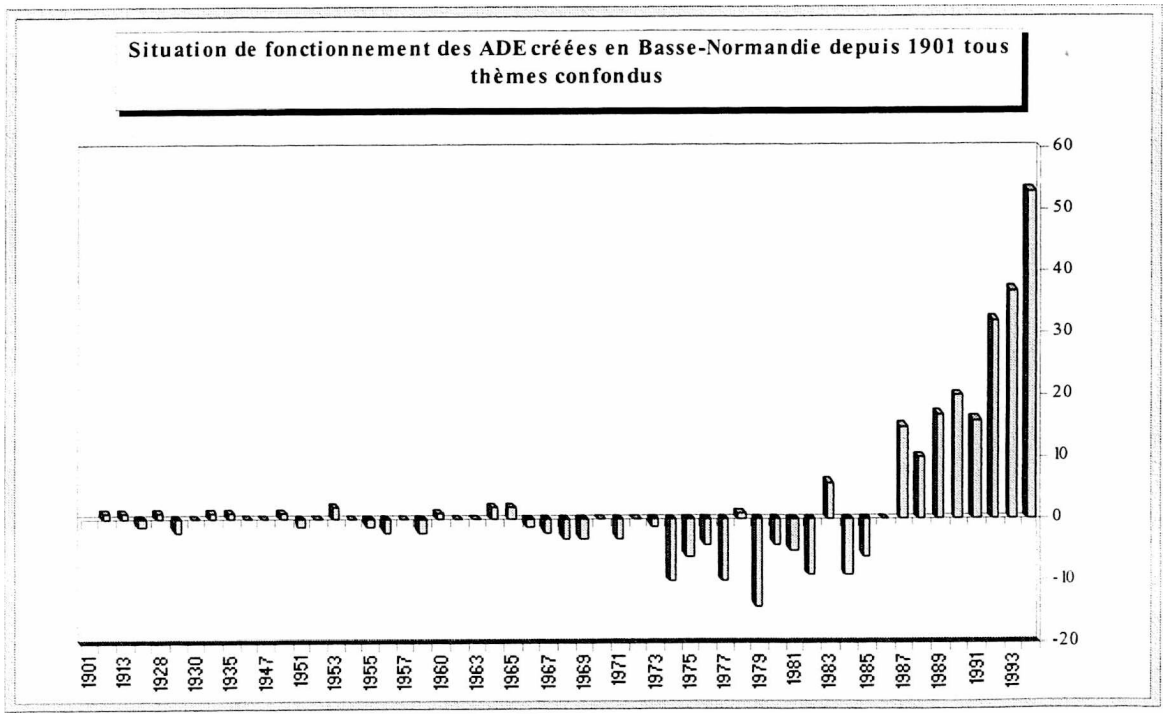

Source : Zentay, 1995

Guide de lecture Taux de dépassement de la moyenne de mortalité des associations (la moyenne de 50% est calculée sur l'ensemble de la période 1901-94)

[13] L'enquête de confirmation concernant le degré d'activité des associations a été réalisée en 1995, et les créations les plus récentes prises en compte sont de l'année 1994. Ainsi, 8 ans d'existence correspond à des associations déclarées en 1987.

On a indiqué plus haut que 50% des 882 associations retenues entre 1901 et 1994 avaient encore une existence, plus ou moins active. Ce chiffre pourrait laisser entendre que la moitié des associations qui se créent sont susceptibles d'avoir une vie longue. Ce constat est trompeur. A l'échelle du siècle, le poids des conjonctures historiques est indispensable à prendre en compte. Le graphique ci-dessus permet de distinguer trois périodes, qui recoupent celles que met en évidence la courbe des créations d'associations (cf.graphique page 22) : 1°) du début du siècle à 1973, prémisses de l'écologie ; 2°) 1974-1986, décennie de la première expansion ; 3°) 1987-1994, seconde phase d'expansion.

Pour la période la plus ancienne (1901-1950), un peu plus de la moitié des associations (11 sur 19) sont encore actives, plus de 45 ans après leur création (en 1995). Entre 1951 et 1965, le taux moyen d'associations disparues se situe à 50%. Il s'accroît légèrement (jusqu'à 55%) dans la période 1966-1973, puis beaucoup plus nettement dans les années 1974 à 1985 (jusqu'à 65%).

Ces constats permettent d'affiner l'hypothèse esquissée par Lascoumes, en dissociant trois grandes périodes. Les associations qui ont vu le jour dans la période récente (après 1986) confortent l'hypothèse d'une durée moyenne d'existence inférieure à 10 années : entre 7 et 8 ans d'existence se produit un fort accroissement des disparitions. Pour les associations qui se sont créées dans la période antérieure (1973-1986), première phase de multiplication des groupes de défense de l'environnement, seule une minorité est encore active. Mais pour la période d'avant 1973, la longévité des associations a suivi un autre processus. Manifestement confortées par leur statut de pionnières, 50% des associations de cette période existent encore aujourd'hui.

Deux phénomènes paraîssent donc se superposer : la durée de vie des associations de défense de l'environnement d'une part, qui pourrait être une caractéristique de ce domaine d'actions collectives ; le rythme de renouvellement d'autre part, qui est influencé par des conjonctures plus ou moins porteuses. Ces hypothèses manquent, pour le moment, de théories explicatives. Si l'on peut faire le constat qu'au delà de 8 ans d'existence, se produit une rupture qui fait chuter brutalement la part des associations restant actives, rien n'indique quel est le processus interne qui l'explique.

Il est plus simple, en revanche, de justifier la périodisation des phases d'expansion de ce tissu associatif en évoquant des conjonctures politiques et

idéologiques. Toutefois; la relative régularité des cycles qui accompagne le trend de croissance du nombre des nouvelles associations pourrait, lui aussi, être en relation avec le cycle de vie des structures.

B. Le cycle de vie des associations selon les thématiques d'action

Ce cycle général diffère toutefois, sensiblement, selon les thématiques investies par les des associations, ce qui laisse présager du poids du mode d'organisation des structures et de leur modèle d'action.

Tableau 3

Proportion d'associations actives selon l'objet dominant de l'action
(parmi associations inventoriées en Basse-Normandie, sur la période 1901-1994)

Thématique d'action des associations inventoriées	Principale période de création	Part d'associations actives (parmi celles créées entre 1901 et 1994)
protection de l'environnement ss	1968 - 1994	68 %
sauvegarde de la nature	1958 - 1994	65 %
sauvegarde du patrimoine culturel	1908 - 1994	60 %
défense du cadre de vie	1926 -1994	48 %
gestion de bassin	1984 -1994	77 %
économie sociale	1979 - 1994	71 %
tourisme	1958 - 1994	55 %
étude et recherche	1969 -1993	50 %
énergie	1972 - 1986	47 %
alimentation biologique	1975 - 1992	41 %
remembrement	1982 - 1994	25 %

CRÉDOC, 1999

Le cycle de vie des *associations de défense du cadre de vie* est particulièrement régulier. Si, globalement, la moitié (48%) de ces associations sont actives, ceci peut s'expliquer par le fait que des groupes de ce type se sont constitués, dans la région, dès les années 20. Toutefois, parmi les plus anciennes (celles qui ont été créées il y a plus de 10 ans), il n'en subsiste qu'une sur trois. L'effet "pionnier" ne joue pas pour elles, ce qui est logique compte tenu de leurs finalités d'action, le plus souvent limitées dans l'espace et dans le temps. Parmi

les plus récentes, la durée de vie est d'au moins 3 ans pour les trois-quarts. Mais passé 5 ans, la part des actives tombe à 50%. Ceci permet de penser que le cycle de vie de ces associations locales, constituées pour répondre à des faits conjoncturels (nuisance, pollution), est plus court que celui des autres structures du champ.

En comparaison, les *associations de protection du patrimoine bâti et culturel* qui sont elles aussi des structures très locales, ont une durée de vie supérieure. Et les groupes les plus anciens ont mieux résisté que les suivants. Globalement, sur la période étudiée, 60% des groupes inventoriés étaient actifs en 1995. Pour les associations récentes, la part des structures actives chute nettement après 8 ans d'existence. La faible mortalité dans les trois premières années est également remarquable. Ces associations reflètent bien le cycle de vie moyen.

Les *associations environnementalistes sensu stricto* ont une longévité plus longue. Apparues à partir de 1968, 68% d'entre elles sont toujours actives. Les plus récentes ont toutes au moins 3 ans d'ancienneté, et parmi celles qui ont entre 5 et 10 ans d'existence, les trois-quarts existent toujours.

Les *associations à finalité naturaliste*, enfin, illustrent particulièrement bien les effets des différentes conjonctures. Près des deux-tiers sont actives. Les structures les plus anciennes (antérieure à 1970) sont particulièrement solides (6 actives sur 8). Mais pour celles qui se sont constituées dans la période 1974-1981, la mortalité a été très forte (les deux-tiers ont disparu).

Pour la période récente, on constate que les trois-quarts des associations créées après 1983 poursuivent leur action en 1995. On peut donc estimer que la plupart des associations à vocation naturaliste ont une espérance de vie d'au moins 10 ans, soit sensiblement plus que les associations plus centrées sur les thématiques de défense de l'environnement.

En revanche, les associations à caractère plus spécialisé ont des cycles particuliers. Celles qui se sont créées pour promouvoir l'agriculture biologique ou pour intervenir sur la question des remembrements n'ont pas eu, dans la région, une grande longévité.

Cartes 2 et 3

La diffusion spatiale des associations de défense de l'environnement

Comparaison de l'implantation des groupes en activité
et de ceux qui ont disparu ou sont en sommeil

Carte des associations de défense de l'environnement ayant encore une activité au 31 décembre 1994

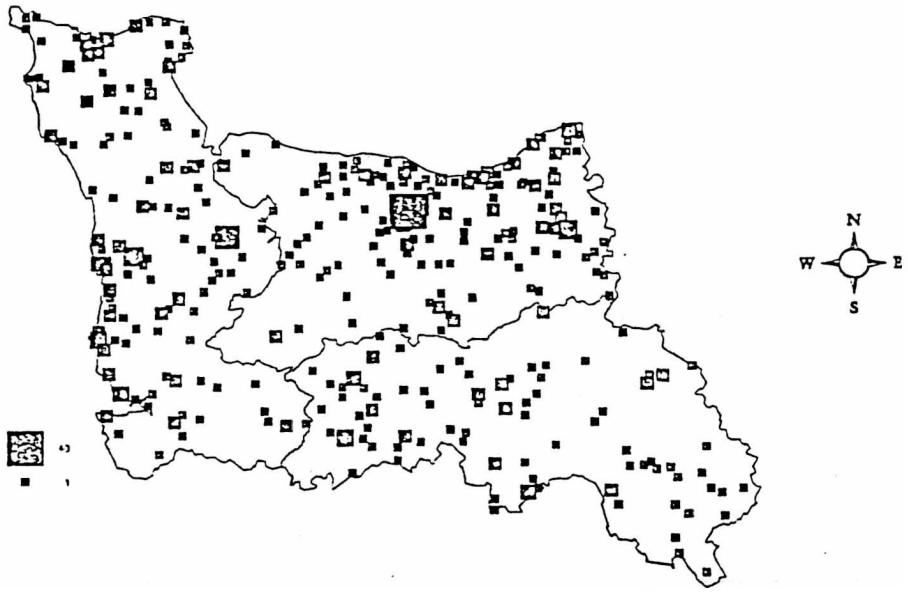

Carte des associations de défense de l'environnement n'ayant plus d'activité au 31 décembre 1994

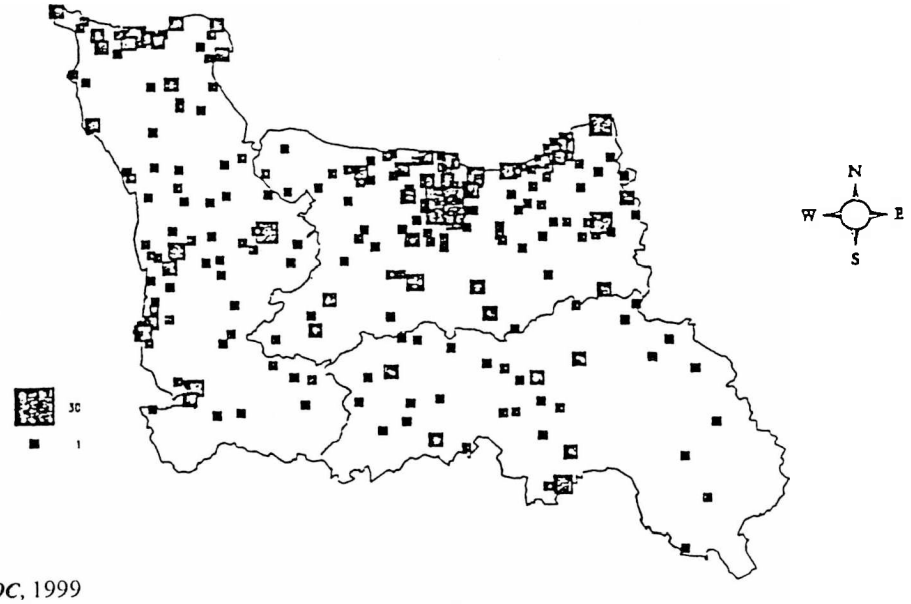

CRÉDOC, 1999

V. La diffusion spatiale au cours des trois dernières décennies

La projection cartographique des lieux d'éclosion des associations inventoriées en Basse-Normandie, selon un découpage par périodes, qui va de 1908 à 1994, offre un raccourci du processus de la diffusion des préoccupations de protection et de défense des milieux naturels, des sites et du cadre de vie.

La carte d'ensemble de l'implantation de toutes les associations qui ont été déclarées laisse d'abord l'impression d'une répartition très homogène qui couvre tous les territoires de la région (cf carte page 19). A la différence d'autres contextes régionaux, on n'observe pas de territoires "vides" [14]. Ceci est particulièrement net sur la carte des associations encore en activité.

A. La concentration dans les zones de forte densité

La comparaison des deux cartes -associations "actives" et associations "disparues ou en sommeil"- montre que la géographie des mobilisations pour la défense de l'environnement épouse la répartition des densités de peuplement, autour des zones urbanisées, mais aussi le long des zones littorales où l'activité touristique est la plus développée. Le phénomène de la densité, permanente ou saisonnière, est bien l'un des principaux facteurs explicatifs de la multiplication des actions collectives sur les questions d'environnement. Les associations ne dessinent la carte des espaces naturels (littoral, milieux naturels, sites), qu'à la condition que ceux-ci soient entrés dans des jeux d'appropriation conflictuels (enjeux de développement économique d'un côté, volonté de patrimonialisation ou défense d'intérêts résidentiels de l'autre).

L'analyse statistique indique une forte corrélation entre le chiffre de population des communes et le nombre d'associations d'environnement existant ou ayant existé dans ces communes [15]. En distinguant les différents types de communes (voir tableaux, page 33), on constate que ce sont les villes-centres qui ont le plus fréquemment des associations (80% de ces communes en ont). Viennent ensuite les communes banlieues des unités urbaines (56% en ont eu au moins une sur la période 1901-94, et 50% en ont au moins une encore active

[14] Les exemples de la région Auvergne, et du département de la Seine-et-Marne, ont montré que des zones rurales peu peuplées mais néanmoins actives dans le domaine agricole (le Cantal, la Brie par exemple), suscitent peu d'action collective pour la protection de la nature (Maresca, Chibret, 1996).

[15] Ce coefficient est de 0,9 pour l'ensemble des communes de la région, et de 0,7 si l'on enlève la ville de Caen qui influence trop la corrélation compte tenu de son grand nombre d'associations.

Cartes 4 à 8

La diffusion spatiale des associations de défense de l'environnement

Evolution par périodes entre 1901 et 1994

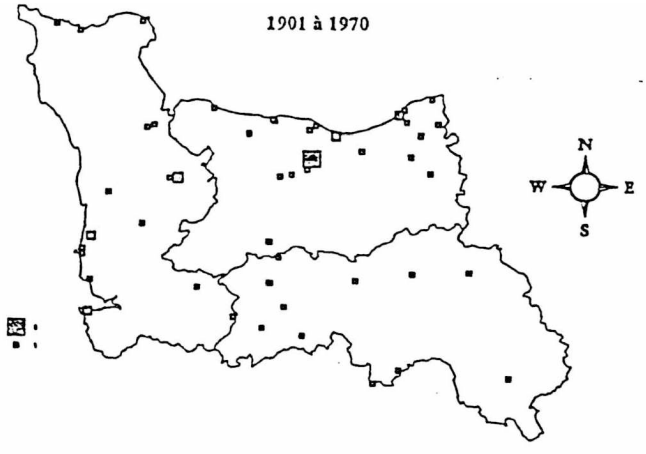

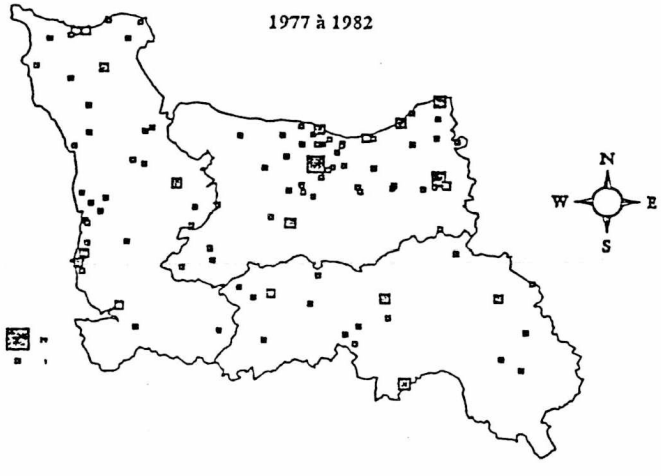

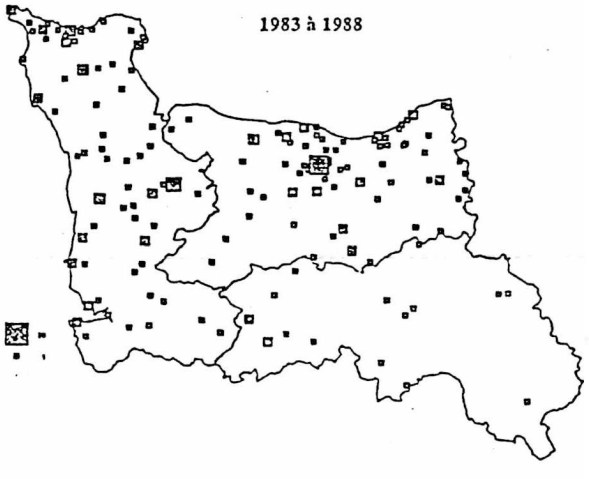

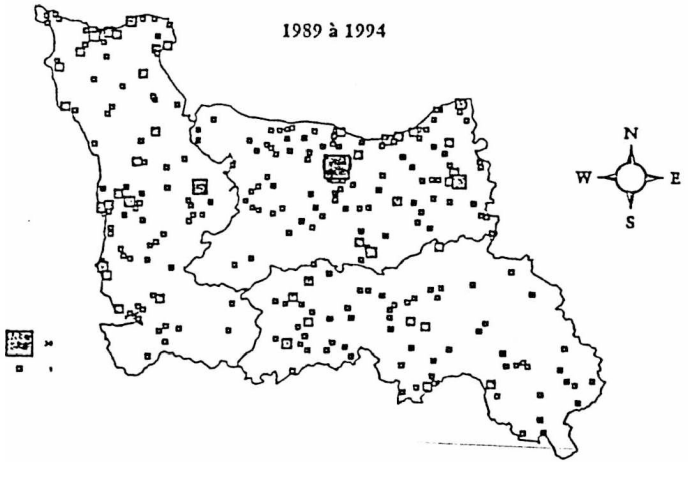

CRÉDOC, 1999

en 1995), et les communes le long du littoral (respectivement 55% et 40%). Les communes rurales sont, de loin, les moins touchées par le mouvement environnementaliste (23% seulement ont eu une association, 16% en ont une active).

L'implantation des groupes qui n'ont plus d'activité paraît en accord avec l'idée d'un renouvellement rapide des associations. Ce sont en effet des générations antérieures qui s'effacent, particulièrement là où les groupes sont les plus nombreux, dans les villes et sur le littoral. Ceci corrobore les informations recueillies sur le cycle de vie des associations. Les groupes locaux de défense du cadre de vie, qui sont les plus nombreux et qui ont la durée de vie moyenne la plus courte, explique la concentration des "disparues" : 1°) autour de l'agglomération de Caen, 2°) le long des zones littorales de Deauville-Honfleur, Cherbourg-La Hague, Granville-Coutances, 3°) dans les autres villes importantes de la région, Lisieux, Saint-Lô, Alençon.

B. L'extension du tissu associatif dans les trois départements de la région

En analysant les implantations des associations apparues à différentes périodes, on appréhende quelques uns des processus qui expliquent la progression des préoccupations de protection de l'environnement.

La soixantaine de groupes apparus avant 1970, a privilégié d'abord les sites prestigieux du point de vue patrimonial et culturel (le Mont-Saint-Michel dès 1910) et les sites balnéaires (Deauville, Granville). La majorité se trouve néanmoins à Caen, du fait de son rang de capitale régionale, et à Saint-Lô, préfecture de la Manche. Les associations les plus anciennes ont laissé vierges les espaces agricoles de faible densité, qu'ils soient riches (sud du Calvados) ou plus pauvres (Cotentin, collines de l'Orne). Le département de l'Orne, mais aussi le nord de la Manche sont peu concernés avant le milieu des années 70.

Si la première moitié des années soixante-dix voit le véritable démarrage des mobilisations écologiques, les associations sont encore peu nombreuses (moins d'une centaine entre 1970 et 1974). Elles privilégient encore les sites majeurs de la région, particulièrement le littoral où le tourisme balnéaire se développe (entre Honfleur et Caen, entre Avranches et Coutances).

Tableaux 4 à 7

Nombre moyen d'associations de défense de l'environnement (en activité) par commune, selon le type de communes

Communes du littoral

nombre de communes littorales	% de communes ayant		
	aucune association	1 ou 2 associations	plus de 2 associations
158	61,0	29,5	9,5
et % parmi communes de la région			
8,7 %			

CRÉDOC, 1999

Communes rurales

nombre de communes rurales	% de communes ayant		
	aucune association	1 ou 2 associations	plus de 2 associations
1667	85,7	14,0	0,3
et % parmi communes de la région			
91,9 %			

CRÉDOC, 1999

Communes banlieues d'une unité urbaine

nombre de communes banlieues	% de communes ayant		
	aucune association	1 ou 2 associations	plus de 2 associations
83	50,5	44,5	5,0
et % parmi communes de la région			
4,6 %			

CRÉDOC, 1999

Villes centres des unités urbaines et villes isolées

nombre de communes urbaines	% de communes ayant			
	aucune association	1 ou 2 associations	3 à 5 associations	plus de 5 associations
64	20,0	46,5	22,0	11,5
et % parmi communes de la région				
3,5 %				

CRÉDOC, 1999

C'est dans la seconde moitié des années 70 qu'a lieu la première expansion des actions à finalité de défense de l'environnement (plus de 150 créations entre 1975 et 1982). Elles diffusent alors dans les villes moyennes de la région, Lisieux en particulier, Honfleur, Falaise, Argentan, Alençon, Saint-Lô, Cherbourg, Valognes, et Caen bien sûr. Tous les arrondissements de la région sont concernés.

Il faut attendre, toutefois, les années quatre-vingts, qui sont marquées par une explosion du recours à la loi de 1901 (de l'ordre de 200 nouvelles associations entre 1983 et 1988), pour que les actions de défense de l'environnement et des sites gagnent les zones les plus rurales, dans la Manche et dans le Calvados surtout. L'Orne reste, encore un temps, en retrait.

Dans la période la plus récente, l'expansion est remarquable, tant par le nombre (plus de 350 nouvelles créations entre 1989 et 1994) que par la couverture du territoire. Les associations se densifient sur les espaces remarquables déjà identifiés, dans les villes moyennes, et dans les territoires ruraux jusque là peu investi. Dans l'Orne notamment, c'est le territoire du parc naturel régional de Normandie qui favorise la multiplication des groupes. Sur la carte, les vallées et les grands axes de circulation restent identifiables, mais l'impression générale est celle d'un tissu associatif d'une grande densité.

La comparaison des cartes des deux dernières périodes (1983-88 et 1989-94) avec celles des associations actives et disparues, permet de soutenir l'hypothèse d'un renouvellement par vagues successives. Si on met de côté les associations pionnières apparues avant 1975, qui ont une longévité bien supérieure à la moyenne, le tissu actuel s'explique principalement par les créations des années 80 et 90.

Ce sont les implantations des associations qui ont moins de 10 ans d'existence qui expliquent l'essentiel de la répartition des associations actives en 1995. Et ce sont les groupes apparus il y a une dizaine d'années, ou plus, qui forment le gros des disparues et des "trous" qu'elles ont pu induire dans le tissu associatif régional.

Conclusion. L'utilité de l'exploration systématique des associations locales dans le domaine de l'environnement

Le concept de cycle de vie des structures associatives est une notion importante. Il résulte à la fois d'un phénomène structurel -les groupes ont une durée de vie qui varie, en moyenne, entre 3 et 10 ans- et de contextes conjoncturels, les trente dernières années ayant connu des poussées successives de développement des actions de défense de l'environnement. Depuis la fin des années soixante, les variations du nombre annuel de créations de ces associations dessinent assez nettement cinq phases successives, dont les durées sont de 5 ou 6 ans. Ces tendances structurelles, vraisemblablement tributaires de conjonctures politiques et idéologiques, mériteraient d'être confortées par d'autres analyses régionales et leur compréhension reste à approfondir. Leur principal intérêt est de montrer que la démographie des structures associatives est en soi un objet d'analyse qui justifie de s'intéresser à l'ensemble du tissu des groupes actifs et non seulement au petit nombre des structures phares ayant pris place dans le paysage institutionnel régional.

Cette conclusion conforte l'utilité de la démarche d'exploration systématique du tissu associatif par le biais d'une démarche qui imbrique l'analyse de réseau et la procédure d'inventaire. L'analyse de réseau fondée sur l'interrogation des acteurs institutionnels dans le champ considéré (DIREN, Préfectures, Conseils généraux et régionaux, fédérations associatives), reste le moyen le plus sûr d'établir une liste structurée et hiérarchisée des associations connues et actives. Toutefois, cette exploration est généralement insuffisante pour livrer le détail du tissu des groupes locaux dont l'action est le plus souvent ponctuelle et épisodique. Pour repérer ceux-ci, nventorier les finalités de leur action et les situer dans l'espace, le dépouillement des déclarations en préfecture paraît incontournable. Il n'est pas nécessaire, pour autant, de remonter à l'origine de la loi 1901. Compte tenu des durées de vie moyennes des associations locales de défense du cadre de vie, une exploration sur les dix dernières années est a priori suffisante. Pour la Basse-Normandie, cela représente de l'ordre de 500 structures. La source la plus commode est le Journal officiel, qui depuis 1985, regroupe les déclarations de création d'associations dans un bulletin hebdomadaire. Les listes que l'on en tire doivent ensuite être validées par une procédure d'enquête (auprès des municipalités, des professionnels de l'environnement, des fédérations d'associations, ...), de manière à confirmer l'appartenance au champ (sur des critères préalablement établis), et à préciser le degré d'existence et d'activité de ces associations locales.

C'est ce travail qui a été réalisé en Basse-Normandie. La consultation, en 1995, des onze préfectures et sous-préfectures de la région, a permis d'établir un fichier de 882 structures ayant vu le jour sur une période de près d'un siècle (la plus ancienne prise en compte s'est créée en 1908). Les associations retenues recouvrent une grande diversité de thématiques : on peut distinguer, parmi elles, un pôle "environnementaliste" comprenant la défense du cadre de vie (un tiers des structures) et la défense de l'environnement dans un sens plus large (un dixième) ; un pôle "naturaliste" (un sixième) ; un pôle "patrimonialiste", celui de la sauvegarde des sites au sens des patrimoines culturels, principalement architecturaux (un cinquième). Le cinquième restant regroupe une mosaïque de thématiques d'action qui concernent l'exploitation des ressources des milieux naturels et/ou la mise en pratique de l'écologie (champs de l'expertise et du politique).

Sur la base de l'enquête auprès des municipalités, on peut estimer que la Basse-Normandie compte de l'ordre de 450 associations en activité s'intéressant à la protection de l'environnement, de la nature et des sites, soit la moitié des associations qui ont été déclarées entre 1901 et 1994. L'un des principaux intérêts de l'analyse du degré d'activité des associations recensées est de fournir des ordres de grandeur sur la durée de vie des associations dans le domaine de l'environnement. La majorité des associations récentes (apparues dans les dix dernières années) auraient une durée maximale d'existence de 7 à 8 ans si l'on en juge par le fort accroissement des disparitions qui se produit au-delà de cette durée. Pour les associations qui se sont créées dans la période antérieure (1973-1986), première phase de multiplication des groupes de défense de l'environnement, seule une minorité étaient encore actives en 1995. Mais pour les groupes constitués avant 1973, la longévité moyenne est manifestement plus longue. Confortées par leur statut de pionnières, 50% des associations de cette période existaient encore en 1995.

L'autre apport de la démarche d'inventaire est d'avoir permis une analyse de la diffusion spatiale des associations se préoccupant de l'environnement et des sites en Basse-Normandie. Si la carte de l'implantation des associations prises en compte laisse l'impression d'une répartition très homogène couvrant tous les territoires de la région, cette situation résulte de la multiplication des associations dans la période récente (après 1985). Jusque dans les années 70, les groupes ont privilégié la capitale régionale et les sites majeurs de la région, particulièrement sur les parties du littoral les plus investies par le tourisme balnéaire. Ce n'est qu'au cours des années 80, que les nouvelles associations disséminent dans les zones plus rurales.

Le développement chronologique et spatial de l'extraordinaire extension du tissu des groupes de défense du cadre de vie et de sauvegarde des sites naturels et historiques conduit à une double conclusion : 1°) dans le domaine des préoccupations environnementales, le recours à la loi 1901 a été de plus en plus massif au cours de la période 1974-95, multipliant les lieux de mobilisation (mais pas nécessairement le nombre de militants) dans l'espace régional ; 2°) ce domaine de préoccupations est devenu un vecteur privilégié pour l'expression de l'aspiration des urbains et péri-urbains à la réappropriation des patrimoines laissés en déshérence par le déclin des communautés rurales.

Deuxième partie

Les caractéristiques des groupes associatifs de Basse-Normandie s'intéressant à l'environnement

Cette seconde partie se propose d'entrer dans l'analyse des modèles de l'action, de manière à différencier les structures qui s'intéressent aux thématiques de l'environnement en fonction de leur importance (nombre d'adhérents et de militants), de leurs thèmes et de leurs formes d'action, mais aussi de leur manière de s'intituler (noms des associations) et de présenter leur profession de foi (discours de présentation à l'occasion des déclarations en préfecture).

Avant d'explorer, dans le détail, les caractéristiques des associations, une présentation des principaux registres d'investissement des structures prises en compte permettra de mieux définir l'étendue du champ pris en compte.

I. Les principaux domaines d'investissement des associations

Les associations qui composent l'inventaire bas-normand réunissent une grande diversité d'objectifs qu'il n'est pas toujours simple, au vu des déclarations en préfecture, de classer dans l'une des catégories génériques habituellement adoptées.

Les 882 associations retenues par l'inventaire pour l'ensemble de la région appartiennent, à 80%, aux quatre catégories suivantes (voir tableau ci-dessous) : les associations de défense du cadre de vie (32% des structures), les associations de défense de l'environnement (10%), les associations de protection de la nature (16%), les associations de protection du patrimoine culturel et bâti (21%). Les autres associations (21%) poursuivent des objectifs plus spécialisés (gestion des remembrements et des bassins, agriculture biologique, développement local, action sociale, mobilisation anti-nucléaire, écologie politique, ...).

Tableau 8

Les associations inventoriées en Basse-Normandie, sur la période 1901-1994

Classement selon la thématique d'action, au vu des professions de foi

en %

Thème d'action dominant	Calvados	Manche	Orne	*RÉGION*
défense du cadre de vie	40	25	25	*32*
protection de l'environnement	11	12	3	*10*
sauvegarde de la nature	16	16	17	*16*
sauvegarde du patrimoine culturel	18	18	36	*21*
développement touristique	3	6	3	*4*
entretien de bassin-versant	1	6	2	*2*
oppositions aux remembrements	1	5	6	*3*
alimentation biologique	2	2	2	*3*
mobilisation anti-nucléaire	1	2	0	*1*
économie sociale	2	5	2	*3*
associations d'étude/recherche	3	2	2	*3*
objectifs politiques	3	1	1	*2*
TOTAL (base : nombre d'associations)	100% (423)	100% (309)	100% (150)	*100% (882)*

CRÉDOC, 1999

A. Les associations de défense du cadre de vie

Les associations de défense du cadre de vie sont plus nombreuses dans le Calvados (40%) que dans les autres départements, ce qui s'explique par la plus grande densité de l'urbanisation et des infrastructures dans cette partie centrale de la région.

Les associations de défense du cadre de vie sont, dans bon nombre de cas, des comités de défense qui se sont constituées pour réagir à des nuisances ou pollutions précises qui lèsent des intérêts résidentiels. Pression de l'urbanisation principalement, nuisances dues au bruit, aux pollutions industrielles, extension des carrières, des lignes électriques, etc. En Basse-Normandie, le plus ancien de ces comités a vu le jour en 1926 pour s'opposer aux émissions de gaz des usines Dior de Donville-les-Bains (arrondissement d'Avranches).

Bien que ces groupes de défense se reconnaissent, sur le terrain, par leur posture protestaire très affirmée, il n'est pas toujours aisé de les identifier au travers des objectifs qu'ils déclarent en préfecture. Ainsi l'association *"pour la sauvegarde du site naturel de Genneville"* (arrondissement de Caen, toujours active), déclarait à sa création (1990) s'intéresser à *"la sauvegarde du site naturel protégé de la commune de Genneville et de ses environs"*. Il ne s'agit pas d'un groupement écologique ou naturaliste, mais de l'un des comités de défense suscités par la construction du pont de Normandie. Après avoir connue une mise en sommeil en 1992-93 (et une sérieuse perte d'adhérents), consécutive à la retombée des mobilisations occasionnées par le projet de pont, l'association s'est remobilisée pour *"les retombées de la construction du tronçon d'autoroute reliant le pont à l'autoroute de Normandie, la protection du lavoir communal, la sauvegarde du site de la commune"* [16]. Domiciliée à la salle des fêtes de la mairie, cette association se définit comme un groupe de défense préoccupé de la protection des sites et du cadre de vie et agissant pour contester les grands travaux menaçant la commune.

Les associations qui s'inscrivent dans la problématique du cadre de vie forme un ensemble disparate, la défense du cadre résidentiel étant le moteur d'actions plus ou moins ciblées, plus ou moins locales, plus ou moins ambitieuses. Deux catégories dominent cet ensemble : des groupes qui défendent avant tout un point de vue et des intérêts de résidents par rapport à leur cadre de vie immédiat -c'est le cas, notamment, des comités de quartiers, nombreux à Caen- et des structures qui s'attachent à sauvegarder, voire mettre en valeur, le cadre, paysager et architectural, d'une commune en raison de ses attraits résidentiels, ou touristiques. La préoccupation environnementaliste, dans ce cas, doit s'entendre comme recherche d'une patrimonialisation des caractères emblématiques d'une localité, ou d'un site. Cette dernière forme est la plus fréquente : elle est très proche, en Basse-Normandie, du monde des associations qui s'attachent à la défense du patrimoine culturel.

Entre la dimension environnementale et la dimension culturelle, la frontière est bien souvent floue : qu'il s'agisse de paysages ruraux, de milieux naturels remarquables (marais, forêt, littoral), ou d'éléments architecturaux inscrits dans les paysages, la volonté de protection et de mise en valeur est de même nature. Cette tendance à mêler les préoccupations patrimoniales naturelles et culturelles réactualise la préoccupation traditionnelle des sociétés locales s'attachant à promouvoir "la défense et l'illustration" de leurs territoires.

[16] Il s'agit des objectifs déclarés dans le cadre de l'enquête menée par le Crédoc en 1996.

Carte 9

Localisation géographique des associations de défense du cadre de vie
(ensemble de toutes les associations déclarées en préfecture entre 1901 et 1994)

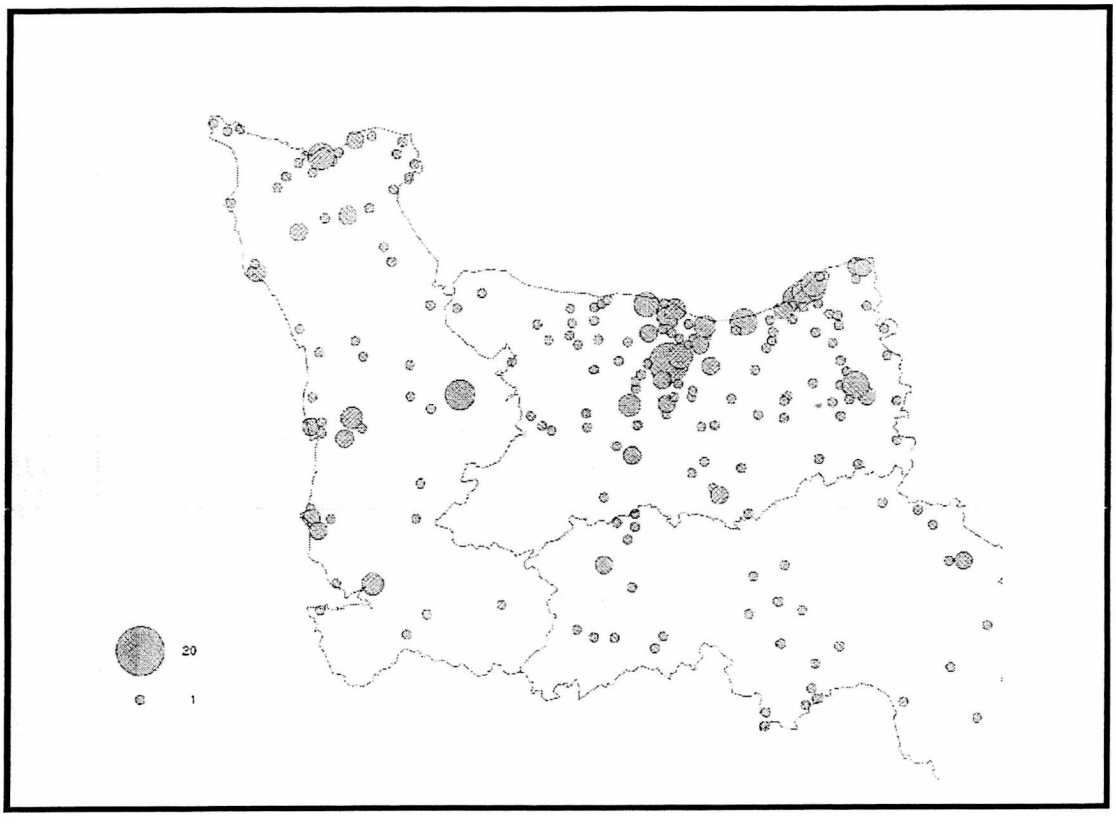

CRÉDOC, 1999

Graphique 5

Courbe cumulée du nombre d'association de défense du cadre de vie

créées en Basse-Normandie de 1901 à 1994

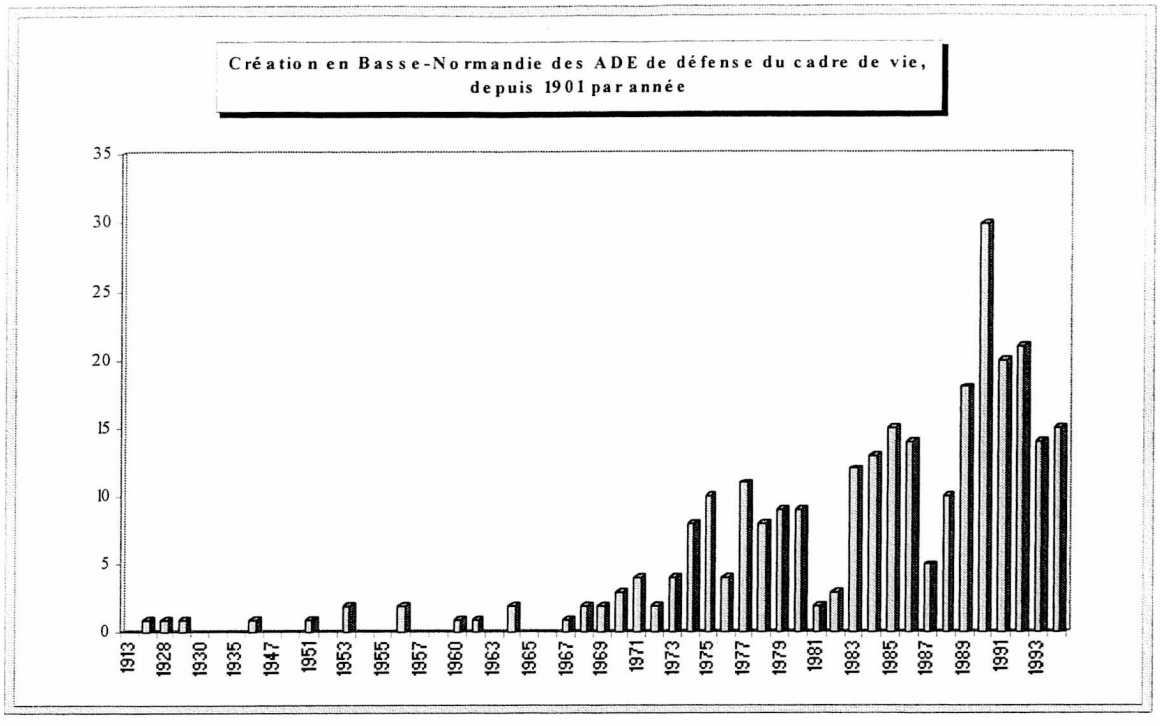

Source : Zentay, 1995

Selon les types d'espaces, ruraux ou urbains, dotés ou non de sites valorisés, le périmètre d'action des groupes de défense du cadre de vie est soit le village, soit la petite ville (rurale et touristique), ou le quartier (d'une agglomération urbaine), ou encore le site (à caractère naturel ou historique). Dans tous les cas, la prespective d'action est très "localiste", et ces associations prennent souvent des noms comme *"Les amis de ..."*, ou *"Vivre à ..."*.

Si cette forme de préoccupation s'est trouvée réactivée par le courant idéologique de l'écologie, elle n'a pas été créée par elle. Se rencontrant sur l'ensemble du territoire, particulièrement actif là où des sites jugées remarquables sont en voie de transformation sous l'effet de la progression de l'urbanisation et des infrastructures, ce mouvement de défense remonte au début du siècle. Dans le cas de la Basse-Normandie, on en trouve une série d'exemples qui sont des structures toujours actives : *"Les amis du Mont-Saint-Michel"* (date de 1910), *"Les amis de la plage de Coudeville et Saint Martin de Bréhal"* (1935),*"Association des amis de Saint Céneri"* (1953), *"Les amis du Mont Brulé"* (1957), etc.

Cette réactivation de la perspective naturaliste du tourisme qu'ont promu, au début du siècle, des organismes comme le Touring Club de France ou le Club alpin, vaut d'être soulignée car elle doit peu de choses au courant écologique. La légitimité nouvelle des questions d'environnement a surtout contribué à systématiser la prise en compte du cadre naturel bien au délà des seuls sites majeurs. En Basse-Normandie, la création de nouvelles associations de ce type ne cesse de croître, de quelques unités par an à la fin des années 60, à plus de 20 par an dans les années 90.

La courbe de ces créations fait apparaître des cycles de croissance successifs, séparés par des années "creuses" : 1972, 1976, 1981, 1987, 1993. La régularité des 3 derniers cycles, d'une durée de 5 ou 6 années, est assez remarquable (voir graphique ci-dessus). Compte tenu du caractère souvent contestataire de ces associations à l'encontre des élus des communes, on peut penser que leurs cycles d'apparition ont un rapport avec le renouvellement des mandats municipaux. Par ailleurs, si leur diffusion spatiale est importante, les concentrations de groupes de défense du cadre de vie sont clairement associées aux zones les plus urbanissées : Caen, Lisieux, le littoral de Deauville à Arromanches, Saint Lô, Coutances, Cherbourg.

B. Les associations de protection de l'environnement (sensu stricto)

Cette catégorie (de l'ordre de 10% des associations inventoriées) distingue les associations qui poursuivent des objectifs plus clairement ciblés sur la protection de l'environnement, selon une conception qui englobe espace naturel et espace résidentiel. Les espaces pris en compte ne sont pas inféodés au territoire communal ; ils s'élargissent souvent à une entité naturelle ou culturelle, plus proche de l'idée de "pays".

Ces associations font volontiers figurer le mot *environnement* dans leur intitulé, tel *"Pays d'Auge Environnement"* ou *"Bréhal Environnement"*. Autre caractéristique, leur aire d'intervention n'est pas limitée à une commune mais se projette explicitement à l'échelle d'une région naturelle, d'un canton, etc. Ceci explique que le nombre d'adhérents qu'elles déclarent, dépassent souvent la centaine. Un groupe comme *"Bréhal Environnement"* , créé en 1987 et fonctionnant à l'échelle d'un canton de la Manche, affiche de nombreux sujets de préoccupation : *"1°) défense du bocage, 2°) conservation des dunes, 3°) protection du havre de la Vaulée, 4°) entretien des sentiers de randonnée."*

Ces associations se sont surtout développées au cours de la dernière décennie, et 70% d'entre elles sont toujours en activité, ce qui laisse entendre que ces groupes poursuivent des objectifs plus souvent inscrits dans le long terme. Dans la masse des groupes locaux, ils se distinguent des comités de défense par une vision plus généraliste des préoccupations d'environnement. Ce sont à proprement parler ceux que l'on peut qualifier d' "environnementalistes". Le *"Groupement régional des associations de protection de l'environnement de Basse-Normandie (GRAPE)"*, qui s'est constitué en 1982, fédère ce secteur.

C. Les associations de sauvegarde de la nature

Si l'on rencontre en Basse-Normandie des associations anciennes de sauvegarde des sites qui se sont intéressées aux aspects naturels (antérieures à 1960), les groupes qui affichent une préoccupation centrée sur la sauvegarde de la nature, de la faune ou de la flore, n'ont vu le jour qu'à la fin des années 60. Le CREPAN -*"Comité régional d'étude, de protection et d'aménagement de la nature"*- est le plus ancien dans ce domaine : toujours actif, il a été créé à Caen, en 1968. C'est l'une des premières associations écologiques à caractère fédératif, apparues en France.

La première vague des associations spécifiquement écologiques se situe entre 1968 et 1974. En 1969, se constitue une *"Association de développement de l'économie par l'organisation de la nature"*, à Bagnoles de l'Orne, (aujourd'hui disparue) ; en 1970, à Bayeux, une *"Association française pour la protection des oiseaux"*. *"Le groupe ornithologique normand"* apparu à Caen en 1972 au sein de l'Université, est toujours actif et a beaucoup élargi son audience. Affichant, à sa création, vouloir *"grouper les personnes désirant apporter leur contribution active ou seulement leur soutien (...) à l'étude, dans leur milieu, des oiseaux de Normandie"*, il n'a pas changé ses orientations. Il les définit aujourd'hui de la manière suivante : *"1°) connaissance des oiseaux sauvages dans leur milieu, 2°) protection des espèces et des milieux, 3°) vulgarisation et diffusion"*.

Il apparaît moins d'associations naturalistes dans la décennie suivante. Un nouveau flux de créations a eu lieu entre 1989 et 1994 [17]. Au vu de leur localisation, on peut dire que ces associations privilégient la capitale régionale (Caen), par ailleurs ville universitaire, et les villes les plus actives. Le militantisme écologiste est issu avant tout des populations urbaines.

[17] Rappelons que la directive européenne Natura 2000, tout comme la conférence des Nations Unies sur l'environnement à Rio de Janeiro, datent de 1992.

Carte 10

Localisation géographique des associations de protection de l'environnement
(ensemble des associations de ce type déclarées en préfecture entre 1901 et 1994)

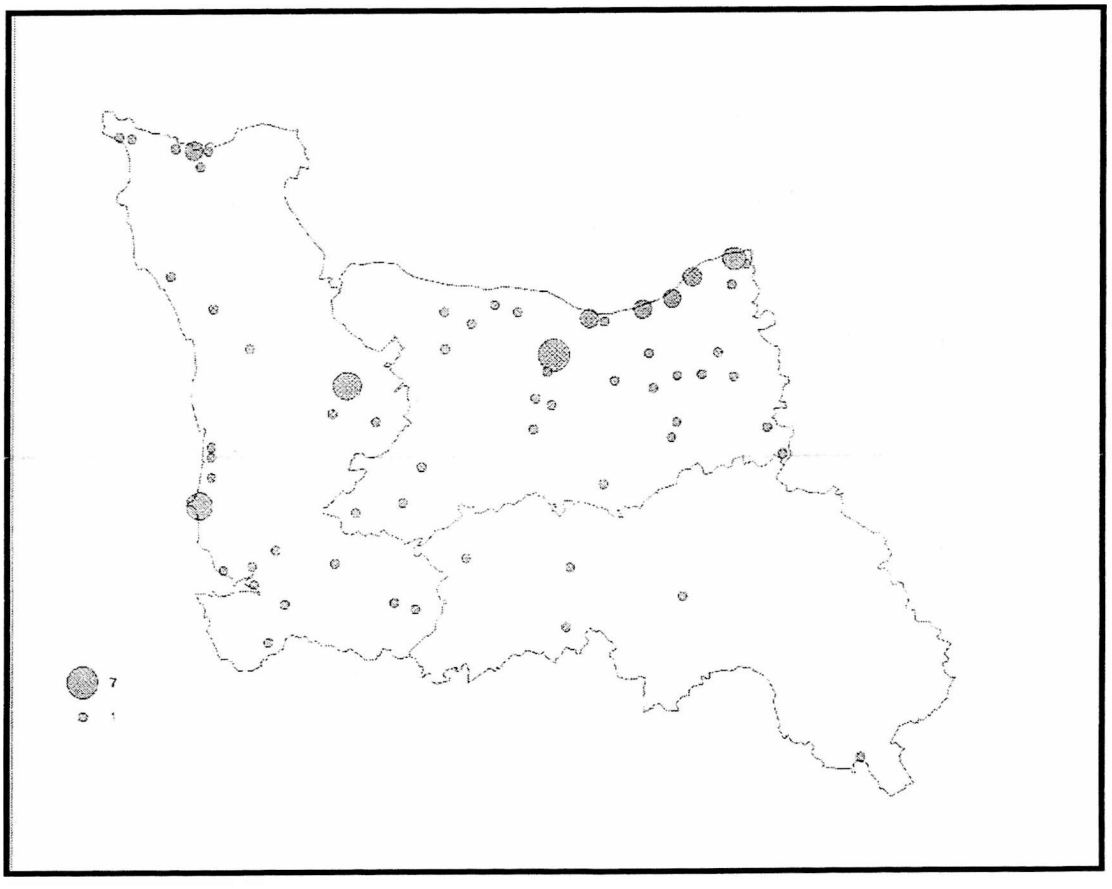

CRÉDOC, 1999

Carte 11

Localisation géographique des associations de sauvegarde de la nature
(ensemble des associations de ce type déclarées en préfecture entre 1901 et 1994)

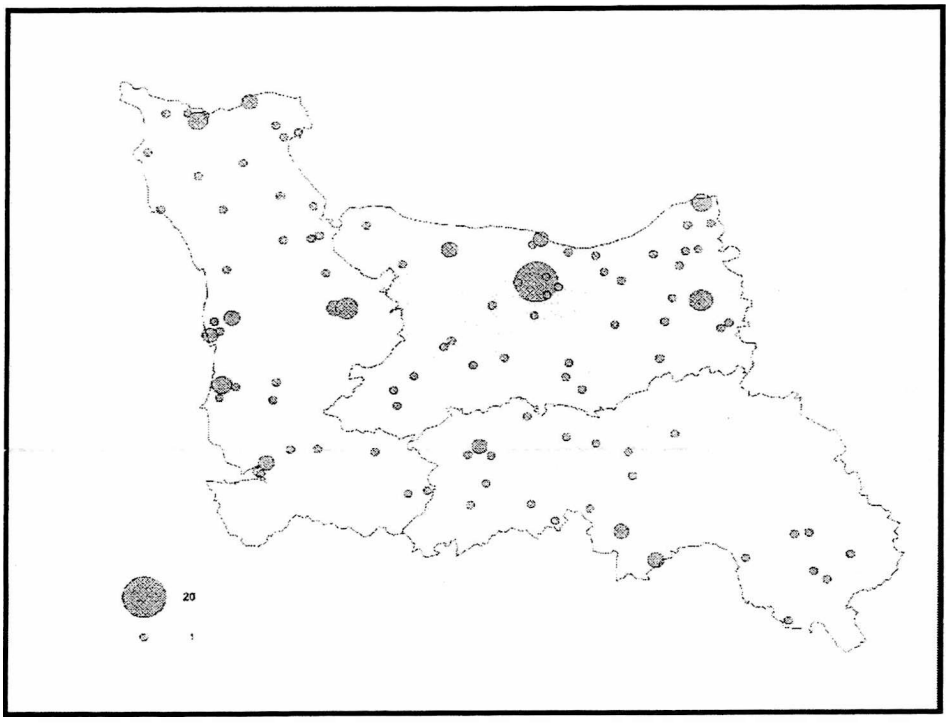

CRÉDOC, 1999

D. Les associations de sauvegarde du patrimoine historique et culturel

L'Orne se distingue par le nombre des associations défendant le patrimoine culturel (36% des groupes recensés), qui dominent largement ceux qui s'attachent à la protection de l'environnement sensu stricto. Ceci s'explique par le caractère très rural de ce département : les questions d'environnement ne s'y sont développées que tardivement (au cours des années 90), notamment à la faveur de la constitution du parc naturel régional. Les préoccupations de sauvegarde du patrimoine rural sont, en revanche, plus anciennes. Nombre de communes qui attendent de la mise en valeur des sites historiques et des richesses architecturales, l'accroissement de leur capacité d'attraction, doivent compter sur la mobilisation bénévole de leurs concitoyens.

La problématique de la patrimonialisation concerne non seulement la conservation des vestiges architecturaux, mais également la sauvegarde des traditions rurales, des activités artisanales, etc. Toutefois, la grande majorité de ces associations s'attache à restaurer des édifices religieux (églises, chapelles, abbayes), des châteaux, des manoirs. La prise en compte de la perspective environnementale, à travers les éléments du paysage, de la végétation, voire d'espèces animales, est fréquente quand il s'agit de grands monuments et de leurs dépendances (parcs), mais elle n'est qu'une préoccupation complémentaire. Les associations de ce type sont anciennes : bon nombre, sur les sites les plus remarquables, datent de la première moitié du siècle, notamment des années trente, stimulées par les règlementations concernant les monuments historiques. La plus ancienne de toutes, *"Les amis du Mont-Saint-Michel"* (1910) s'est créée pour *"assurer l'insularité du Mont-Saint-Michel"* et poursuit aujourd'hui son action pour *"la défense et la promotion du Mont-Saint-Michel"*.

Dans le sillage des préoccupations environnementales, de nouvelles associations de ce type se constituent dans la période 1972-1979, puis, en plus grand nombre encore, à partir de 1990. Ce mouvement que l'on pourrait qualifier de "patrimonialiste" se révèle particulièrement dynamique dans la période récente. Dans les espaces ruraux et péri-urbains, en particulier, ce type de préoccupations se mêle à celles des protecteurs et usagers de la nature.

Carte 12

Localisation géographique des associations de sauvegarde du patrimoine historique et culturel

(ensemble des associations de ce type déclarées en préfecture entre 1901 et 1994)

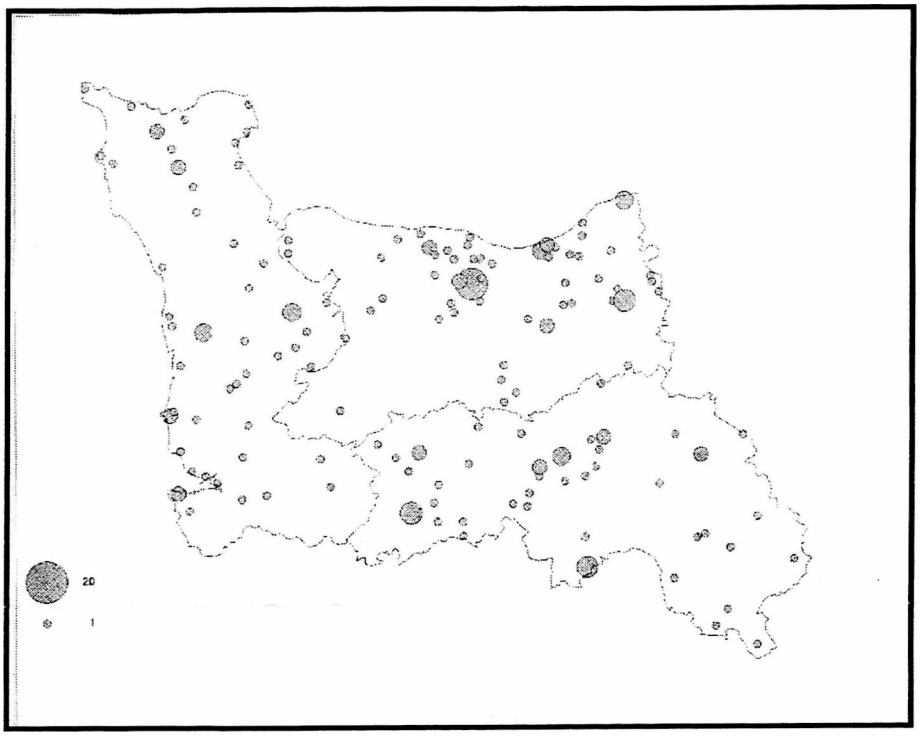

CRÉDOC, 1999

Graphique 6

Courbe cumulée du nombre d'association de sauvegarde du patrimoine historique et culturel

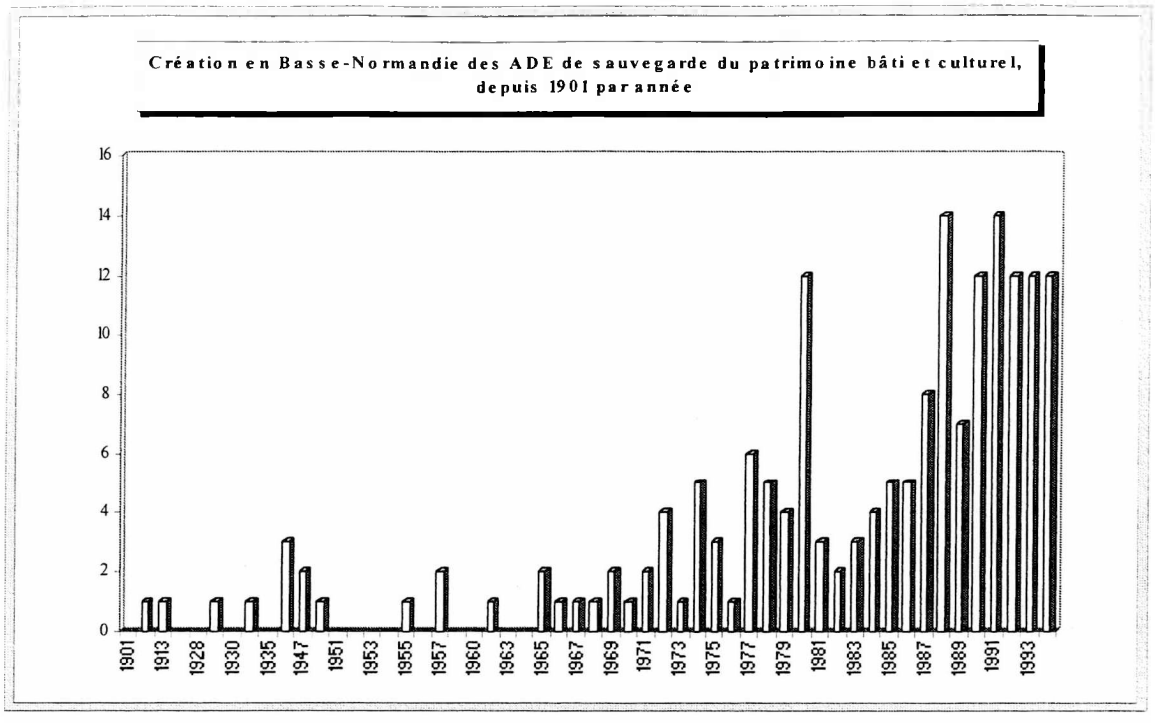

Source : Zentay, 1995

On peut dire que la notion de patrimoine fond, dans le même moule, toutes les démarches d'appropriation collective des biens à caractère symbolique, que ceux-ci soient des emblèmes naturels ou culturels. Cette dynamique est un puissant vecteur de renouvellement des identités locales, partout où des transformations économiques sont à l'œuvre (effacement du monde agricole, progression de l'économie touristique, de l'urbanisation péri-urbaine, des grands équipements, etc.).

Une association comme la *"Fédération des amis du Perche"*, qui a vu le jour en 1947 à Céton (arrondissement de Mortagne-au-Perche), définit aujourd'hui ses objectifs de la manière suivante : *"Défendre le Perche (environnement, architecture, faune et flore) par la connaissance du patrimoine, la sauvegarde des monuments et des sites, la publication d'ouvrages historiques et touristiques, l'organisation de visites et de conférences. En résumé, illustration et défense du Perche"*[18].

[18] c'est nous qui soulignons.

A la différence des associations de défense de l'environnement qui se constituent en réaction à des phénomènes de pollution ou de nuisance, ces associations à vocation patrimoniale ont une pérennité plus grande dans le temps, de la même manière que les associations naturalistes. Elles sont, par contre, aussi dispersées dans l'espace que les associations de défense du cadre de vie, ce qui s'explique par le fait qu'elles ne s'intéressent, en règle générale, qu'à un seul site.

E. Les associations d'écologie politique

Elles sont peu nombreuses eu égard à l'importance du nombre d'associations environnementalistes, et surtout récentes. La première, la *"Fédération écologiste de Basse-Normandie"* date de 1981. La plupart (10 sur 14 recensées) sont apparues au cours des années 1991-92-93. Il s'agit des années électorales fastes du vote "écologiste" (élections européennes de 1989, régionales de 1992 et législatives de 1993) [19].

"Les Verts (organisation écologiste du Calvados)" se forment en octobre 1991, *"Pour Génération Ecologie"* en janvier 1992, et *"Les écologistes, ni à droite, ni à gauche"* en mars 1992. Ce sont les trois principales composantes de la région pour les élections de 1992 et 1993. La dernière de ces associations a été lançée par Michel Lamarre, aujourd'hui maire de Honfleur. Il est à l'origine de plusieurs associations, notamment *"France écologie"* (1991) et *"Calvados écologie"* (1992), dont les principes consistent à *"défendre partout et particulièrement sur le terrain, les principes de l'écologie, en rejetant, conjointement, les excès du marxisme et du libéralisme"* (objectifs déclarés en préfecture à la création de *"Calvados écologie"*).

Cette activité politique est fortement polarisée sur Caen et dans la partie la plus peuplée du Calvados. On ne compte que trois associations à caractère politique dans la Manche et dans l'Orne.

F. Les autres thématiques d'action

On regroupe dans cet ensemble disparate, des associations à caractère plus spécialisé qui ont une proximité de préoccupations avec les thématiques environnementales : les militants anti-nucléaires, les adeptes des énergies

[19] voir Paul Guyonnet, "Tendances électorales", in *l'Etat de la France*, 1995-96, Paris, La Découverte, Crédoc.

renouvelables, du recyclage des déchets, de l'agriculture biologique, les usagers de la nature (les randonneurs, les cavaliers, etc.), les propriétaires concernés par la gestion des milieux naturels (entretien de rivière, défense contre la mer, contre les inondations), les organismes d'études. L'inventaire, dans ces domaines qui sont à la marge du sens communément donné à la défense de l'environnement, est fatalement partiel. Il a retenu certaines associations et en a écarté d'autres, en tentant de se fonder sur l'affirmation de préoccupations environnementales explicite dans les professions de foi. L'inventaire de la Basse-Normandie a volontairement "ratissé" un peu large, ce qui permet, après examen critique des caractéristiques des structures, de parvenir à une délimitation mieux assurée du champ de l'environnement.

En Basse-Normandie comme ailleurs, les associations anti-nucléaires ont été actives surtout dans la seconde moitié des années 70. La démarche contestataire de cette période à fait place, depuis, à une action de veille qu'illustre l'une des dernières associations apparues en Basse-Normandie à propos du nucléaire, *"l'Association pour le contrôle de la radio-activité en Basse-Normandie"* (1986, Caen).
A mi-chemin entre écologisme et consumérisme se situent les associations œuvrant au développement du recyclage des déchets (11 cas), celles qui se préoccupent d'agriculture biologique (21 cas), et d'autres encore, comme les groupes qui s'intéressent aux énergies renouvelables, solaire en particulier. Ces associations sont récentes (elles sont apparues dans les années 80 et 90). Proches de celles-ci, un certain nombre d'associations d'usagers de la nature accèdent à la problématique de la défense de l'environnement, par leur souci de promouvoir ou d'organiser des formes d'usage de l'espace naturel. Les plus proches de l'environnementalisme sont les associations de randonnée (pédestre ou équestre), qui manifestent explicitement leur implication dans la défense des paysages et l'entretien des chemins ruraux. Il faudrait intégrer logiquement les associations de pèche et de chasse, les premières pour leur contribution à l'entretien des cours d'eau, les secondes pour leur gestion des espaces présentant un intérêt cynégétique. Il s'agit, toutefois, de réseaux qui restent spécifiques et dont l'organisation interne fait qu'ils se suffisent à eux-mêmes. Ils ne s'intègrent pas aux réseaux des environnementalistes, en particulier aux structures qui les représentent (GRAPE et CREPAN en Basse-Normandie).

Les marges du champ inventorié signalent également des associations à finalité plus économique. C'est le cas de structures de mise en valeur des sites, ou de développement rural, qui poursuivent des objectifs de promotion touristique ou culturelle fondés sur une mise en valeur de l'environnement et de la nature.

C'est le cas aussi d'associations à caractère plus social qui se préoccupent de créer des emplois dans le domaine de l'environnement (déchets, débroussaillage,...) pour les RMIstes notamment.

BAC Environnement, "Bourse d'aide aux chômeurs dans le domaine de l'environnement" qui a démarré en 1989 à Lisieux (14) en fournit un bon exemple. Elle œuvre à resocialiser des chômeurs de longue durée, touchant le RMI, sur des chantiers d'entretien et d'aménagement de la nature, notamment des opérations de nettoyage de rivières (90 personnes en bénéficiaient en 1995 par le biais de contrats CES). Cette association estime contribuer par cette action à *"la mise en valeur du paysage"*.

Il existe enfin des associations en prise avec des activités économiques, agricoles surtout mais aussi industrielles, notamment pour la gestion des déchets. Sur les questions de gestion de bassins-versants, de remembrement, d'entretien des haies, elles interviennent dans les débats sur la protection des milieux naturels. Beaucoup de ces associations servent à gérer des intérêts professionnels ou à prolonger l'action des élus et collectivités territoriales. Leur rôle vise bien souvent à monter des projets et à faire appel à des subventions publiques, ou à organiser des actions d'information et de promotion.

Ainsi *"l'association pour la restauration des haies du bocage dans la région du Plain Cotentin et du Bessin"* intervient pour : *"1°) promouvoir la restauration des haies du bocage après l'épidémie de graphiose des années 80 dans le parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin ; 2°) permettre aux membres de l'association de bénéficier de subventions pour la restauration des haies ; 3°) organiser l'entretien des haies plantées collectivement."* Créée à Neuville au Plain (50), en 1992, par un groupe d'une quinzaine d'agriculteurs, cette association se préoccupe de *"la restauration d'un milieu original"*.

Ces associations sont souvent créées à l'intiative des élus locaux et stimulées par des organismes publics (Parc régional, Agence de l'eau, ...). Du fait du caractère limité dans le temps des règlementations et des systèmes d'aides correspondant, ces structures ont une durée de vie courte et se renouvellent fréquemment. Les associations de bassin, par exemple, sont pour la plupart récentes (décennie 90) et surtout développées dans la Manche.

C'est le cas de *"l'association du bassin de l'anse du Cul de Loup"* dont la finalité est de : *"aider les agriculteurs implantés sur le bassin-versant à réaliser*

des travaux destinés à lutter contre la pollution des cours d'eau par les effluents d'élevage en leur apportant des conseils techniques (...) et des subventions". Constituée à Quettehou (50), en 1991, sur la base d'un regroupement des élus concernés, pour gérer les demandes de subventions auprès du Conseil général et de l'Agence de l'eau, cette association fait le constat d'un *"manque de motivations des intéressés"* responsable de la faible activité de cette structure entre 1993 et 1996. Sur le même bassin s'était créée en 1984, une *"association zone du Cul de Loup"* disparue depuis.

D'une manière générale, les associations liées aux intérêts agricoles et ruraux, qui sont le plus souvent de simples instruments des politiques locales, municipales ou professionnelles, n'ont pas une durée de vie importante. Celles qui sont actives sont donc généralement de création récente. On constate que le département de la Manche en suscite beaucoup plus que les deux autres départements de la région, ce qui explique que pour ce département, l'inventaire compte 29% de structures correspondants aux "autres thématiques d'action" contre 19% dans l'Orne et 15% dans le Calvados.

II. Les objectifs d'action vus à travers les professions de foi

Pour mieux comprendre la manière dont se différencient les registres d'investissement des associations, on a procédé à l'analyse textuelle des professions de foi mais aussi des intitulés qui sont déclarés en préfecture. Mieux que le classement subjectif qui peut être fait à la simple lecture des textes de déclaration publiés par le journal officiel, l'approche lexicométrique [20] permet d'interroger plus objectivement la rhétorique à laquelle recourent les associations qui s'investissent dans le domaine de l'environnement. L'exploration du vocabulaire utilisé et des associations d'idées fait apparaître la structure d'un espace de thématiques. Celles-ci représentent l'univers des domaines dans lequel se positionnent les associations s'intéressant à l'environnement.

A. Le contenu des professions de foi

Du vocabulaire utilisé ressortent quelques notions clés. Le mot *environnement*, de loin le plus fréquent (deux fois plus que les autres mots les plus employés), représente bien la thématique centrale. Les autres thématiques les plus citées sont, selon l'ordre de fréquence des mots qui les caractérisent :

le *patrimoine*, les *sites*, et autres aspects *culturels* ;
le *cadre de vie* et la *qualité de la vie* ;
la *nature* et les aspects *naturels* .

A ces domaines s'appliquent trois objectifs particulièrement saillants :
défendre (et *défense*),
protéger (et *protection*),
sauvegarder (et *sauvegarde*);
cette mobilisation collective visant avant tout des *communes* et leurs *habitants*.

La problématique défensive et son caractère localiste ressortent particulièrement bien du vocabulaire employé dans les professions de foi. Celles-ci mettent en évidence 3 domaines cardinaux, à l'intérieur desquels on peut identifier 9 formes-types de thématiques d'actions.

---

[20] La lexicométrie est une procédure de traitement statistique adaptée à des corpus de mots. Le logiciel de statistique textuelle ALCESTE, utilisé pour ce travail, permet d'élaborer une typologie de textes, qu'il s'agisse des intitulés ou des professions de foi des associations, fondée sur la similarité du vocabulaire employé. Cette procédure opère une classification descendante hiérarchique sur le tableau qui contient, en ligne, le texte de chaque profession de foi, ou le nom de l'association, et, en colonne, le vocabulaire ordonné par le traitement (après identification par le logiciel des formes nominales, verbales, adverbiales, etc.).

Structurellement, la problématique "environnementaliste" -défense de l'environnement et du cadre de vie- s'oppose aux deux autres -les problématiques "naturaliste" et "patrimonialiste"- (cf. graphique ci-dessous). Au delà du contenu même de ces domaines, ce sont surtout les finalités de l'action collective -"s'opposer" ou bien "valoriser"- qui créent l'opposition la plus structurante. L'environnementalisme mérite bien l'appellation de "*mouvement de défense*" qui lui est habituellement associée, tandis que les autres thèmes partagent le même objectif de "*conservation*".

Le graphique ci-dessous situe dans l'espace du vocabulaire, les 9 formes-types de thématiques d'actions qui se dégagent de la formulation des professions de foi.

Graphique 7

Projection des mots les plus significatifs des professions de foi des associations de Basse-Normandie

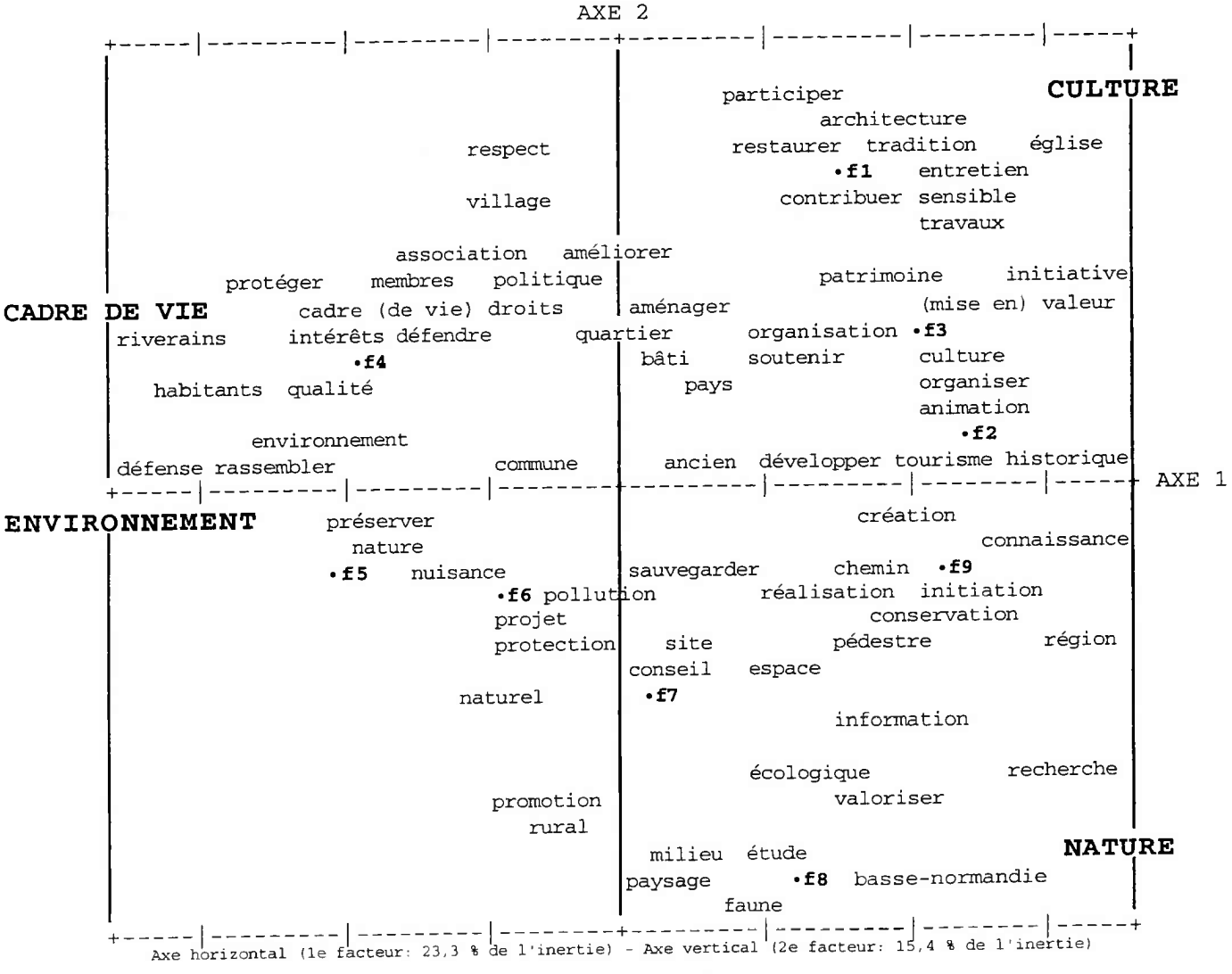

f1, **f2**, etc., renvoient aux formes-types 1, 2, etc., décrites dans le texte, ci-dessous.

Les domaines et leurs principales déclinaisons :

1. SITES ET PATRIMOINE
   11. Les mobilisations pour la restauration des monuments
   12. Les mobilisations pour la sauvegarde et l'animation des lieux et vestiges historiques
   13. La mise en valeur du patrimoine au sens large
2. CADRE DE VIE et ENVIRONNEMENT (au sens large)
   21. La défense du cadre de vie et de la qualité de la vie
   22. La défense des intérêts de résidents contre les pollutions et nuisances
   23. La protection de l'environnement à l'échelle de sites naturels ou de petites régions
   24. L'information et la sensibilisation aux thématiques de l'environnement
3. NATURE
   31. Etude et protection de la nature
   32. Usages de la nature, usage des ressources pour le développement local

1. SITES ET PATRIMOINE

Les associations qui se focalisent sur la sauvegarde du patrimoine bâti (40% des associations prises en compte dans l'enquête) se différencient entre des groupes très locaux qui œuvrent à la restauration d'un édifice du passé, ce sont les plus nombreux, et des groupes qui s'attachent plus largement à la sauvegarde des lieux historiques, des vestiges anciens, ou des traditions d'une petite région.

11. Les mobilisations pour la restauration des monuments

Forme 1. Les associations les plus locales poursuivent des objectifs de *restauration* et d'*entretien* de bâtiments anciens. Si ceux-ci sont très divers en Basse-Normandie (églises, abbayes, châteaux, moulins, etc.), dans la très grande majorité des cas il s'agit d'*églises* ou de *châteaux*. [21]

Par exemple : *"Entretien et restauration de l'église de Meuvaines, patrimoine artistique du XIIè sicle, et défense de ses abords"*.

12. Les mobilisations pour la sauvegarde et l'animation des lieux historiques

Forme 2. Des associations s'attachent à la *sauvegarde*, la *promotion* et l'*animation* du *patrimoine* que représentent les monuments *historiques* dans des sites particuliers (châteaux, abbayes, parcs notamment) ou à l'échelle de la région. Il s'agit aussi

[21] Dans cette partie, les mots en italiques sont les termes ou locutions les plus significatives des formes-types décrites.

d'associations qui font des recherches historiques ou s'attachent à faire vivre des traditions locales.
Par exemple : *"Grouper les propriétaires ou responsables de châteaux, abbayes et hauts-lieux de la région, en vue d'actions communes pour l'animation touristique et culturelle de cette région".*

13. La mise en valeur du patrimoine au sens large

Forme 3. Les associations s'attachant *mise en valeur* du patrimoine *culturel*, à la *diffusion* de la connaissance du *passé* et des *traditions* normandes poursuivent une vocation plus culturelle qu'économique. Elles sont souvent associées à des préoccupations de promotion touristique mais aussi, pour une partie d'entre elles, au mouvement régionaliste normand.
Par exemple : *"Pratiquer, faire connaître et développer le folklore normand, sous toutes ses formes".*

2. CADRE DE VIE et ENVIRONNEMENT

Les objectifs que l'on peut dire "environnementalistes" sont dominés par des préoccupations majoritairement centrées sur la défense du cadre de vie et la protection contre les pollutions et nuisances à un niveau très local. La majorité des associations "environnementalistes" ont des professions de foi qui les apparentent à des comités de défense de riverains cherchant à s'opposer à des menaces pesant sur leur cadre résidentiel (22%). Une minorité (15%) affichent des objectifs qui concernent la défense de l'environnement dans un sens plus large, spatialement et thématiquement, que le seul cadre résidentiel.

CADRE DE VIE

21. La défense du cadre de vie et de la qualité de la vie

Forme 4. La qualité de la vie est pour bon nombre d'associations locales la finalité exclusive, l'objectif consistant à *défendre*, *préserver*, *améliorer*, voire *promouvoir*, la *qualité de la vie*, dans une *commune* ou bien un *quartier* urbain. Les questions relatives à la qualité de l'eau sont fréquemment évoquées.
Par exemple : *"Proposer toutes mesures de nature à préserver et améliorer le cadre et la qualité de la vie de tous les habitants du village, pour empêcher que des transformations ne fassent perdre à la commune son caractère rural".*

22. La défense des intérêts de résidents, contre les pollutions et nuisances

Forme 5. La *défense* des *biens* et des *personnes*, la *lutte* contre les *nuisances* et les *pollutions* fait plus explicitement référence aux problèmes environnementaux

résultant des implantations d'activités et d'infrastructures. La lutte contre le bruit est une problématique très présente, ainsi que la protection des riverains sur le littoral (urbanisation de la côte, protection contre la mer).
Par exemple : *"Défense et protection des personnes, des biens et des sites contre les pollutions, nuisances et servitudes de toute nature de l'aérodrome de Caen-Carpiquet".*

ENVIRONNEMENT

23. La protection de l'environnement à l'échelle des sites et petites régions

Forme 6. Des associations, en nombre beaucoup plus limité, affichent des objectifs de protection de l'environnement qui sont plus globaux et à des échelles de territoire qui dépasse le seul cadre résidentiel : sites, littoral, canton, ... L'entretien des rivières, la gestion des déchets, les énergies alternatives sont des thématiques fréquentes.
Par exemple : *"Défense de l'environnement de la région d'Orbée, des sources, rivières et ruisseaux de la région".*

24. L'information et la sensibilisation aux thématiques de l'environnement

Forme 7. Des associations se créent sur des objectifs très ciblés consistant à former, *sensibiliser*, *informer* différents *publics* sur les problèmes environnementaux : les populations locales, les enfants dans le cadre scolaire, les *élus* et divers milieux *professionnels* (agriculteurs, industriels notamment).
Par exemple : *"Accueil de classes, information et formation du grand public, des pêcheurs, des kayakistes, sur les problèmes de l'eau et l'entretien de rivières. Organisation de chantiers de rivières".*

3. NATURE

Comme dans la plupart des régions, les associations qui s'attachent principalement à l'étude et à la préservation de la faune, de la flore ou de la nature en général, sont en nombre limité (14% des associations). Si elles sont peu nombreuses, leur territoire d'action concerne l'ensemble du territoire régional, et même au-delà pour certaines, et leur durée de vie est plus longue que la moyenne. S'y ajoutent des structures associant nature, gestion d'usages des milieux naturels et/ou développement local (10%). Pour ce type de thématique, la distinction entre pôle "nature" et pôle "envirronnement" est plus floue.

31. Etude et protection de la nature

Forme 8. Les préoccupations d'*étude* de la *faune* et de la *flore*, la *protection* des *milieux naturels*, la préservation du *paysage* mais aussi l'entretien, le *nettoyage*, de la

nature, sont les principaux objectifs avancés par les associations plus "naturalistes". Peu nombreuses néanmoins sont celles qui sont purement centrées sur la faune et la flore, à l'exemple du groupe pour *"la protection et l'étude scientifique des ornithorynques"*.

32. Usages des ressources naturelles et développement local

Forme 9. Des associations se préoccupe de la *préservation* de la nature et de son *entretien*, notamment des *chemins*, pour favoriser des usages de loisir comme la *randonnée* pédestre. Elles peuvent aussi y associer des finalités de *développement économique local*, notamment dans l'espace *rural.*

Par exemple : *"Réaliser le camescopage des sites de la vallée, organiser des circuits pédestres et de VTT, mener toute action visant à préserver la nature"*.

B. Les noms des associations

L'analyse lexicométrique des intitulés des associations montre qu'il existe un certain nombre de formes répétitives qui signifient plus ou moins explicitement le contenu thématique et/ou le mode d'action des groupes associatifs. Le traitement repère près d'une dizaine d'intitulés-type. Toutefois, les deux-tiers seulement des noms d'associations sont classés, ce qui montre qu'un tiers des structures ont des noms plus ou moins originaux. C'est le cas en particulier des associations naturalistes ou environnementalistes qui utilisent un sigle (GRAPE, CREPAN, CRILAN) ou empruntent le nom d'un animal ou d'une plante (Le Gypaete, Orchis, Le Houx vert).

Les intitulés-types des associations de Basse-Normandie

1.Amis des églises, des châteaux, des vieilles pierres

2.Défense des intérêts des habitants ou riverains, de leur cadre de vie

3.Protection de la nature, en région normande

4.Défense de l'environnement pour la commune ...

5.Association de sauvegarde des sites

6.Comité de défense

7.Etude, recherche, et mise en valeur du patrimoine

8.Groupement régional dans le domaine écologique, historique, archéologique, etc.

9.Groupes écologiques et culturels du pays d'Auge

1.Amis des églises, des châteaux, des vieilles pierres

La forme *association des amis de l'église, de la chapelle, du château*, suivi du nom de l'édifice, est l'une des moins ambiguës. Elle désigne un groupe local qui œuvre à la sauvegarde ou à l'entretien d'un monument.

2.Défense des intérêts des habitants, ou riverains, au titre du cadre de vie

Notions explicitement consuméristes, *cadre de vie* et *qualité de la vie* apparaissent dans les intitulés d'associations qui sont avant tout au service d'intérêts résidentiels locaux (*habitants, riverains*). L'espace pris en compte est plus restrictif que la commune : il s'agit souvent de quartiers, de sites. Les associations de consommateurs, du type *"confédération syndicale du cadre de vie"*, sont associées à ce groupe.

3.Protection de la nature, en région normande

Association pour la protection de la nature, ou de *la faune ou flore normandes*, sont les formes les plus simples des noms désignant des associations naturalistes à vocation généraliste et régionale.

4.Défense de l'environnement pour la commune ...

Association de défense de l'environnement de la commune de X est l'une des formes les plus répandues des associations environnementalistes locales, sans toutefois que l'on puisse en déduire si leurs préoccupations relèvent de l'environnement pris au sens large ou de la défense contre une nuisance ponctuelle.

5.Association de sauvegarde des sites

Association pour la sauvegarde du site X désigne le plus souvent une association assurant l'entretien, l'animation, voire la promotion, d'un lieu ou d'un patrimoine à caractère historique.

6.Comité de défense

Cet intitulé à connotation offensive est généralement associé à la contestation de projets d'infrastructure. Il peut être adopté par des groupes écologistes militants mais, le plus souvent, il s'agit de groupes de défense de riverains directement menacés, par un tracé d'autoroute par exemple. L'espace d'action est explicitement dépendant du projet contesté, et il est souvent supra communal.

7.Etude, recherche, développement, mise en valeur, du patrimoine

Association pour la sauvegarde et la mise en valeur, ou bien *pour la recherche, l'étude et l'animation du patrimoine*, désignent des structures qui à l'échelle d'une commune, de la région entière ou d'une petite région, ont mission d'exploiter le

potentiel culturel, économique et touristique du patrimoine, généralement sous toutes ses formes, artistique, historique, architecturale. L'idée de *mise en valeur* est ici directrice.

8.Groupement régional dans le domaine écologique, historique, archéologique, etc.
Les groupements à caractère fédératif, notamment pour l'espace régional, ont des dénominations reconnaissables grâce à des locutions du type *groupement régional, fédération, union régionale, association (...) de Basse Normandie*. Mais cette forme peut concerner aussi bien le domaine de l'environnement et de la nature que le domaine patrimonial et, en particulier, archéologique.

9.Groupes écologiques et culturels du pays d'Auge
Ce groupe d'intitulés d'associations est surtout artefactuel, car il est déterminé par la fréquence de la mention de *Pays d'Auge*. La vitalité de cette petite région génère un grand nombre d'associations qui se préoccupent autant de faire vivre les arts et traditions populaires du passé que de défendre activement l'environnement. Le pays d'Auge est l'archétype des régions normandes dans lesquelles la défense de l'identité culturelle revêt autant d'importance que la défense du cadre de vie, et pour lesquelles on peut se demander si la préoccupation environnementale n'est pas une composante de la culture régionaliste plutôt qu'une finalité en soi. "Vivre en pays d'Auge", "Sauvegarde et développement du pays d'Auge", "Combat vert pays d'Auge", sont des intitulés qui disent assez la dynamique mobilisatrice que génère le sentiment d'appartenance à ce territoire.

C. Classement thématique des associations s'intéressant aux sites et à l'environnement

L'analyse lexicométrique de la formulation des objectifs livrée par les professions de foi met en évidence les axes structurants des finalités de l'action associative dans le domaine de la protection des sites et de l'environnement. Une analyse de contenu classique [22] permet de rentrer dans le détail et de différencier plus finement les domaines d'intervention des associations. Une telle approche a été menée sur deux "cohortes" de déclarations en préfecture, dans l'arrondissement de Caen. La première cohorte correspond aux années 1970-1973 et 1980-1983 (73 associations repérées), c'est-à-dire aux premières vagues de multiplication des associations environnementalistes. La seconde

[22] L'analyse lexicométrique est fondée sur la fréquence des mots et des associations de mots. Par nature, elle ne repère que les formes les plus saillantes des discours, c'est-à-dire les plus répétitives. L'analyse de contenu classique consiste, par le biais d'une lecture "compréhensive", à rapprocher des formulations que l'on peut juger proches et à les rapporter à une forme type d'objectif.

cohorte est représentative de la vague du début des années 90 (157 associations repérées pour les années 1990 à 1993).

Tableau 9

Classement thématique

	NATURE		PATRIMOINE				ENVIRONNEMENT					
Périodes (nombre d'associations)	N	U	SC	P	C	SE	E	EU	D	ER	ES	V
1970 à 1983 (73)	8,2	11,0	4,1	10,8	12,4	11,0	20,4	6,9	6,9	4,1	2,8	1,4
1990 à 1993 (157)	7,6	3,8	1,9	5,1	18,5	10,8	22,9	7,7	8,3	3,8	2,5	7,0
Ensemble (230)	***7,8***	***6,1***	***2,6***	***7,0***	***16,5***	***10,9***	***22,2***	***7,4***	***7,8***	***3,9***	***2,6***	***5,2***
	14%		*37%*				*49%*					

CRÉDOC, 1999

Catégories selon le domaine d'activité dominant

N	étude et protection de la nature (stricto sensu)
U	usagers de la nature
SC	sauvegarde des sites du point de vue historique principalement
P	sauvegarde du patrimoine architectural
C	finalités culturelles (traditions, métiers anciens, ...)
SE	sauvegarde des sites avec préoccupation environnementale
E	protection de l'environnement (stricto sensu)
EU	environnement urbain (type comité de quartier)
D	comité de défense (contre nuisance, pollution, projet d'infrastructure)
ER	environnement rural et développement local
ES	économie sociale (emplois d'insertion dans le domaine de l'environnement)
V	écologie politique

Le dépouillement a conduit à retenir 12 types distincts permettant de répartir sans trop d'ambiguité les 230 professions de foi. Quand on regroupe ces types selon les trois grands pôles nature / culture / environnement, on obtient une répartition donnant les mêmes poids que ceux donnés par l'analyse lexicométrique [23] : 14% pour les "naturalistes" (pris au sens étroit de ceux qui se focalisent sur les milieux et les espèces), 37% pour les "patrimonialistes" (centrés sur les dimensions culturelles), et 49% pour les "environnementalistes" (entendu au sens large, c'est-à-dire y compris les finalités économiques et politiques).

[23] Les regroupements des formes-types par grand domaine (cf ci-dessus, partie A) donne : 40% pour "culture" (formes-types 1, 2 et 3), 13% pour "nature" (forme 8 seule) et 47% pour "cadre de vie" et "environnement" (formes 4, 5, 6, 7 et 9).

Cette approche permet de mesurer que chacun des trois grands courants rassemble des objectifs qui sont non seulement très divers mais surtout inégalement proches des finalités cardinales de la défense de la nature et de l'environnement. Par ailleurs, la comparaison des deux périodes montre que l'importance de certaines thématiques d'action a varié dans le temps.

Si l'on adoptait une définition restrictive du champ des associations mobilisées par la défense de la nature et de l'environnement, dans le sens étroit correspondant aux objectifs d'action de l'administration de tutelle, alors 30% seulement des associations retenues dans l'inventaire bas-normand mériteraient d'être prises en compte. Dans ce cas, la région ne compterait pas de l'ordre de 450 associations actives, mais seulement 150, se répartissant entre 40 associations naturalistes et 110 associations de protection de l'environnement.

A ce premier cercle, on peut en associer un second, constitué des associations de sauvegarde des sites se préoccupant explicitement d'environnement, des comités de défense contre les nuisances et des comités de quartiers urbains. Ceci suppose d'adopter une vision de l'environnement qui intégre la défense du cadre de vie, ce qui a été explicitement prévu par le ministère de l'environnement à sa création. Ce point de vue conduit à adjoindre 26% des groupes retenus par l'inventaire.

Un troisième cercle rassemble des thématiques plus disparates, mais qui sont néanmoins directement dépendantes du développement des politiques de l'environnement : les usagers de la nature, les associations d'écologie politique et les associations d'économie sociale investissant le domaine de l'environnement, soit 14% des groupes de l'inventaire.

Ces trois premiers cercles réunissent 70% des structures. Reste 30% d'associations mobilisées par la défense des monuments, du patrimoine, des traditions régionales et des territoires ruraux. Ce quatrième cercle pose question. L'intégrer à la défense de l'environnement, revient à considérer que les enjeux du cadre résidentiel sont les véritables moteurs de la question environnementale. Ne pas le faire, c'est imposer une coupure, particulièrement incommode en Basse-Normandie, entre objet naturel et objet culturel.

Cette interrogation marque bien le caractère réducteur d'une analyse du mouvement associatif qui resterait inféodée aux découpages institutionnels des attributions ministérielles. Cette perspective peut se justifier si l'objet de

l'analyse est celui de l'institutionnalisation, ressort toujours très puissant dans le fonctionnement du système associatif français. Elle est au contraire perverse si l'interrogation porte sur la réalité d'un mouvement social investissant, à différentes échelles spatiales, la question de l'environnement au sens de l'espace de vie, et selon des perspectives multiples, naturelles, culturelles, sanitaires, idéologiques. Qu'il s'agisse de "richesses" culturelles ou naturelles, le militantisme relatif à la sauvegarde des sites se révèlent être de même nature. De même, la défense du cadre de vie et la mobilisation pour le développement local affirment, de manière similaire, l'aspiration sociale à des formes plus actives de démocratie locale. De même encore, régionalisme et écologisme sont deux idéologies qui, aujourd'hui, s'interpénètrent.

Un exemple peut éclairer ces imbrications.

" Vivre au pays ", dans le canton de Bricquebec (Manche), est une association apparue en 1985. Ses statuts disent qu'elle veut *" favoriser le développement économique, social et culturel, dans le respect de l'environnement "*. Elle se définit comme un groupe œuvrant à la sauvegarde des sites, à la lutte contre les nuisances et à la contestation des installations dangereuses. Ses moyens d'action sont la sensibilisation aux questions d'environnement, l'intervention auprès des pouvoirs publics, voire l'organisation d'actions de protestation. C'est une petite association locale, affichant 20 adhérents et 5 militants, que l'on peut regarder comme l'exemple type du *comité de défense* investissant la problématique de la protection des sites et paysages pour l'affirmation d'intérêts locaux. Si l'histoire que retrace son président confirme ces caractéristiques, elle révèle surtout la complexité des filiations en jeu dans le champ de l'écologie. L'association est née à la suite de la candidature de son président, professeur d'histoire-géographie, aux cantonales de 1985 sur une liste des Verts. A l'annonce d'un projet d'ouverture de carrière à proximité de Bricquebec, se crée (1992) une autre association *" Environnement et Patrimoine de la région de Bricquebec "* réunissant jusqu'à 150 personnes décidées à s'opposer au projet de carrière. Toutefois, devant l'impossibilité d'entraîner cette association dans un recours devant le tribunal administratif, le professeur d'histoire-géographie utilise *" Vivre au pays "* pour intenter l'action. Au terme de trois ans de procédure, le recours juridique se solde finalement par un échec. Depuis, l'association est en sommeil, ses adhérents n'étant pas prêts à s'engager dans de nouvelles contestations. Ceci n'empêche pas son président d'être actif dans d'autres associations, notamment *" Parlers et traditions populaires en Normandie "* (fondée en 1968) et *" Magène "* (fondée en 1989), émanation d'un groupe folklorique. Créée par le mouvement régionaliste de la

des années 60, la première est tirée, par les nouvelles générations d'adhérents, vers la *" mouvance de l'écologie "* : protection du patrimoine bâti, de l'artisanat, de la pêche traditionnelle, de la culture de la pomme, de la vigne, etc. La seconde édite des disques de chansons en patois qui cultivent les thèmes à connotations écologiques (les arbres, la mer, ...).

Pris isolément, le comité de défense n'est qu'une manifestation ponctuelle, un "impact d'orage" parmi beaucoup d'autres, où certains ne verront que le réflexe de protection d'intérêts locaux (le fameux "Nimby"). Situé dans les filiations militantes de la région, il apparaît au contraire comme un moment de mobilisation s'ajoutant à d'autres, dans l'espace comme dans le temps. Dans cette perspective, le "combat" environnemental ne se réduit pas à lui-même mais prend la dimension d'une composante d'un mouvement plus vaste et très ramifié, celui de la culture régionaliste revivifiée par l'idéologie écologique.

A l'appui de ce qui peut prendre la forme d'une interrogation centrale - la préoccupation de l'environnement ressort-elle du culturalisme régionaliste ou est-elle une réaction localiste contre le progrès de l'urbanisation ? -, il est intéressant de remarquer que certaines thématiques d'action ont progressé au détriment d'autres. Au cours des vingt cinq dernières années, la part des créations de groupes d'usagers de la nature a régressé, tandis que celle de l'écologie politique a progressé. De même, le nombre de nouvelles associations de sauvegarde des sites et du patrimoine architectural est en baisse, mais celui des associations de défense des traditions régionales est en hausse. Ces évolutions pourraient laisser penser que s'affirme un courant éco-régionaliste qui prolonge, voire revivifie dans un contexte social et culturel renouvelé, les mouvements de culture régionale des années 60 et 70.

Parallèlement, le poids des associations naturalistes (stricto sensu) et environnementalistes (y compris les comités de défense) est restée le même à vingt ans d'intervalle. Tout se passe comme si le processus de l'inventaire, par repérage des déclarations en préfecture, aboutissait à constituer : d'une part, un noyau central correspondant aux thématiques relevant le plus explicitement des objectifs de défense l'environnement et de protection de la nature ; d'autre part, une couronne plus mouvante de thématiques partageant le souci environnemental mais à partir de préoccupations d'un autre ordre (politique, économique, patrimonial, consumériste, ...).

Faut-il voir dans ce résultat le reflet d'une réalité en construction ou bien un simple artefact induit par la méthode d'inventaire ? La bonne réponse consiste vraisemblablement à joindre les deux perspectives. Le fait de pouvoir repérer des formes cardinales de mobilisation environnementale, ce que montre l'approche lexicométrique sur les professions de foi et le nom des associations, atteste que des modèles d'enjeux et d'action collective se sont répandus et stabilisés entre le début des années 70 et le milieu des années 90. Dès lors, loin de n'être qu'un découpage artificiel de la complexité du tissu associatif, la procédure d'inventaire parait en mesure de capter une réalité sociale concrète.

Les processus d'institutionnalisation contribuent à circonscrire le milieu environnementaliste et à accroître les signes qui en facilite le repérage (vocabulaire thématique, registres d'action, agrément par les pouvoirs publics, ...). Pourtant, à la différence d'autres univers associatifs plus concentrés et/ou plus structurés (l'humanitaire par exemple), ce milieu n'est pas encore figé. On peut constater qu'il a diffusé, par étapes successives depuis les années 70, dans des sphères nouvelles : le champ politique, le domaine de la consommation, le monde de l'éducation, de l'insertion sociale et économique, ... Ce mouvement accroît les cercles tout en brouillant sans cesse les marges. Peut-on, pour autant, en rester à une vision autogénérative de l'environnementalisme, comme si l'écologie était un moteur idéologique suffisamment puissant pour imposer à lui seul le développement d'un nouvel espace de gestion publique ? La situation de la Basse-Normandie, comme celle de la Bretagne d'ailleurs [24], régions où les préoccupations régionalistes sont à la fois fortes et en phase de renouvellement, invitent à se poser la question. De la réponse dépend le caractère central ou non de ce que la vision institutionnelle désigne, jusque là, comme le noyau des associations de défense de l'environnement et de protection de la nature.

III Registres et modes d'action des associations

Au-delà des thématiques, les associations peuvent être caractérisés par leur importance numérique (adhérents, membres actifs), leurs moyens d'action et leur espace d'intervention.

[24] Les premiers éléments d'une étude en cours sur des associations bretonnes font état des correspondances existant entre le renouveau musical de la culture bretonne et les préoccupations écologiques.

A. Ancienneté et taille des groupes associatifs

Vu à travers le spectre des moyennes statistiques, le tissu des associations agissant dans le domaine de l'environnement est composé principalement de structures à la fois petites et de création récente. Les trois-quarts comptent moins de 100 membres et 70% ont, au maximum, 10 ans d'existence .

Les dates de création [25]

Avant 1975	31	11,6%	
1975-1984	46	17,2%	
1985-1989	66	24,7%	année médiane 1989
1990-1992	67	25,1%	
1993-1995	57	21,4%	

Le nombre d'adhérents

20 ou moins	58	24,2%	
21 à 50	66	27,5%	
51 à 100	56	23,3%	nombre médian 50
101 à 499	44	18,3%	nombre moyen 110
500 et plus	16	6,7%	

Le nombre de militants

5 ou moins	38	19,5%	
6 à 10	56	28,7%	nombre médian 11
11 à 29	62	31,8%	nombre moyen 25
30 et plus	39	20,0%	

Si l'on projette les nombres d'adhérents et de personnes actives sur l'ensemble des associations réputées actives repérées par l'inventaire (de l'ordre de 450), on arrive, pour la région Basse-Normandie, aux ordres de grandeur suivants. Environ 50 000 personnes sont adhérentes des associations de défense de l'environnement, de sauvegarde des sites et de la nature, ce qui, rapporté à la population de plus de 18 ans, représenterait 5% des habitants de Basse-Normandie. Cet ordre de grandeur est un peu supérieur à la moyenne nationale (qui se situe entre 3 et 4%), mais tout à fait cohérent avec celle-ci [26].

[25] Ces données correspondent aux réponses des associations intérrogées au questionnaire du CRÉDOC de 1996.
[26] Les enquêtes du CRÉDOC sur les adhérents aux associations montre que la part des Français de 18 ans et plus déclatrant faire partie d'une association se préoccupant de la nature et de l'environnement fluctue, depuis le début des années 80, entre 3,5 et 4,5%.

En revanche, le nombre de personnes actives, ou de militants, ne représenterait que 1% de la population adulte régionale (soit de l'ordre de 10 000 personnes).

Tableau 10

Estimation du nombre d'associations par domaine et du nombre d'adhérents en Basse-Normandie

nombre total d'associations actives	nombre d'associations "naturalistes"	nombre d'associations "patrimonialistes"	nombre d'associations "environnementalistes"
450	60	170	220

nombre d'adhérents pour l'ensemble des associations	part dans la population adulte (plus de 18 ans)	nombre de personnes actives pour l'ensemble des associations	part dans la population adulte (plus de 18 ans)
50 000	5%	10 000	1%

CRÉDOC, 1999

NB. Les estimations sont basées sur les résultats de l'inventaire et sur les données de l'enquête ; le nombre d'adhérents est rapporté à la population de Basse-Normandie (sur la base des chiffres du recensement de 1999).

Paradoxalement, le nombre d'adhérents et le nombre de militants ne sont pas corrélés, ce qui laisse entendre que les deux notions ne recouvrent pas la même réalité. De ce fait, elles sont toutes deux importantes à prendre en compte pour caractériser la structure des associations.

En revanche, le nombre d'adhérents n'est pas indépendant de la date de création de l'association : tendanciellement, plus l'association est ancienne plus elle compte d'adhérents. Il ne faut vraisemblablement pas y voir une tendance de ces structures à grossir au fil des années, mais plutôt un effet de l'importance des structures sur leur longévité : plus on recule dans le temps, plus ce sont les associations importantes numériquement qui se sont maintenues jusqu'à aujourd'hui.

B. Moyens et espaces de l'action

En croisant les objectifs et les modalités d'action des associations, la nébuleuse se structure selon quatre univers principaux. L'enjeu de la protection de l'espace naturel s'oppose à celui de la préservation des sites et des paysages. L'enjeu de la lutte contre les projets d'aménagement et les nuisances s'oppose

aux autres finalités qui investissent le domaine de l'environnement (le développement local, l'initiation, l'insertion par l'emploi) (cf. figure p.75). Dans l'inventaire bas-normand, les associations de défense de la nature et de l'environnement, motivées par une dynamique de mobilisation collective contre les pollutions et les destructions des milieux, ne représentent que la moitié des structures inventoriées. L'autre moitié correspond à différents usages des ressources naturelles, à la protection du patrimoine (culturel et naturel), au développement local.

Cette situation indique clairement que le monde associatif dans le domaine de l'environnement ne se limite pas, comme on le pense souvent, à des groupes de défense ou d'écologie, oscillant entre la mobilisation citoyenne et la société savante. Une part, devenue importante, des associations s'intéressant au domaine de l'environnement, sont des structures qui développent des activités de service, à caractère bénévole (secteur de l'éducation à l'environnement, activité d'inventaire, de gestion de réserves, etc.), ou marchand (recyclage des déchets, chantiers d'insertion, agriculture biologique, tourisme, etc.). Ce domaine, qui a pris de l'importance à partir du milieu des années 80, est manifestement en expansion et il est créateur d'emplois, en particulier d'emplois aidés (CES, emplois-jeunes).

Une association comme l'ADAME des Marais à Marchésieux (Manche), *"association pour le développement, l'animation et l'éveil des marais"* en est un exemple. Créée en 1984, comptant aujourd'hui une quizaine de membres actifs (sur 90), elle se donne pour but de *"créer de nouveaux emplois autour de l'entretien du paysage bocager et développer le tourisme dans un environnement préservé"*. Elle situe son registre d'action à la fois dans la protection de la nature et la défense du cadre de vie. Quant à ses moyens d'action, elle retient les actions concrètes de protection de l'environnement et la réinsertion sociale, mais ne développe ni l'expertise ni les mobilisations collectives.

Le couplage des domaines d'activités et des modes privilégiés d'intervention différencie assez bien les types d'association. De ce point de vue, les modes d'action sont très éclairants : les moyens contestaires (action collective de protestation et recours au procédures judiciaires) s'opposent fortement aux interventions dans le champ économique (développement local et insertion sociale notamment), mais aussi aux activités de gestion et d'expertise. A travers ces trois modes, très tranchés, on retrouve l'opposition fréquemment observée entre associations "environnementalistes", du type comité de défense ou

association polyvalente, et associations "naturalistes" d'étude et de gestion des milieux. Mais apparait clairement un troisième espace, qui a pris de l'importance, et qui rassemblent les associations d'usagers de la nature et les associations de développement d'activités de services dans le domaine de l'environnement. Peux t-on employer pour ce secteur, le terme de "environnementalisme entrepreneurial" ? On peut penser que la logique économique générale pousse dans ce sens [27] .

Les moyens d'action privilégiés

(parmi les 270 associations enquêtées)

part des associations privilégiant ...	(réponses multiples)
1. Procédures administratives et judiciaires	18%
2. Actions collectives de protestation	20%
3. Campagnes de mobilisation	23%
4. Participation à des commissions	23%
5. Intervention auprès des pouvoirs publics	46%
6. Initiation, sensibilisation, formation	45%
7. Opérations concrètes de protection	30%
8. Réalisation de recensements, inventaires	20%
9. Etudes, expertise	18%
10. Actions de développement local	27%
11. Emplois de réinsertion sociale	6%

Les moyens d'action les moins partagés sont ceux qui différencient le mieux les associations (cf. tableau ci-dessus) : procédures contentieuses, actions de protestation, expertise, création d'emplois. En revanche, l'intervention auprès des pouvoirs publics tout comme l'initiation aux questions d'environnement sont des moyens adoptés par le plus grand nombre. Il se confirme par là que les associations françaises ont pour interlocuteurs privilégiés les pouvoirs publics, surtout locaux. Mais transparaît également leur mobilisation dans le registre de la sensibilisation et de l'éducation, forme actuellement très investie pour asseoir leur légitimité auprès de la société civile.

La majorité des associations investit les questions environnementales dans des territoires très restreints : un quartier ou une commune (33% d'entre elles), un

[27] Les associations à caractère "entrepreneurial" dans le domaine de l'environnement ont été étudiées notamment par René-Pierre Chibret. "Les associations 'entrepreneuriales' : un nouveau modèle d'engagement collectif pour l'environnement ?" RP Chibret, in *Dynamique et fonctionnement des associations de protection de la nature et de défense de l'environnement*, Crésal, Juillet 1999.

site naturel ou quelques communes limitrophes (26%). A partir de l'échelle du canton, on peut considérer que l'on a affaire à des associations qui se situent plus clairement dans une perspective d'action qui dépasse les intérêts locaux (ce qui n'exclut pas qu'elles puissent poursuivre des intérêts catégoriels, d'usagers de la nature, de propriétaires ou de professionnels divers). Finalement, sur les 450 associations réputées actives en 1995, moins de 100 sont des structures qui projettent leur action à l'échelle de la région toute entière (ou au delà de celle-ci).

L'espace d'intervention [28]

Un périmètre d'action local (commune, quartier)	33%	LOCAL étroit	33%
Un territoire naturel	19%		
Plusieurs communes	7%		
Un canton	15%		
Le département	3%	LOCAL petite région	44%
La région	10%		
Au delà de la région	5%	REGION et plus	15%
Pas de territoire précis	8%		

Un examen par grand domaine d'intervention, culture-environnement-nature, fait apparaître la relation qui existe entre l'échelle d'intervention et l'ampleur de l'action. Du point de vue spatial, on peut aisément distinguer trois échelles : "locale" quand elle ne dépasse pas la commune ; correspondant à une "petite région" dès que plusieurs communes sont concernées, et celà jusqu'à l'échelle du département (cette vision très extensive de la notion de "petite région" retient l'idée de proximité, notamment administrative) ; relative à la "grande région", dès que plusieurs départements sont impliqués (départements de la Basse-Normandie et au-delà).

Pour les thématiques d'action, on peut également distinguer trois grands niveaux qui reprennent le schéma d'analyse développé par Lascoumes (1988) [29]. L'action est considérée comme "ponctuelle" quand elle se limite à être une action de défense contre une nuisance ou une pollution, ce qui est le

[28] Réponses des associations intérrogées au questionnaire du CRÉDOC de 1996.
[29] in *Conflits d'environnement et intérêts protégés par les associations de défense*, E.JOLY-SIBUET, P.LASCOUMES, Ministère de l'Environnement, 1988.

cas de la plupart des "comités de défense", ou bien quand il s'agit d'une association de sauvegarde d'un monument, du type "Les amis de l'église xxx".

L'action est au contraire "généraliste" ou bien "plurithématique" quand elle se préoccupe de l'environnement, de la nature ou encore de la culture, soit de manière générale, dans le sens où tout ce qui touche au domaine intéresse l'association concernée (elle est alors "généraliste"), soit en développant plusieurs axes d'intervention (l'association est alors "plurithématique"). Ce développement de l'action peut se limiter à un cadre strictement local (cas des nombreuses associations "généralistes" du type "Mieux vivre à xxx"). A l'autre extrême, les quelques grandes structures à vocation fédérative rentrent le plus souvent dans la catégorie "plurithématique".

Enfin l'objectif est "spécialisé" quand il est focalisé sur une thématique appelant le développement de compétences sur une question précise qui nourrit et justifie l'activité de la structure. Cette dimension de la compétence spécifique les distingue des objectifs "ponctuels". De ce fait, les associations à caractère "spécialisé" ont des échelles d'intervention qui dépassent le cadre local. Un certain nombre sont des structures para administratives ou professionnelles.

Les échelles de l'action, spatialement

(parmi les 270 associations enquêtées)

Périmètre	local	petite région	grande région	CULTURE
	64%	28%	8%	
Périmètre	local	petite région	grande région	ENVIRONNEMENT
	28%	58%	14%	
Périmètre	local	petite région	grande région	NATURE
	20%	40%	40%	
Périmètre	local	petite région	grande région	ENSEMBLE
	41%	44%	15%	

Les associations qui se focalisent sur la conservation du patrimoine sont majoritairement des petits groupes locaux dont l'objectif d'action reste très ponctuel, c'est-à-dire centré sur la sauvegarde d'un monument. A l'opposé de ceux-ci, les associations "naturalistes" sont soit des structures à vocation

généraliste, intervenant sur des espaces naturels plus vastes que l'échelle communale, soit des structures spécialisées qui bien souvent situent leur action dans le cadre régional voire au-delà. Ces dernières s'appuient généralement sur des compétences scientifiques du pôle universitaire régional : c'est le cas du Groupe ornithologique normand (créé en 1972) et du Groupe mammalogique normand (créé en 1978).

Les échelles de l'action, thématiquement

(parmi les 270 associations enquêtées)

Objectif	ponctuel	généraliste / plurithématique	spécialisé	CULTURE
	50%	33%	17%	
Objectif	ponctuel	généraliste / plurithématique	spécialisé	ENVIRONNEMENT
	45%	15%	40%	
Objectif	ponctuel	généraliste / plurithématique	spécialisé	NATURE
	-	45%	55%	
Objectif	ponctuel	généraliste / plurithématique	spécialisé	ENSEMBLE
	42%	25%	33%	

Les associations environnementalistes se partagent entre des groupes locaux dont l'objectif reste ponctuel (c'est le cas des nombreux "comités de défense") et des associations plutôt spécialisées. Les groupes à vocation généraliste sont les moins nombreux. Bien que la plupart des associations de défense de l'environnement limitent leur champ à un espace de proximité résidentielle, il est fréquent que l'action s'élargisse aux communes voisines de la commune siège. Par comparaison avec les associations culturelles, on peut qualifier leur périmètre d'action de "local élargi". Ainsi, sur le spectre qui va des patrimonialistes aux naturalistes, les caractéristiques de l'action environnementaliste situent ces associations à mi-distance des deux pôles opposés.

C. Le positionnement stratégique des associations de Basse Normandie

Le croisement des caractéristiques relatives d'une part aux domaines thématiques investis par les associations, d'autre part aux modalités d'action qu'elles privilégient, suggère que les associations de Basse Normandie se différencient selon deux dimensions :
le registre d'investissement - naturel / culturel - et la dynamique d'action - gestionnaire / contestataire -.

Ces deux axes délimitent quatre cadrans dans lesquels se distribuent les associations étudiées selon leurs finalités et modalités d'action.

Les deux axes :

Axe 1 NATURE ------- ENVIRON+NEMENT --------- SITE

Axe 2 DEVELOPPEMENT/GESTION ------+------SAUVEGARDE/PROTESTATION

La distribution des positionnements stratégiques des associations montre que l'on n'a pas affaire à trois domaines distincts - champs naturaliste/ environnementaliste/ patrimonialiste - mais plutôt à un spectre qui va du naturel au culturel et qui se trouve centré sur une conception large de l'idée d'environnement qui inclut les sites et les milieux.

Cette configuration est conforme à ce que nous avions observé en Ile de France notamment dans le département de la Seine et Marne, c'est-à-dire dans des contextes de densité d'urbanisation pour lesquels la dimension de l'environnement renvoit tout autant à la défense du patrimoine paysager qu'à la sauvegarde des milieux naturels [30]. L'idée d'environnement réunit aujourd'hui deux grands registres qui ont pris une égale importance si l'on en juge par le nombre des associations : le souci du cadre de vie et l'intérêt pour l'espace naturel.

L'intérêt pour l'espace naturel se développe selon deux directions, la préservation des milieux et des espèces, registre fondateur des préoccupations écologiques, d'une part (cf. ci-dessous, cadran 1), la découverte, l'initiation et l'usage à des fins économiques de la nature, d'autre part (cf. cadran 2). Ces deux secteurs répondent à des logiques assez divergentes. Les associations du premier cadran, les "naturalistes", sont souvent anciennes mais minoritaires

[30] B. MARESCA (1997) op.cit.

(13%). Elles poursuivent des finalités d'études et de gestion des milieux naturels dans la perspective de l'écologie scientifique. Les associations du second cadran sont beaucoup plus nombreuses (37%) mais souvent de création récente, parce que leur durée de vie est faible. Elle participe de l'exploitation économique des thématiques de la nature et de l'environnement, dans des directions diverses, soit de l'économie sociale (animation, insertion sociale), soit du tourisme et du développement local.

Graphique 8

Les cadrans de la distribution des associations étudiées selon les finalités et modalités d'action

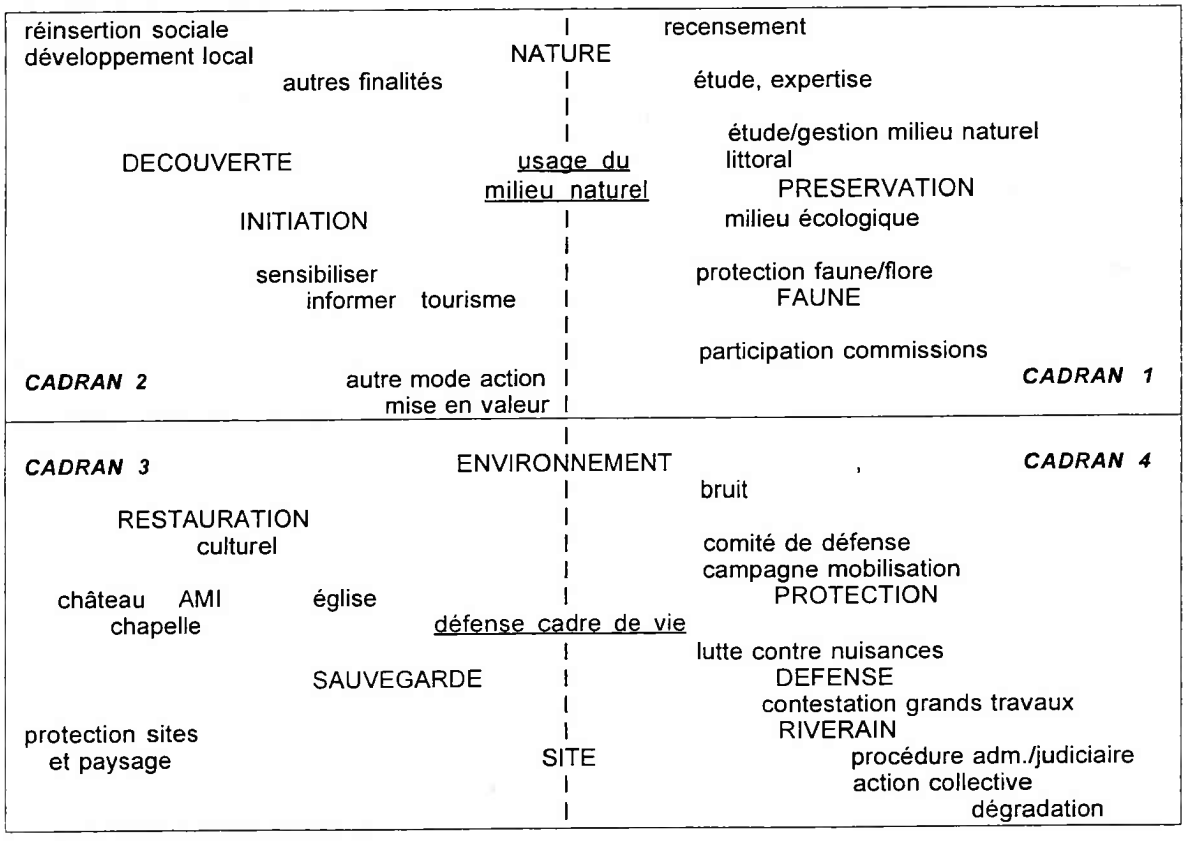

CRÉDOC, 1999

Guide de lecture Cette représentation graphique est le résultat de l'analyse multicritère croisant les domaines investis (*protection de la faune et la flore*, *contestation de grands projets*, *autres finalités*, ...), et les modes d'action des associations (*étude et expertise*, *action collective*, *présence dans commissions*, ...). Sont notés en majuscules, les mots les plus fréquents dans les professions de foi des associations. Dans cette représentation, la proximité indique une liaison forte, tandis que l'éloignement le long d'un axe correspond à des aspects diamétralement opposés (comme *réinsertion sociale* et *action collective*).

Dans le détail, la classification statistique différencie 9 modèles d'action principaux, selon un spectre qui va des groupes de protection de la nature aux comités de sauvegarde du patrimoine.

Les 12 types de registres d'action

(selon la typologie établie à partir des 270 associations ayant répondu à l'enquête)

1. Actions de défense pour la préservation de la nature	5%	
2. Usages du milieu naturel (randonnées, photo, ...)	8%	
NATURE		13%
3. Initiation et sensibilisation à l'environnement	6%	
4. Comités de riverains contre des nuisances	8%	
5. Comités de défense contre des projets d'infrastructure	9%	
6. Protection des sites et du cadre de vie en général	6%	
7. Valorisation des ressources naturelles et développement local	16%	
(+ associations environnementales en sommeil)	(4%)	
ENVIRONNEMENT		49%
8. Autres finalités d'action sans rapport avec la nature	12%	
9. Sauvegarde du patrimoine architectural et des sites	22%	
(+ associations non environnementales en sommeil)	(4%)	
CULTURE		38%

Pour contrôler l'analyse automatique fondée sur le traitement statistique des caratéristiques des associations, un classement manuel fondée sur une appréciation globale du "profil" de chaque structure a été réalisé parallèlement.
Les résultats sont logiquement convergents s'agissant de la répartition par grands domaines d'intervention. Mais la comparaison des deux classifications permet d'éclairer le détail des différents "profils" d'associations, en particulier pour les "naturalistes" et les "environnementalistes".

Les véritables associations naturalistes spécialisées se révèlent peu nombreuses (4 seulement dans l'échantillon). Les autres sont des groupes généralistes s'intéressant à la nature ou des "amoureux" de la nature, randonneurs et chasseurs d'image notamment (on compte 9 associations de photographes, vidéastes ou artistes développant leur activité sur les milieux naturels).

Les associations de défense de l'environnement se révèlent plus difficiles à classer. Le traitement manuel a plus de mal que la classification multicritères automatique à distinguer clairement des "profils" distincts. Ce constat vaut notamment pour les comités de défense qui ont beaucoup de caractéristiques communes liées au caractère répétitif des motifs qui suscitent leur création (opposition à des projets de route, à des implantations ou extension de carrière, défense contre les inondations, les dégats de la mer, etc.). La classification distingue trois catégories pertinentes selon que les comités de défense focalisent leur action contre des nuisances, des projets d'urbanisation ou d'infrastructure, ou, plus globalement, pour la protection de sites ou de cadres résidentiels.

Répartition des 270 associations ayant répondu à l'enquête après classement thématique manuel des registres d'action

1. Faune et flore	2%	
2. Naturalistes non spécialisées	5%	
3. Usagers de la nature	6%	
NATURE		13%
4. Environnement et développement local (dont insertion sociale)	9%	
5. Protection de l'environnement, généraliste ou spécialisé	10%	
6. Comité de défense	25%	
(+ associations environnementales en sommeil)	(6%)	
ENVIRONNEMENT		50%
7. Protection des sites, des paysages	12%	
8. Sauvegarde du patrimoine architectural	22%	
(+ associations non environnementales en sommeil)	(3%)	
CULTURE		37%

Ces classements recoupent celui que donnent les réponses, fournies par les personnes ayant répondu au questionnaire, à la question sur le champ d'action principal de l'association. Cette question (cf. page suivante) reprenait la grille thématique utilisée par le ministère de l'Environnement pour distinguer ses différents domaines de compétences.

Le champ d'action principal [31]

La protection de la Nature	16%	NATURE	16%
La protection de l'environnement en général	30%		
La protection de l'eau, de l'air, des sols	4%		
La lutte contre les pollutions et nuisances	6%		
L'amélioration du cadre de vie	13%	ENVIRON.	53%
La protection des sites et paysages	27%		
La protection de l'urbanisme	4%	CULTURE	31%

IV. De la diversité des contextes associatifs : une série d'exemples

Pour atteindre la compréhension de la dynamique du mouvement social qui suscite la multiplication des groupes de défense de l'environnement il faut pouvoir aller plus loin que la seule exploration quantitative du tissu des associations locales. Il faut pouvoir, notamment, suivre les ramifications qui relient la défense de l'environnement à d'autres enjeux. Si la réalisation d'inventaire à partir des déclarations en préfecture reste le meilleur moyen de décrire le tissu associatif à partir des finalités d'action et de l'inscription territoriale, ses limites sur le plan de la production de connaissances sont vite atteintes. A l'aval de l'inventaire, l'enquête sociologique doit reprendre ses droits. C'est, en particulier, en explorant la trajectoire des acteurs de l'action associative (fondateurs, continuateurs, membres actifs) que l'on peut espérer éclairer la dynamique des structures. La confrontation des dynamiques institutionnelles, que peut révéler l'analyse de réseau, et militantes, à travers des analyses de trajectoires individuelles, peut contribuer à construire un mode de lecture des histoires associatives.

Les "instantanés" de contextes associatifs présentés ici, pour conclure ce travail, invitent à explorer plusieurs pistes de réflexion : dans quelle mesure la multiplication des comités de défense alimentent les mobilisations pour le développement local ?

[31] Réponses des associations intérrogées au questionnaire du CRÉDOC de 1996.

A. Des comités de défense du cadre de vie à la valorisation de l'espace naturel

L'ancienneté des comités de défense et leurs mutations dans le temps

La même personne est à l'origine de deux associations dont la création est très éloignée dans le temps (la première date de 1964, la seconde de 1996) mais dont les ressorts de l'action sont de même nature.

SYNDICAT DE DEFENSE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHERIQUE autour de la zone portuaire de Caen (SDPA). Caen, 14 000.

" Notre vieux syndicat (depuis 1964) n'a plus de vie formelle (AG, élections, ...). Je m'en considère comme président à vie, du moins aussi longtemps que l'usine à charbon et à défumage empoisonnera la vie du voisinage. (...) Par rapport aux années 60-70, la pollution par le charbon n'est plus du tout ce qu'elle était. "

LES RIVERAINS DE L'ORNE ET DU CANAL (ROC). Caen, 14 000.

" Créée en janvier 1996, à la suite des graves inondations de 1995, notre objet est d'obtenir la prévention effective des inondations pour les parties bassse de Caen, Hérouville, et Mondeville. Depuis, notre association a déjà bien utilisé les deux armes dont elle dispose ; : écrire et parler. "

Des associations anciennes, comités de défense des intérêts des résidents d'une commune littorale touristique, peuvent perdurer en restant centrée sur la protection du patrimoine et du cadre de vie.

LES AMIS DE TROUVILLE SUR MER. Association de protection de l'environnement, des sites et de la qualité de la vie. Trouville, 14 360.

Lors de l'assemblée générale marquant son trentième anniversaire (l'association existe depuis 1965), l'association rappelle quelques unes des actions qu'elle a engagées.
" Protection du patrimoine "
actions pour la conservation du Casino, de la Poissonnerie, de la Résidence des Roches noires, de l'ancienne école Bon Secours, des bateaux crevettiers, ...

" Défense de la plage "
actions pour le maintien de la Promenade des planches, pour la remise en état des enrochements, pour l'amélioration de la qualité des eaux de baignade ;
opposition aux constructions sur la plage.
" Protection de l'environnement "
actions pour limiter les permis de construire abusifs, pour réduire les hauteurs d'immeubles sur la colline, pour améliorer la circulation automobile et le stationnement
recours devant le tribunal administratif contre les nuisances de l'aéroport de Saint-Gatien.

On remarque que le comité de défense du cadre de vie induit une perspective patrimoniale très affirmée qui tient à la volonté d'entretenir un cadre de vie et un environnement garantissant aux résidents la permanence de leur avantage résidentiel. Pour ces associations, l'entregent des dirigeants associatifs est un atout essentiel qui garantit l'efficacité de l'activité associative, sa capacité à entretenir un flux d'adhésions et sa longévité. LES AMIS DE TROUVILLE SUR MER; étaient en mesure de rencontrer Corinne Lepage, ministre de l'environnement, et d'en obtenir des retombées via l'intervention du préfet (en octobre 1995 notamment).

La multiplication des comités de défense sur les sites "menacés" et leur dynamique concurrentielle

APPRET. Tourlaville, 50 110.

" Notre objectif était et reste : la lutte contre les nuisances induites par la création d'une route à 4 voies qui pourrait pénaliser les futurs riverains, la recherche d'une meilleure cohérence routière, la préservation du site. (...)
Nous nous sommes abstenus de mouvement revendicatif, type manifestations, etc. Notre démarche a consisté à monter un dossier technique privé : étude sur ordinateur, photos aériennes, simulations photographiques, maquettes, ... Nos propositions ont conquis les groupes écologistes de la municipalité de Tourlaville puis de la communauté urbaine de Cherbourg. Leur appui a été à l'origine d'études complémentaires de la DDE qui a avalisé nos propositions, probablement à contre cœur. (...)
Nous avons été confrontés à une autre association de Tourlaville, dite " de la route de la Houte ". Sa démarche a consisté à envoyer vers d'autres riverains la desserte routière du port de Cherbourg qui devait passer dans son secteur.

Leurs moyens ont différé des nôtres : blocage du trafic portuaire, de la circulation routière, occupation de locaux, ...
Nous avons, par contre, été rejoints par une association plus récente, ADERIVE, qui est maintenant en pointe dans le déroulement du dossier, d'où notre relative mise en sommeil. "

Le rôle des nouveaux résidents des communes rurales périurbaines et des résidences secondaires dans le développement d'actions de protection de la nature et de défense de l'environnement

ASSOCIATION DECOUVERTE DE LA NATURE (ADN). Livaie, 61 420.

" Tout d'abord ce fut la rencontre, en 1981, de néo-ruraux et de citadins qui avaient fait le choix de vivre dans la petite commune de Livaie (200 hab.) ou les riveraines qui font partie du Parc naturel régional de Normandie-Maine, à 15 km de leur lieu de travail, dans un site exceptionnel où plus de 60% du territoire est occupé par la forêt (le massif forestier d'Ecouves s'étend sur 18000 ha).

Le sigle est symbolique (ADN) et le logo, un blaireau plutôt considéré comme nuisible dans un pays viscéralement chasseur. La démarche, originale à l'époque de la constitution de l'association, fût d'intégrer plusieurs exploitants agricoles actifs, alors qu'un réaménagement foncier et ses travaux connexes souvent destructeurs (remembrement) étaient annoncés dans la petite région.

Non seulement la commune de Livaie verse régulièrement une subvention pour contribuer au fonctionnement, mais plusieurs élus municipaux, y compris le maire-conseiller général, sont adhérents et actifs à des degrés divers.

Nos actions vont plutôt dans le sens de la sensibilisation (mieux connaître pour mieux protéger), l'initiation et la découverte de notre milieu, sans pour cela négliger la participation à diverses commissions (commission Environnement du département, commission des sites, commission de remembrement en tant que PQPN). Enfin, depuis la création de l'association, plusieurs animations sont réalisées annuellement (5 ou 6 sorties et/ou expositions) sur des thèmes tels que l'étude des traces en milieu forestier, la botanique, l'ornithologie, la mycologie, le rucher école de l'association, etc. Des interventions ponctuelles dans les écoles primaires sont également réalisées à titre bénévole, à la demande des enseignants. "

ECOSPORT. St Pierre du Jonquet (mairie), 14 670.

" Cette association a été créée par un groupe d'amis dans le but de faire découvrir, par l'intermédiaire de sports de pleine nature, et au plus grand nombre possible, l'environnement. Aussi bien sa faune, sa flore, que ses sites et paysages, dans un objectif de découverte et de respect celui-ci. "

Nombreuses sont les associations qui se déclarent en sommeil ou bien dont le responsable en titre se trouve quasiment seul. Elle sont le plus souvent dirigées par des personnes qui sont âgées. Dans le contexte de la Basse-Normandie, on trouve une série d'associations constituées par des résidents secondaires de catégories sociales aisées qui résident à Paris.

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT. Beuvron en Auge, 14 430.

" Je vous confirme l'existence de l'association créée en 1987, aujourd'hui plus ou moins en sommeil. Nous tenons régulièrement une assemblée générale en août pour permettre aux résidents secondaires d'y participer. "

B. Les ressources naturelles et patrimoniales et le développement économique local

Mouvement d'éducation populaire

Union touristique LES AMIS DE LA NATURE. Région normande.

" Créée en 1895 par un autrichien, et devenue confédération internationale, le mouvement Les amis de la nature, ou AN, regroupe en Europe 350 000 membres. La fédération française rassemble 118 sections et 12 000 membres. L'ensemble des fédérations dans le monde possède 750 maisons dites " refuges " auxquelles s'ajoutent de nombreux terrains de camping. Les Amis de la nature ont pour but : de soutenir l'évolution des peuples vers une société démocratique à vocation sociale ; de faire connaître et aimer la nature, la respecter et la protéger ; d'encourager l'utilisation de l'Espéranto et de favoriser les rencontres entre les peuples ; d'inciter à se dégager des loisirs conditionnés et de pratiquer une gestion responsable. "

Institutionnalisation de l'initiation à la nature

VIVRE EN COTENTIN. Lessay, 50 430.

" Créée en 1985, grâce à des volontés locales, l'association Vivre en Cotentin s'est donnée pour but de procurer à tous un outil d'animation, d'information, de concertation et de formation, ancré dans la réalité quotidienne et l'avenir de l'espace rural. Elle a été labellisée Centre permanent d'initiation à l'environnement (CPIE) en 1993. Elle réalise la " Lettre de la Lande ", bulletin d'information sur la nature et le Cotentin. "

L'association prestataire de services

AVRIL (Association de valorisation des rivières et initiatives locales). Coutances, 50 204.

" Notre objectif, c'est la préservation de la qualité de l'eau par l'écocitoyenneté. Nos compétences, c'est l'éducation au respect des rivières et du milieu eau, et la formation aux méthodes " douces " de nettoyage de rivière. Notre public, les scolaires, les jeunes hors temps scolaires, des jeunes européens (dans le cadre de *Jeunesse pour l'Europe*). Notre expérience, c'est 50 chantiers-rivière depuis 1988, 41 classes d'eau depuis 1989, 14 camps-nature depuis 1992. "

Une association d'animation du patrimoine culturel rural

LES AMIS DE LA VALLéE DE LA MONNE. Heurtevent (mairie), 14 140.

" Dans un périmètre d'une vingtaine de kilomètres, s'éparpillent et se cachent des petits villages, des lieux dits aux noms pittoresques, qui évoquent les occupations et les craintes des hommes qui y ont vécu depuis le Moyen Age. Des anciens chemins de pèlerinage, des manoirs et des églises, de nombreux sites, le plus souvent oubliés ou inconnus, s'offrent au promeneur curieux. Aujourd'hui, l'association des Amis de la vallée de la Monne, soucieuse de la défense du patrimoine local, a la volonté : de faire partager aux amateurs le charme de ce bel héritage, de contribuer aux animations du Foyer rural du Billot et du Prieuré Saint Michel à Crouttes. "

Protection des grands sites et développement local

ASSOCIATION POUR LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE DE LA BAIE DU MONT SAINT MICHEL. Genets (mairie), 50 530.

" L'association a pour objet de contribuer à la mise en valeur, la promotion et la préservation de la baie du Mont Saint Michel. Considérant que la qualité de

cet environnement est un atout de développement local, l'association fonde ses programmes sur le souci de préserver et de mieux faire connaître le patrimoine naturel et culturel de la baie, reconnu au plan mondial. Actions réalisées : promotion de la région en terme d'image de marque (affiche, dépliant, logo, ...) ; aménagement de balisage des axes routiers, implantation de signalétiques et de panneaux sur les sites. "

C. Le militantisme spécialisé

L'implication des associations familiales dans l'action consumériste

ASSOCIATION FAMILIALE DE DOUVRES LA DELIVRANDE. Douvres la Délivrande, 14 440.

" L'AFD qui compte actuellement 180 membres, est une association familiale agréées pour la défense des consommateurs depuis 1978, et pour la protection et l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement depuis 1978. Elle organise des permanences consommation, des activités diverses (piscine, couture, travaux ménagers), et elle intervient, pour la protection de l'environnement, auprès des pouvoirs publics et des professionnels chaque fois que cela est nécessaire et fait de l'information auprès de la population. "

Le militantisme politique

Le CRILAN (Comité régional d'information et de lutte antinucléaire), Manche.

Le militantisme antinucléaire va de pair avec l'écologie politique (les VERTS de Basse-Normandie) et la promotion des énergies renouvelables (CUP, Club des utilisateurs de photopiles, et PHéBUS). Le président du CRILAN est également partie prenante des VERTS et de PHEBUS.

Conclusion

La multiplication des associations de défense de l'environnement traduit quelque chose qui s'apparente à un mouvement social, mais dont l'expression, fondamentalement localiste, se développe selon des formes particulièrement éclatées. Dans la nébuleuse des causes se réclamant de l'écologie militante, la distinction entre thématiques naturalistes et environnementalistes, soulignée par de nombreux auteurs, se traduit concrètement dans les formes de l'action collective. En dépit de la fusion de ces deux composantes dans l'écologie politique, ces dernières n'ont ni les mêmes fondements, ni les mêmes formes d'intérêt, ni les mêmes perspectives d'action.

Le mouvement que nous appelons par commodité "environnementaliste" se présente, manifestement, comme le prolongement des mouvements urbains des années soixante-dix, sous une forme aujourd'hui moins contestataire et nettement plus consumériste. Les questions de cadre de vie, d'aménagement du territoire et d'environnement, ne sont pas, dans la conjoncture des années 90, des enjeux militants au niveau national comme ont pu l'être, dans les années 70, la question du nucléaire, des grands barrages, des grands espaces à protéger (tels la Vanoise ou le Larzac), même si certaines contestations ont connu un certain retentissement (l'aménagement de barrages sur la Loire, du canal Rhin-Rhône, de certaines lignes TGV).

Néanmoins, dans de nombreuses communes confrontées à l'extension de l'urbanisation et des infrastructures, l'idéal écologique offre aux habitants, comme aux élus locaux et à divers groupes d'intérêt, un cadre conceptuel pour développer radicalement la contestation des aménageurs. De ce point de vue, le crédit donné au concept NIMBY consacre un système explicatif en grande partie contestable. Loin d'être explicatif, il traduit d'abord la réticence de la pensée universaliste, véhiculée par l'esprit scientifique et la technocratie, à reconnaître aux mouvements réactifs que l'on peut qualifier de localistes (avatar de "l'esprit de clocher") le statut de mouvement social. Que les associations de défense soient l'expression d'intérêts de catégories sociales particulières (propriétaires riverains, professionnels), d'élus locaux ou de leurs

opposants, de populations identifiant leur cadre de vie au quartier, à la ville ou au "pays", la perspective est fondamentalement de même nature.

Ces associations ont en commun de puiser dans la réaction aux aménagements qui perturbent " l'environnement ", le moyen d'activer le caractère identitaire d'un territoire d'appartenance par " la défense et l'illustration " de valeurs patrimoniales. Dans ce mouvement, s'imbrique étroitement : 1) la perspective des revendications sur le cadre de vie, portées par les populations urbaines (qui justifie aussi bien la contestation de l'arbitraire des grands aménagements, les inquiétudes sur la qualité de l'air, ou encore le militantisme pour des technologies réputées propres), 2) la perspective de la valorisation des milieux, des espaces et des ressources, tant naturelles que culturelles, qui mobilise tout particulièrement les communes de la périphérie des agglomérations, ou voisines des sites remarquables ou des secteurs investis par le tourisme.

On assiste, depuis 20 ans, à un mouvement de fond de patrimonialisation des territoires, qui se traduit par l'abondance des créations d'associations de sauvegarde de l'environnement à des échelles qui vont de la commune au canton, mouvement qui mobilise des catégories sociales les plus revendicatives en matière d'exigence résidentielle. Comme les impacts d'orages sur la carte météorologique, la dissémination des associations de défense sur le territoire, dessine l'extension concrète d'un mouvement qui mêle les revendications sur les conditions de vie et la réévaluation de la valeur, naturelle et culturelle, qui est projetée sur les espaces "vécus" (selon l'expression d'A.Frémond, concept forgé dans l'espace géographique de la Basse-Normandie).

Ce n'est donc pas seulement dans sa dimension politique de mobilisation contre des décisions d'aménagement échappant au citoyen, que ce phénomène associatif est intéressant. Ce qu'il permet de lire, assez concrètement, c'est le mouvement de fond qui se développe sur les friches des sociétés rurales : un mouvement de réappropriation, voire de refondation des signes paysagers qui permettent de conforter la valeur résidentielle des territoires et, ce faisant, de développer les ressorts symboliques (par la nature et le patrimoine) qui justifient la résistance à la progression de l'urbanisation. Les parcs naturels régionaux représentent la réponse institutionnelle la plus significative de ce processus.

L'exemplarité de la région Basse Normandie

L'inventaire réalisé par Oliver Zentay, s'est donné pour principe d'explorer un champ large mélangeant les thématiques environnementales et patrimoniales. Il permet d'appréhender la diversité des groupes associatifs à travers une dizaine de thématiques : défense du cadre de vie, protection de l'environnement, du patrimoine naturel, protection des sites et du patrimoine bâti, défense des riverains (bassins versants et littoral), remembrement, énergie, agriculture biologique, gestion et usage de l'environnement (dont l'entretien des chemins, de réserves, et les usages de loisirs), écologie politique. Au total, 882 associations ont été repérées à partir des déclarations en préfecture (de 1901 à 1996), 80% d'entre elles correspondant aux quatre premières thématiques. Après enquête de vérification auprès des mairies, 628 associations ont été identifiées comme existantes (ce qui représente moins de 30% de disparitions). Ces 628 associations ont été contactées par courrier en juin 1996 : 312 ont renvoyé le questionnaire qui leur a été adressé (soit 50%). Parmi celles-ci, 34 se sont déclarées non concernées et 26 se sont révélées inactives ou " en sommeil ".

Finalement on évalue à 450 le nombre d'associations réellement actives dans le registre de la défense de l'environnement, de la nature et du patrimoine, et à 50 000 le nombre de leurs adhérents, soit de l'ordre de 5% de la population adulte de Basse-Normandie.

Le large échantillon des associations bas-normandes qui ont été étudiées permet, mieux encore que dans le cas de l'Ile de France et de l'Auvergne (Chibret, Fabiani, Maresca), d'apprécier la diversité des enjeux qui investissent les thématiques environnementales et patrimoniales. Région particulièrement chargée de mémoire historique et densément peuplée, la Basse Normandie se distingue par l'ampleur qu'y prennent les enjeux patrimoniaux sur les préoccupations naturalistes, qu'ils s'agissent de protection de sites, avant tout architecturaux (églises et châteaux), ou d'espaces plus ou moins naturels (littoral, vallées ou pays). Cette région est exemplaire du développement de l'environnementalisme dans les pays de forte densité et de vieille tradition rurale : la défense du cadre résidentiel des populations urbaines et péri-urbaines y apparaît, de plus en plus, comme le fer de lance d'une re-création de ressources symboliques sur les vestiges, paysagers et naturels, architecturaux et culturels, mais aussi sur les traditions paysannes des anciennes campagnes. Plus nettement qu'ailleurs, l'environnement s'éloigne du naturalisme pour s'affirmer comme mouvement de production et

d'appropriation des réserves de valeur que recèlent les espaces habités du fait de leur potentiel historique, ethnologique et patrimonial.

La diffusion spatiale des associations au cours des trente dernières années

La carte d'implantation de toutes les associations qui ont été déclarées depuis les années 60 donne d'abord l'impression d'une répartition homogène couvrant tous les espaces de la région. A la différence d'autres contextes régionaux, on n'observe pas de territoires "vides" [32]. Toutefois, en rentrant dans l'analyse, période par période, de l'inventaire des créations d'associations, on met en évidence quelques aspects remarquables du processus de diffusion des préoccupations environnementales dans la région : naissance sur les sites les plus fréquentés et dans la capitale régionale, progression dans le tissu des villes moyennes (le long des axes majeurs de communication et de peuplement), puis diffusion, de plus en plus homogène, dans l'espace régional au cours des quinze dernières années.

La soixantaine de groupes apparus avant 1970, a privilégié d'abord les sites prestigieux du point de vue patrimonial et culturel (le Mont-Saint-Michel dès 1910) et les sites balnéaires (Deauville, Granville). La majorité se trouve néanmoins dans la capitale régionale, et à Saint-Lô, préfecture de la Manche. Les associations les plus anciennes ont laissé vierges les espaces agricoles de faible densité, qu'ils soient riches (sud du Calvados) ou plus pauvres (Cotentin, collines de l'Orne). Le département de l'Orne, mais aussi le nord de la Manche, sont peu concernés avant le milieu des années 70.

La première moitié des années soixante-dix voit le véritable démarrage des mobilisations écologiques, mais les associations sont encore peu nombreuses (moins d'une centaine entre 1970 et 1974). Elles privilégient les mêmes sites majeurs de la région, particulièrement le littoral où le tourisme balnéaire se développe (entre Honfleur et Caen, entre Avranches et Coutances).
C'est dans la seconde moitié des années 70 qu'a lieu la première expansion des actions à finalité de défense de l'environnement (plus de 150 créations entre 1975 et 1982). Elles diffusent alors dans les villes moyennes de la région, Lisieux en particulier, Honfleur, Falaise, Argentan, Alençon, Saint-Lô,

[32] Les exemples de la région Auvergne, et du département de la Seine-et-Marne, ont montré que des zones rurales peu peuplées mais néanmoins prospères dans le domaine agricole (le Cantal, la Brie par exemple), suscitent peu d'actions collectives pour la protection de la nature (Maresca, Chibret, 1996).

Cherbourg, Valognes, et Caen bien sûr. Tous les arrondissements de la région sont concernés.

Il faut attendre, toutefois, les années quatre-vingts, qui sont marquées par une explosion du recours à la loi de 1901 (de l'ordre de 200 nouvelles associations entre 1983 et 1988), pour que les actions de défense de l'environnement et des sites gagne les zones les plus rurales, dans la Manche et dans le Calvados surtout. L'Orne reste nettement en retrait.
Dans la période la plus récente, la première moitie des années 90, l'expansion est remarquable, tant par le nombre (plus de 350 nouvelles créations entre 1989 et 1994) que par la couverture du territoire. Les associations se densifient sur les espaces remarquables déjà identifiés, dans les villes moyennes, et dans les territoires ruraux jusque là peu investis. Dans l'Orne notamment, c'est le territoire du parc naturel régional de Normandie qui favorise la multiplication des groupes. Les vallées et les grands axes de circulation restent identifiables, mais l'impression générale est celle d'un tissu associatif d'une grande densité.

En fin de compte, depuis le début des années soixante-dix, la multiplication des associations environnementalistes se fait à partir des villes-centres et des sites remarquables, en diffusant progressivement autour des agglomérations et le long des espaces convoités (vallées résidentielles, littoral, espaces investis par le tourisme, etc.). Il existe une forte corrélation entre la taille des communes et le nombre d'associations d'environnement qui se sont constituées dans ces communes. Ce sont les villes-centres qui ont le plus fréquemment des associations (80% d'entre elles en ont ou en ont eu). Viennent ensuite les communes banlieues des unités urbaines (56% en ont eu au moins une sur la période 1901-94, et 50% en ont au moins une encore active en 1995), et les communes du littoral (respectivement 55% et 40%). Les communes rurales sont, de loin, les moins irriguées par le mouvement environnementaliste (23% seulement ont vu une association se créer entre 1901 et 1994, 16% en ont une active).

Ainsi se trouve confortée la principale hypothèse dégagée des précédentes études en Ile de France et en Auvergne : les espaces où le front de l'urbanisation rattrape des espaces semi-ruraux qui ont été investis à des fins résidentielles par des populations urbaines (à la recherche des espaces de faible densité) sont les lieux où la multiplication des groupes environnementalistes est la plus intense. En revanche, les associations ne s'implantent dans les espaces naturels (littoral, milieux naturels, sites) qu'à la condition que ceux-ci soient

entrés dans des jeux d'appropriation conflictuels (enjeux de développement économique d'un côté, défense d'intérêts résidentiels et volonté publique de patrimonialisation de l'autre).

La comparaison des cartes d'implantation des associations actives et des groupes disparus permet de soutenir l'hypothèse d'un renouvellement par vagues successives. Si on met de côté les associations pionnières apparues avant 1975, qui ont une longévité bien supérieure à la moyenne, le tissu actuel s'explique principalement par les créations des années 80 et 90. Ce sont les implantations des associations qui ont moins de 7 ans d'existence qui expliquent l'essentiel de la répartition des associations actives en 1995. La localisation des groupes qui n'ont plus d'activité paraît en accord avec l'idée d'un renouvellement rapide des associations. Ce sont en effet des générations antérieures qui s'effacent, particulièrement là où les groupes sont les plus nombreux, dans les villes et sur le littoral notamment. Les groupes locaux de défense du cadre de vie, qui sont les plus nombreux, et qui ont la durée de vie moyenne la plus courte, expliquent la géographie des " disparues " : 1°) autour de l'agglomération de Caen, 2°) le long des zones littorales de Deauville-Honfleur, Cherbourg-La Hague, Granville-Coutances, 3°) dans les autres villes importantes de la région, Lisieux, Saint-Lô, Alençon.

La diversité des enjeux que recouvrent les thématiques environnementales

L'exemple de la Basse-Normandie montre que les thématiques environnementales, entendues au sens large, correspondent à trois grandes problématiques historiquement datées. Les associations les plus anciennes s'attachent à *la protection des sites* marqués par le patrimoine bâti (" Les amis du Mont Saint Michel " en 1910) mais aussi, dans le contexte bas-normand, à la protection des plages devenues touristiques dans l'entre-deux-guerres, puis aux monuments (églises surtout) détruits par la dernière guerre. La seconde problématique, *la défense contre les nuisances*, apparaît également très tôt (" Groupement de défense contre les gaz des usines Dior " en 1926), du fait du développement industriel. La mobilisation collective des habitants pour la préservation de leur cadre de vie est plus ancienne qu'on ne le pense habituellement. En revanche, les problématiques de *la protection de la nature et de l'environnement* ne font naître de nouvelles associations qu'à la fin des années 60 (le CREPAN, association régionale la plus connue, date de 1968).

Depuis les années 70, ces trois registres fondateurs n'ont cesser de " bourgeonner ". De nouvelles problématiques, comme la gestion des espèces et des espaces naturels, la contestation des choix énergétiques, de transport, d'urbanisation, la gestion de l'eau, l'agriculture biologique, le tourisme vert, les sports de nature, etc., complexifient les thématiques fondatrices. Il est plus difficile aujourd'hui de parvenir à une lecture simple des enjeux poursuivis par les associations. La vision environnementale s'est élargie à la vision patrimoniale, dans la manière d'appréhender les sites, les paysages, mais aussi les ressources naturelles. L'initiation à la nature et la gestion des espaces sont venues relayer la contestation des producteurs et des aménageurs. Et dans ce champ de préoccupations aujourd'hui consensuelles, les économies et les politiques locales ont trouvé de nouveaux espaces de développement.

Les associations qui ont été inventoriées se différencient par leur objectifs –définis dans leur profession de foi- autant que par leurs modes d'action (qu'elles ont précisés en répondant au questionnaire de l'enquête). Ces deux caractéristiques ne se recoupent que faiblement et plutôt aux extrêmes, c'est-à-dire pour les associations les plus patrimoniales d'un côté (sauvegarde architecturale) et les plus revendicatives de l'autre (préservation du cadre de vie).

L'étude, lexicométrique, des noms d'associations et des professions de foi confirme une structuration générale selon trois pôles. Celui qui s'individualise le plus clairement correspond aux *enjeux patrimoniaux* représentés par les associations de sauvegarde et de restauration des monuments, églises et châteaux tout particulièrement. Ces associations s'intitulent fréquemment " les amis de ... ". Les deux autres pôles correspondent à l'opposition cardinale entre *enjeux sur la nature* et *enjeux sur l'environnement*..

Les thématiques " environnement " associent la lutte contre les nuisances, la défense du cadre de vie, la protection contre la mer, la question des pollutions, des projets d'infrastructures, d'exploitation du sol, etc. Des enjeux sur l'agriculture, comme la question des élevages, des remembrements, des haies du bocage, s'amalgament à ce pôle. La dénomination la plus représentative de ces associations est celle de " comité de défense de riverains ". Les thématiques " nature " se révèlent multiformes. Si l'idée de préserver et protéger le milieu naturel est centrale, se trouvent associés : l'étude et la gestion des milieux, la conservation des espèces (y compris fruits et plantes utiles), la mise en valeur par le tourisme, l'entretien des sentiers et l'activité de randonnée, la sensibilisation et l'information des populations.

En croisant les objectifs et les modalités d'action des associations, la nébuleuse se structure selon quatre univers principaux. L'enjeu de la protection de l'espace naturel s'oppose à celui de la préservation des sites et des paysages. L'enjeu de la lutte contre les projets d'aménagement et les nuisances s'oppose aux autres finalités qui investissent le thème de l'environnement (le développement local, l'initiation, l'insertion par l'emploi). Dans l'inventaire bas-normand, les associations de défense de la nature et de l'environnement, qui se caractérisent par leur dynamique de mobilisation collective contre les pollutions et les destructions des milieux, sont minoritaires (groupes naturalistes et associations de défense correspondent à 40% des structures inventoriées). S'y oppose le champ patrimoine + développement local largement dominant (60% des associations).

Très loin du mondialisme des ONG, mais loin également du jeu institutionnel des quelques structures jugées représentatives par l'administration de l'environnement, la prolifération associative régionale tisse des ramifications dans de nombreuses directions. Cette conclusion nous conduit à penser qu'il faut dépasser l'analyse des caractéristiques formelles des groupes associatifs pour atteindre le niveau des processus génératifs qui permettront de comprendre selon quelles conjonctures d'enjeux et de systèmes relationnels, des groupes jaillissent puis s'éteignent.

L'analyse de réseau, fondée sur l'interrogation des acteurs institutionnels (DIREN, Préfectures, Conseils généraux et régionaux), cantonne la réflexion dans l'espace institutionnalisé des associations les plus reconnues et les plus actives. Atteindre la dynamique du mouvement social suppose non seulement d'aller jusqu'à l'exploration du tissu des groupes locaux dont l'action est ponctuelle et/ou épisodique, mais également de suivre les ramifications qui font glisser des thématiques de la défense de l'environnement vers d'autres enjeux. Les déclarations en préfecture restent la meilleure source pour établir une liste d'associations définies par leurs finalités d'action et leur inscription territoriale. Mais à l'aval de cette procédure d'inventaire, l'enquête sociologique doit reprendre ses droits. C'est par la trajectoire des acteurs (fondateurs, militants) que l'on peut espérer éclairer la dynamique des structures. La conjonction des dynamiques institutionnelle et militante reste la meilleure clé de lecture des histoires associatives.

ANNEXES

ANNEXE 1

Inventaire des associations de défense de l'environnement de Basse-Normandie

Fichier par arrondissement établi par O.Zentay

sur la base des informations collectées dans les sous-préfectures

Inventaire des associations de défense de l'environnement en Basse-Normandie				
siège (/code postal)	**Arrondissement de Bayeux**	**Classification provisoire**	**Année de création**	**Situation d'activité**
14960 Saint Côme de Fresné	Association des propriétaires, locataires et amis de la plage de Saint Côme	cadre de vie	1951	disparue
14960 Asnelles	Les Amis de la plage d'Asnelles	cadre de vie	1956	disparue
14710 Vierville sur Mer	Les Amis de la plage de Vierville	tourisme	1963	en activité
14400 Bayeux	Association de sauvegarde et de mise en valeur de Bayeux	tourisme	1968	en activité
14960 Meuvaines	Amis de l'église de Meuvaines	patrimoine bâti et culturel	1970	en activité
14400 Bayeux	Groupe de recherche et d'écologie sous-marine	patrimoine naturel	1971	disparue
14330 Le Molay Littry	Les Amis de la Nature	patrimoine naturel	1974	disparue
14400 Saint Martin des Entrées	Comité de défense de l'environnement de St Martin des Entrées	patrimoine environnemental	1974	disparue
14330 Sainte Marguerite d'Elle	Association pour la promotion technique anti-pollution (APTA)	étude-recherche	1975	disparue
14400 Cussy	Association pour la sauvegarde de l'environnement des communes de Graye, Ver, Meuvaines	patrimoine environnemental	1977	disparue
14400 Bayeux	Association vert bocage	social	1983	en activité
14480 Bazenville (75)	Association de protection des sites ruraux	patrimoine environnemental	1984	en activité
14400 Bayeux	Association de défense de l'environnement sud (ADES)	cadre de vie	1986	disparue
14230 La Cambe	Association de défense de la déviation RN 13	cadre de vie	1986	disparue
14490 Saint Paul du Vernay	Association des amis du bocage	patrimoine environnemental	1988	disparue
14400 Bayeux	Fayard 14	patrimoine naturel	1988	en activité
14230 Isigny sur Mer	Les entretiens de la Chapelle Saint Roch	patrimoine bâti et culturel	1988	en activité
14240 Caumont L'Eventé	Association bourse d'aide aux chômeurs par la protection et la mise en valeur de l'environnement	social	1989	en activité
14400 Crouay	Association de défense de l'environnement, la salubrité du quartier de la route de Crouay CD206	cadre de vie	1990	disparue
14400 Guéron	Association de défense de l'environnement sud de Bayeux	cadre de vie	1990	disparue
14400 Agy	Agy environnement	cadre de vie	1990	en activité
14250 Ellon	Association intercommunale Aure et Seulles	cadre de vie	1990	en activité
14240 Livry Parfouru	Association de Livry Parfouru pour la sauvegarde de l'environnement et du patrimoine	patrimoine bâti et culturel	1990	en activité
14490 Montfiquet	Comité de défense de l'environnement de Monfiquet et des alentours	cadre de vie	1990	en activité
14400 Magny en Bessin	Association de sauvegarde du site de Magny en Bessin	patrimoine bâti et culturel	1991	disparue
14230 Neuilly la Forêt	Association de sauvegarde de Neuilly la Forêt et de son environnement	patrimoine bâti et culturel	1991	disparue
14400 Ryes	Association de sauvegarde et de défense du site et de l'environnement de	cadre de vie	1991	en activité
14400 Vaux sur Aure	Association vauxoise pour l'environnement et la qualité de la vie	cadre de vie	1991	en activité
14230 La Cambe	Association Yggdrasill Normandie, l'arbre et Nous	patrimoine naturel	1992	en activité
14400 Saint Loup Hors	Association de sauvegarde de l'église de Saint Loup Hors	patrimoine bâti et culturel	1992	en activité
14400 Vienne en Bessin	Association de sauvegarde du patrimoine rural de Vienne en Bessin (AISPR)	cadre de vie	1992	en activité
14480 Banville	Nature et société	étude-recherche	1993	disparue
14240 Sept-Vents	Sept-Vents environnement	cadre de vie	1993	en activité
14240 Torteval Quesnay	Association de sauvegarde du patrimoine rural de	patrimoine bâti et culturel	1993	en activité
14230 Isigny sur Mer	Association de protection de l'environnement du canton d'Isigny	cadre de vie	1994	en activité

Inventaire des associations de défense de l'environnement en Basse-Normandie

siège (/code postal)	Arrondissement de Caen	Classification provisoire	Année de création	Situation d'activité
14530 Luc sur Mer	Union amicale de	cadre de vie	1928	disparue
14750 Saint Aubin sur Me	Union amicale de	cadre de vie	1929	disparue
14440 Douvres la Délivrande	Association familiale rurale	cadre de vie	1945	en activité
	Association pour la sauvegarde de la Chapelle St Clair du Pré-bocage	patrimoine bâti et culturel	1947	disparue
14150 Riva Bella	Association d'étude et de développement du front de mer de Riva Bella	cadre de vie	1956	disparue
14150 Ouistréham	Association syndicale pour l'aménagement de la Pointe du Siège de	cadre de vie	1960	en activité
14000 Caen	Syndicat de défense contre la pollution atmosphérique autour de la zone portuaire de Caen	cadre de vie	1964	en activité
14000 Caen	Association pour la sauvegarde des édifices religieux en Basse-Normandie	patrimoine bâti et culturel	1965	disparue
14000 Caen	Association pour la prévention de la pollution atmosphérique, comité Basse-Normandie	patrimoine naturel	1965	en activité
14610 Fontaine-Henry	Association pour la protection du site de	patrimoine bâti et culturel	1965	en sommeil
14000 Caen	Association des amis de l'église de Ste Christine de Reviers	patrimoine bâti et culturel	1967	disparue
14000 Caen	Association des amis du prieuré de Cagny	patrimoine bâti et culturel	1968	disparue
14000 Caen	Association pour la sauvegarde du patrimoine naturel, historique et artistique du Calvados	patrimoine environnemental	1968	disparue
14111 Louvigny	Comité pour la protection du site de Louvigny	cadre de vie	1968	disparue
14000 Caen	Comité régional d'étude, de protection et d'aménagement de la nature	patrimoine environnemental	1968	en activité
14000 Caen	Association pour la sauvegarde et la mise en valeur du vieux Caen	patrimoine bâti et culturel	1969	disparue
14210 Missy	Ass. pour la protection des cours d'eau et des sources d'eau potable contre pollution	patrimoine naturel	1969	en activité
14000 Caen	Cercle naturaliste des étudiants de Caen	patrimoine naturel	1970	en activité
14970 Bénouville	Association pour la sauvegarde du site de Pégasus Bridge	patrimoine bâti et culturel	1971	disparue
14390 Cabourg	Groupement des habitants du vieux Cabourg	cadre de vie	1971	disparue
14200 Hérouville Saint Clair	Association de photographes zoologiques de Basse-Normandie	patrimoine naturel	1971	disparue
14390 Cabourg	Association de sauvegarde et promotion de Cabourg	tourisme	1972	disparue
14150 Ouistréham	Centre d'expressions régionales et d'expérimentation sur l'environnement	étude-recherche	1972	disparue
14150 Ouistréham	Association des amis du littoral normand	patrimoine environnemental	1972	disparue
14150 Ouistréham	Comité d'org. du festival international du film docu. sur l'environnement naturel et urbain	patrimoine environnemental	1972	disparue
14210 Baron sur Odon	Syndicat de défense contre le bruit et les dommages occasionnés par les carrières...	cadre de vie	1972	en activité
14000 Caen	Groupement ornithologique Normand (GON)	patrimoine naturel	1972	en activité
14000 Caen	Association de défense des riverains du boulevard périphérique de l'agglomération de	cadre de vie	1973	disparue
14650 Carpiquet	Association de défense des riverains de l'aérodrome de Caen - Carpiquet	cadre de vie	1973	disparue
14000 Caen	Les Amis de la Terre de	patrimoine naturel	1974	disparue
14000 Caen	Association de sauvegarde de l'environnement du quartier de la République	cadre de vie	1974	disparue
14000 Caen	Association pour la défense de l'environnement du quartier Leblanc-Hardel	cadre de vie	1974	disparue
14000 Caen	Club des amis du Bergara	patrimoine environnemental	1974	disparue
14470 Courseulles sur Mer	Les résidents des Marines de Courseulles sur Mer	cadre de vie	1974	disparue
14480 Saint Gabriel Brécy	Société pour l'amélioration de l'environnement par le développement de l'horticulture	étude-recherche	1974	disparue
14480 Amblie, le Vieux Moulin	Association pour la protection de l'environnement d'Amblie et de sa Vallée	patrimoine environnemental	1974	en activité
14000 Caen	Collectif d'alimentation biologique	alimentation bio	1975	disparue
14000 Caen	Droit du piéton pour la cité humaine	cadre de vie	1975	disparue
14780 Lion sur Mer	Association syndicale de défense des intérêts des propriétaires de	cadre de vie	1975	disparue
14790 Mouen	Comité pour la sauvegarde de la qualité de vie et contre la pollution à Mouen	cadre de vie	1975	disparue
14390 Le Hôme Varaville	Association de défense et de protection de(marais)	cadre de vie	1975	en activité

siège (/code postal)	Arrondissement de Caen	Classification provisoire	Année de création	Situation d'activité
14810 Merville-Franceville Plage	Association de défense de l'environnement de Merville-Franceville	patrimoine environnemental	1975	en activité
14200 Hérouville Saint Clair	Ass. de surveillance et de prévention de la pollution atmos. de l'agglo. de (ESPAC)	cadre de vie	1976	en activité
14210 Amayé	Association pour la défense de l'environnement d'Amayé	patrimoine environnemental	1977	disparue
14390 Cabourg	Cabourg environnement	cadre de vie	1977	disparue
14470 Courseulles sur Mer	Ass. de défense du cadre de vie et d'aménagement de Courseulles et environs	cadre de vie	1977	disparue
14730 Giberville	Association de développement et d'éveil à la Nature	patrimoine naturel	1977	disparue
14530 Luc sur Mer	Institut normand d'éveil à la Nature pour les sciences, les arts, les techniques (INENSAT)	patrimoine naturel	1977	disparue
14530 Luc sur Mer	Association de défense du chemin rural n°6 à Luc sur Mer	cadre de vie	1977	disparue
14860 Ranville	SOS Ranville	cadre de vie	1977	en activité
14860 Amfréville	Association amfrevillaise de protection, d'aménagement de l'environnement	cadre de vie	1978	disparue
14000 Caen	Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement du Calvados (CAUE 14)	étude-recherche	1978	en activité
14112 Périers sur le Dan	Association pour la sauvegarde de l'église de Periers sur le Dan et de son site	patrimoine bâti et culturel	1978	en activité
14940 Sannerville	Association de sauvegarde et d'aménagement du site de Touffreville et des environs	cadre de vie	1978	en activité
14250 Tilly sur Seulles	Comité de défense des riverains de la RN13	cadre de vie	1978	en activité
14260 Bonnemaison (Aunay)	Association sportive et écologique de Bonnemaison	social	1979	disparue
14390 Cabourg	Association cabourgeoise de protection du quartier Mermoz	cadre de vie	1979	disparue
14000 Caen	Association de sauvegarde et mise en valeur des bourgs et villages de Basse-Normandie	patrimoine bâti et culturel	1979	disparue
14000 Caen	Normandie Écologie	patrimoine naturel	1979	disparue
14440 Douvres la Délivrande	Association d'étude et de protection de la cigogne en Normandie	patrimoine naturel	1979	disparue
14121 Sallenelles	Ass. pour la sauveg. de l'animation des loisirs, de la Nature, des libertés, de l'env., du sport	social	1979	disparue
14930 Vieux	Association pour la connaissance et la sauvegarde de Vieux	patrimoine bâti et culturel	1979	disparue
14000 Caen	Union touristique Les Amis de la nature	tourisme	1979	en activité
14370 Airan	Association pour la mise en valeur et la sauvegarde du domaine de Coupigny	patrimoine bâti et culturel	1980	disparue
14000 Caen	Association de défense de l'environnement de la rue Desmoueux et de ses accès	cadre de vie	1980	disparue
14000 Caen	Union régionale de protection, d'amélioration, de conservation, transformation de l'habitat	patrimoine bâti et culturel	1980	disparue
14320 Laize la Ville	Association de comité de défense de la Vallée de la Laize	patrimoine environnemental	1980	disparue
14370 Moult	Association de défense de l'urbanisme, de l'environnement et du cadre de vie de la commune de	cadre de vie	1980	disparue
14610 Thaon	Association des propriétaires de la résidence du Grand Parc	cadre de vie	1980	disparue
14220 Thury Harcourt	Amateur le Gypaete pour la découverte des pays montagneux	patrimoine naturel	1980	disparue
14220 Thury Harcourt	Développement touristique de la route des Crêtes	tourisme	1980	disparue
14480 Creully	Association pour la sauvegarde et le renouveau de l'église de Rucqueville	patrimoine bâti et culturel	1980	en activité
14000 Caen	Comité de recherche d'information de lutte anti-nucléaire	énergie	1981	disparue
14123 Ifs	Institut de recherche et d'information des problèmes de l'environnement	étude-recherche	1981	disparue
14920 Mathieu	Association pour la restauration de l'église de Mathieu	patrimoine bâti et culturel	1981	disparue
14120 Mondeville	Coopérative biologique	alimentation bio	1981	disparue
14220 Thury Harcourt	Cinglais Nature	alimentation bio	1981	disparue
14000 Caen	Le Chêne Vert	cadre de vie	1981	en activité
14000 Caen	Les Verts	politique	1981	en activité
14530 Luc sur Mer	Groupe d'étude des milieux estuariens et littoraux (GEMEL)	patrimoine naturel	1981	en activité
14740 Bretteville l'Orgueuilleuse	Pour la sauvegarde et la mise en valeur de la commune de Rosel	tourisme	1982	disparue
14000 Caen	Association normande de limnologie de Basse-Normandie	étude-recherche	1982	disparue
14000 Caen	Association pour la recherche, l'animation et la mise en valeur du patrimoine de Basse-Normandie	patrimoine bâti et culturel	1982	disparue
14000 Caen fx : 31859861	Groupement Régional des Associations de Protection de l'Environnement de Basse-Normandie(GRAPE)	patrimoine environnemental	1982	en activité
14880 Colleville Montgomery	Association de sauvegarde et de préservation de la plage et du rivage de Colleville-Montgomery	cadre de vie	1982	en activité

siège (/code postal)	Arrondissement de Caen	Classification provisoire	Année de création	Situation d'activité
14840 Démouville	Association pour la reconnaissance des énergies renouvelables	énergie	1983	disparue
14440 Plumetot	Association pour la sauvegarde et mise en valeur de la commune de	cadre de vie	1983	disparue
14052 Caen cedex	Association des entreprises bas-normandes pour l'élimination et le recyclage des déchets(ASENORED)	cadre de vie	1983	en activité
14000 Caen	Biomasse	étude-recherche	1983	en activité
14000 Caen	Conservatoire du littoral	patrimoine naturel	1983	en activité
14440 Douvres la Délivrande	Association pour la restauration de la basilique de la Délivrande	patrimoine bâti et culturel	1983	en activité
14150 Ouistréham	Marche et découverte	patrimoine naturel	1983	en activité
14420 Potigny	Association de défense de Bons Tassilly	cadre de vie	1983	en activité
14470 Courseulles sur Mer	Association pour la mise en valeur et la sauvegarde du vieux Courseulles	cadre de vie	1983	en sommeil
14650 Carpiquet	Enerbio	patrimoine naturel	1984	disparue
14470 Courseulles sur Mer	Association de défense de l'environnement et du cadre de vie de Reviers et ses environs	cadre de vie	1984	disparue
14220 Thury Harcourt	Suisse normande tourisme ferrovière	cadre de vie	1984	disparue
14027 Caen cedex	CPIE "L'Aulne Vert"	patrimoine naturel	1984	en activité
14200 Hérouville Saint Clair	Association pour la récupération des déchets industriels	cadre de vie	1984	en activité
14320 May sur Orne	Association de défense des riverains de la carrière de Feuguerolles	cadre de vie	1984	en activité
14690 Pont d'Ouilly	Animaferme	social	1984	en activité
14000 Caen	Association l'Eau à la Bouche	alimentation bio	1985	disparue
14480 Creully	Association pour la sauvegarde du hameau de Creullet	patrimoine bâti et culturel	1985	disparue
14210 Evrecy	Association de défense des contribuables et de l'environnement Tourvillais	cadre de vie	1985	disparue
14700 Falaise	Fleurs et paysages	cadre de vie	1985	disparue
14123 Ifs	Association de sauvegarde du calme et de l'environnement	cadre de vie	1985	disparue
14610 Thaon	Association intercommunale de défense de l'environnement et du cadre de vie	cadre de vie	1985	disparue
14700 Vignats	Association pour la protection de la Vallée de la Filaine	cadre de vie	1985	disparue
14000 Caen	Association des amis de l'Abbaye d'Ardennes	patrimoine bâti et culturel	1985	en activité
14740 Le Mesnil Patry	Association de défense de l'environnement rural (Mesnil Patry)	cadre de vie	1985	en activité
14940 Sannerville	Défense des habitants de Sannerville et du site du Maizeret	cadre de vie	1985	en activité
14112 Biéville-Beuville	Association Boevillaise pour le cadre de vie	cadre de vie	1986	disparue
14210 Evrecy	Syndicat de défense des propriétaires exploitants concernés par la déviation RN175	cadre de vie	1986	disparue
14540 Bourguébus	Association de sauvegarde et de défense de l'environnement et de l'urbanisme d'Hubert-Folie	cadre de vie	1986	en activité
14000 Caen	Nature et Progrès 14	alimentation bio	1986	en activité
14000 Caen	Association régionale pour la promotion de l'environnement et de l'architecture en Basse-Normandie	patrimoine environnemental	1986	en activité
14000 Caen	Association pour le contrôle de la radio-activité dans l'Ouest (ACRO)	énergie	1986	en activité
14210 Evrecy	Comité de défense de l'environnement de Vacognes et de sa région (CODEVARE)	cadre de vie	1986	en activité
14700 Falaise	Association pour l'environnement, la protection et la sauvegarde du Mont Myrrha	patrimoine environnemental	1986	en activité
14790 Verson	Connaitre et valoriser la Vallée de l'Odon	cadre de vie	1986	en activité
14480 Lantheuil	Association des parcs et jardins de Basse-Normandie	patrimoine bâti et culturel	1986	en sommeil
14370 Argences	Pour la sauvegarde et la mise en valeur du site de Bois-Roger	tourisme	1987	disparue
14320 May sur Orne	Association de défense de l'environnement et du cadre de vie des habitants de St André/Orne	cadre de vie	1987	disparue
14370 Argences	Association locale de lutte pour la défense de l'environnement d'	patrimoine environnemental	1987	en activité
14760 Bretteville sur Odon	Association Truite-Ombre-Saumon, section Basse-Normandie	patrimoine naturel	1987	en activité
14000 Caen	Regards	patrimoine naturel	1987	en activité
14000 Caen	Association Nature Calvados	patrimoine naturel	1987	en activité
14420 Ussy	Association régionale interprofessionnelle pour le fleurissement de la France	cadre de vie	1987	en activité
14420 Potigny	Association pour le libre accès à la brèche au diable et au Mont Joly	patrimoine naturel	1988	disparue

siège (/code postal)	Arrondissement de Caen	Classification provisoire	Année de création	Situation d'activité
14310 Villers Bocage	Association des habitants des landes de Montbrocq	cadre de vie	1988	disparue
14970 Bénouville	Pour la défense de l'environnement de Bénouville	cadre de vie	1988	en activité
14000 Caen	Espace Jonathan	alimentation bio	1988	en activité
14000 Caen	Association normande des amateurs d'images naturalistes	patrimoine naturel	1988	en activité
14000 Caen	Association régionale pour la protection du littoral de Basse-Normandie	patrimoine naturel	1988	en activité
14000 Caen	Association régionale pour le littoral	pâtrimoine naturel	1988	en activité
14200 Hérouville Saint Clair	Gérer et mettre en valeur le domaine de Beauregard	patrimoine bâti et culturel	1988	en activité
14000 Caen	Comment vivre à Couvrechef	cadre de vie	1989	disparue
14530 Luc sur Mer	Les Amis de la Côte de Nâcre	tourisme	1989	disparue
14920 Mathieu	Association des habitants de Mathieu pour le maintien et l'amélioration du cadre de vie	cadre de vie	1989	disparue
14420 Potigny	Le patrimoine du mineur de Potigny	patrimoine bâti et culturel	1989	disparue
14740 Secqueville en Bessin	Association rurale pour la qualité de l'environnement	cadre de vie	1989	disparue
14680 Bretteville sur Laize	Val de Laize environnement, patrimoine, tourisme	tourisme	1989	en activité
14390 Cabourg	Vivre à Cabourg	cadre de vie	1989	en activité
14000 Caen	A Caen l'écologie	patrimoine environnemental	1989	en activité
14000 Caen	D'action pour l'ozone (CAO)	patrimoine naturel	1989	en activité
14700 Falaise	Association pour la sauvegarde du patrimoine de	patrimoine bâti et culturel	1989	en activité
14200 Hérouville Saint Clair	Association de l'environnement et du cadre de vie du quartier de Lébisey	cadre de vie	1989	en activité
14200 Hérouville Saint Clair	Hérouville écologie	politique	1989	en activité
14390 Varaville	Association pour la sauvegarde du marais de Varaville et de ses environs	patrimoine naturel	1989	en activité
14530 Luc sur Mer	Association de protection de l'environnement de	cadre de vie	1990	disparue
14860 Ranville	Comité de défense des riverains du stade d'Amfréville	cadre de vie	1990	disparue
14000 Saint Germain la Blanche Herbe	Histoire et archéologie du site d'Ardennes	patrimoine bâti et culturel	1990	disparue
14540 Soliers	Vivre au Village	cadre de vie	1990	disparue
14390 Cabourg	Association de défense des riverains en front de mer	cadre de vie	1990	en activité
14000 Caen	Coastwatch France	étude-recherche	1990	en activité
14000 Caen	Association des chasseurs écologiquement responsables (ancer)	patrimoine naturel	1990	en activité
14000 Caen	Dérailleurs	cadre de vie	1990	en activité
14200 Hérouville Saint Clair	Recycl-âge	cadre de vie	1990	en activité
14310 Longvillers	Association pour l'équilibre du développement et de l'environnement du pré-bocage	cadre de vie	1990	en activité
14111 Louvigny	Le Houx Vert	patrimoine environnemental	1990	en activité
14700 Saint Martin de Mieux	Association des amis de la chapelle St Vigor	patrimoine bâti et culturel	1990	en activité
14760 Bretteville sur Odon	Les Verts	politique	1991	disparue
14000 Caen	France-écologie	étude-recherche	1991	disparue
14000 Caen	Association Forêt Verte	patrimoine naturel	1991	disparue
14000 Caen	En Calvados, l'écologie n'est pas à vendre	politique	1991	disparue
14210 Evrecy	Association de défense et sauvegarde du Pont de Pégasus et de son site	patrimoine bâti et culturel	1991	disparue
14123 Fleury sur Orne	Fleury touristique	tourisme	1991	disparue
14220 Hamars	Association de défense contre le bruit	cadre de vie	1991	disparue
14123 Ifs	Association du manoir Ste Croix	patrimoine bâti et culturel	1991	disparue
14220 Thury Harcourt	Association de défense contre le bruit	cadre de vie	1991	disparue
14550 Blainville sur Orne	Association de défense des locataires de Blainville	cadre de vie	1991	en activité
14830 Langrune sur Mer	Association de sauvegarde du patrimoine de Langrunes sur Mer	patrimoine bâti et culturel	1991	en activité
14420 Villers Canivet	Les Amis des Bois de Villers et des environs	patrimoine naturel	1991	en activité

siège (/code postal)	Arrondissement de Caen	Classification provisoire	Année de création	Situation d'activité
14000 Caen	Association de sauvegarde de l'environnement des riverains de la rue B. Palissy et prox.	cadre de vie	1991	en sommeil
14000 Caen	Association régionale pour la protection de l'environnement	patrimoine naturel	1991	en sommeil
14740 Bretteville l'Orgueuilleuse	Association de défense du patrimoine communal	patrimoine bâti et culturel	1992	disparue
14000 Caen	Association Nature aventure passion	patrimoine naturel	1992	disparue
14000 Caen	Association des élus régionaux verts	politique	1992	disparue
14700 Falaise	Calvados écologie	patrimoine naturel	1992	disparue
14200 Hérouville Saint Clair	Centre d'étude de dvpt régional et d'environnement (géolo, climato, pédolo, flore, faune, société)	étude-recherche	1992	disparue
14700 Aubigny	Association de défense des propriétaires et exploitants concernés par la déviation RN158	cadre de vie	1992	en activité
14390 Cabourg	Les écologistes, ni à droite, ni à gauche	politique	1992	en activité
14000 Caen	Arts et Jardins de Normandie	patrimoine bâti et culturel	1992	en activité
14000 Caen	Association des élus régionaux Génération Écologie	politique	1992	en activité
14700 Falaise	Association de défense de l'environnement du Pays de Falaise	cadre de vie	1992	en activité
14320 May sur Orne	Diaporama voyages et Nature	patrimoine naturel	1992	en activité
14370 Moult	Association de développement de Génération Écologie	politique	1992	en activité
14190 Saint Sylvain	Saint Sylvain environnement	cadre de vie	1992	en activité
14000 Caen	Réseau Vert	politique	1993	disparue
14150 Ouistréham	Mieux vivre à Ouistréham	cadre de vie	1993	disparue
14860 Ranville	Campagne verte cantonnale	politique	1993	disparue
14000 Caen	Association de protection et de défense de l'environnement de l'ancienne carrière de la rue Branville	cadre de vie	1993	en activité
14000 Caen	Association Actif environnement	patrimoine naturel	1993	en activité
14000 Caen	Conservatoire des sites naturels de Basse-Normandie	patrimoine naturel	1993	en activité
14123 Fleury sur Orne	Fleury environnement	cadre de vie	1993	en activité
14200 Hérouville Saint Clair	Association normande des croqueurs de pommes	étude-recherche	1993	en activité
14320 Laize la Ville	Association intercommunale de défense contre l'ouverture de la carrière du Val Distrait	cadre de vie	1993	en activité
14220 Les Moutiers en Cinglais	Défense et sauvegarde de l'environnement des Moutiers en Cinglais	patrimoine environnemental	1993	en activité
14000 Saint Germain la Blanche Herbe	Sauvegarde du patrimoine et de la qualité de vie à St Germain la Blanche Herbe et alentours	patrimoine bâti et culturel	1993	en activité
14210 Trois-Monts	Association des propriétaires riverains du bassin de la rivière de l'Orne	cadre de vie	1993	en activité
14000 Caen	Les Amis du canal	cadre de vie	1993	en sommeil
14440 Douvres la Délivrande	Association de défense de l'environnement de Douvres-Tailleville	cadre de vie	1993	en sommeil
14670 Saint Pierre du Jonquet	Ecosport	social	1993	en sommeil
14610 Anguerny	Vivre à Anguerny	cadre de vie	1994	en activité
14000 Caen	Association des amis de Vauban	patrimoine bâti et culturel	1994	en activité
14000 Caen	Etude et sauvegarde du patrimoine Savinien	patrimoine bâti et culturel	1994	en activité
14000 Caen	Calvados environnement	patrimoine environnemental	1994	en activité
14000 Caen	Pays d'Auge Rivières Aménagement Gestion	social	1994	en activité
14740 Carcagny	Association de sauvegarde de l'environnement de Carcagny et des communes limitrophes	cadre de vie	1994	en activité
14190 Cauvicourt	Association de défense du site de la carrière des Ancrais et de son environnement	cadre de vie	1994	en activité
14123 Cormelles le Royal	Les sentiers de l'Orée	patrimoine naturel	1994	en activité
14111 Le Mesnil Louvigny	Association des usagers riverains de la D8 et de la radiale de Louvigny	cadre de vie	1994	en activité
14170 Perrières	Perrières environnement	cadre de vie	1994	en activité
14320 Saint Martin de Fontenay	Association de défense de la qualité de vie des habitants de St Martin de Fontenay	cadre de vie	1994	en activité
14610 Thaon (75)	Amis de la vieille église de Thaon	patrimoine bâti et culturel	1994	en activité
14420 Villers Canivet	Les Amis de l'Abbaye de Villers Canivet	patrimoine bâti et culturel	1994	en activité
14000 Caen	Entomo-club normand	étude-recherche		disparue

siège (/code postal)	Arrondissement de Caen	Classification provisoire	Année de création	Situation d'activité
14200 Hérouville Saint Clair	Association normande solaire	énergie		disparue
14000 Caen	Ecole et Nature 14	patrimoine naturel		en activité
14790 Fontaine Etoupefour	Vieilles Maisons de France 14	patrimoine bâti et culturel		en activité

Inventaire des associations de défense de l'environnement en Basse-Normandie				
siège (/code postal)	Arrondissement de Lisieux	Classification provisoire	Année de création	Situation d'activité
14100 Lisieux	Les Amis des Vieux Logis, monuments et sites lexoviens	patrimoine bâti et culturel	1945	disparue
14130 Pont L'Evêque	Les Amis de Pont-L'Evêque	patrimoine bâti et culturel	1945	en activité
14340 Formentin	Les Amis de l'église Saint Eugène	patrimoine bâti et culturel	1948	disparue
14600 Honfleur	Comité d'organisation de lutte contre la pollution de l'estuaire de la Seine et des rivages normands	patrimoine naturel	1958	disparue
14800 Deauville	Ass. des propriétaires du Grand Deauville	cadre de vie	1962	disparue
14430 Goustranville	Ass. des propriétaires du marais de Goustranville	patrimoine naturel	1963	disparue
14360 Trouville sur Mer	Ass. de défense et de protection des intérêts des propriétaires de Trouville Hennequeville	cadre de vie	1967	disparue
14800 Deauville	Ass. en faveur de l'urbanisation et plus particulièrement pour la préservation et l'embellissement	cadre de vie	1968	disparue
14800 Bonneville sur Touques	Comité de défense contre l'implantation d'une autoroute attenante à la voie ferrée Pont L'Evêque	cadre de vie	1970	disparue
14430 Beuvron en Auge	Ass. pour la sauvegarde et la mise en valeur de Beuvron en Auge	tourisme	1971	en activité
14800 Deauville	Ass. des amis de la chapelle St Laurent	patrimoine bâti et culturel	1972	disparue
14910 Blonville sur Mer	Ass. pour la sauvegarde du site et de l'environnement de Blonville-Benerville	patrimoine environnemental	1972	en activité
14340 Le Pré d'Auge	Ass. normande pour la protection de la Nature	patrimoine naturel	1972	en activité
14130 Saint Martin aux Chartrains	Syndicat intercom. pour la défense des intérêts des personnes lésées par la bretelle	cadre de vie	1973	disparue
14640 Villers sur Mer	Ass. de défense du site touristique de Villers	tourisme	1973	disparue
14360 Trouville sur Mer	Ass. de défense de La Côte Fleurie	patrimoine environnemental	1973	en activité
14800 Deauville	Ass. de défense du site du coteau de Deauville et de ses environs	cadre de vie	1974	disparue
14510 Gonneville sur Mer	Ass. de défense du site de	patrimoine bâti et culturel	1974	disparue
14600 Honfleur	Ass. pour la défense de Vasouy	patrimoine bâti et culturel	1974	disparue
14800 Tourgeville	Ass. de défense des copropriétaires des coteaux de la Pinchonnière	cadre de vie	1974	disparue
14130 Coquainvilliers	Ass. de défense des lignes hautes tensions, eau ou toutes autres nuisances	cadre de vie	1974	en activité
14430 Branville	Les Amis de l'église de Branville	patrimoine bâti et culturel	1975	disparue
14640 Villers sur Mer (91)	Ass. de protection et d'aménagement du lotissement Coutrel à	cadre de vie	1975	disparue
14360 Trouville sur Mer	Les Amis de Trouville	cadre de vie	1975	en activité
14800 Touques	Comité de défense contre le bruit dans le quartier du Nouveau Monde	cadre de vie	1976	disparue
14430 Angerville	Ass. pour la protection de l'aspect des communes rurales en Pays d'Auge	cadre de vie	1976	en activité
14910 Benerville sur Mer	Ass. de vigilance et de sauvegarde de la commune de Benerville et défense des Bénervillais	cadre de vie	1977	disparue
14910 Benerville sur Mer	Ass. de vigilance, sauvegarde de la commune de Bénerville	cadre de vie	1977	disparue
14600 Honfleur	Les Amis de la Terre	patrimoine naturel	1977	disparue
14600 Honfleur	Ass. pour la sauvegarde de l'environnement de la commune de Vasouy	cadre de vie	1977	disparue
14600 Honfleur	Groupe écologique de Honfleur	patrimoine naturel	1977	disparue
14130 Saint Julien sur Calonne	Ass. de défense de la Calonne et de son environnement	patrimoine naturel	1977	disparue
14950 Beaumont en Auge (75)	Ass. énergie environnement	énergie	1977	en activité
14100 Lisieux	Ass. les Amis de la Terre du Pays d'Auge	patrimoine naturel	1977	en activité
14910 Benerville sur Mer	Ass. de protection du Parc St Christophe	cadre de vie	1978	disparue
14100 Lisieux	Ass. de sauvegarde et mise en valeur du patrimoine archéologique	patrimoine bâti et culturel	1978	disparue
14600 Fourneville	Groupement d'études et d'information pour la protection du paysage rural de l'estuaire de la Seine	patrimoine environnemental	1978	en activité
14130 Bonneville la Louvet	Ass. les amis de Bonneville la Louvet	cadre de vie	1979	disparue
14100 Glos	Ass. de défense de la vallée Barre à Glos	cadre de vie	1979	disparue
14600 Honfleur	Ass. pour la restauration de Honfleur	patrimoine bâti et culturel	1979	disparue
14140 Les Moutiers Hubert (75)	Ass. de protection du site du Val Rotier contre la pollution	cadre de vie	1979	disparue
14100 Lisieux	Ass. de défense de l'environnement du quartier du collège Laplace	cadre de vie	1979	disparue
14340 Saint Loup de Fribois	Ass. pour la qualité de la vie à	cadre de vie	1979	disparue
14100 Saint Martin de la Lieue	Comité de défense et de sauvegarde du site de la qualité de la vie de	cadre de vie	1979	disparue

siège (/code postal)	Arrondissement de Lisieux	Classification provisoire	Année de création	Situation d'activité
14100 Glos (75)	Ass. de défense et de sauvegarde du site et de la qualité de la vie dans la commune de	cadre de vie	1979	en activité
14100 Lisieux (Moyaux)	Ass. coopérative alimentaire biologique augeronne	alimentation bio	1979	en activité
14910 Benerville sur Mer	Ass. de la voie privée, avenue des dunes à	cadre de vie	1980	disparue
14100 Beuvillers	Comité de défense et de sauvegarde de Beuvillers face au projet de rocade	cadre de vie	1980	disparue
14160 Dives sur Mer	Ass. Guillaume le Conquérant	patrimoine bâti et culturel	1980	disparue
14430 Hotot en Auge	Ass. de protection de l'environnement et du cadre de vie de	cadre de vie	1980	disparue
14100 Saint Pierre des Ifs	Comité de défense contre la rocade sur	cadre de vie	1980	disparue
14360 Trouville sur Mer	Ass. de sauvegarde de la côte nomande	patrimoine environnemental	1980	disparue
14340 Crèvecoeur en Auge	Ass. Augeronne pour la qualité et le cadre de vie de	cadre de vie	1980	en activité
14600 Honfleur	Ass. voirie et paysages	patrimoine environnemental	1980	en activité
14100 Lisieux (Ablon)	Ass. pour la protection de l'environnement du Pays d'Auge	patrimoine environnemental	1980	en activité
14100 Lisieux	Comité de sauvegarde de la chapelle de Michelet Jules Ferry	patrimoine bâti et culturel	1982	disparue
14130 Saint Hymer	Ass. combat vert Pays d'Auge	patrimoine naturel	1982	disparue
14100 Lisieux	Ass. gardes particuliers	patrimoine naturel	1982	en activité
14130 Saint Gatien des Bois	Ass. de la ferme du Plain Chêne	alimentation bio	1982	en activité
14910 Benerville sur Mer	Ass. pour la défense de l'environnement et du cadre de vie du Mont Canisy et abords	cadre de vie	1983	disparue
14510 Gonneville sur Mer (Lisieux)	Ass. de sauvegarde et défense de la résidence Plein Air Corniche	cadre de vie	1983	en activité
14800 Deauville	Ass. d'aménagement et d'embellissement du front de mer	cadre de vie	1985	disparue
14600 La Rivière Saint Sauveur	Comité de défense du lotissement du Parc de la Source	cadre de vie	1985	disparue
14140 Les Moutiers Hubert (75)	Ass. de défense du site de la commune de Moutiers Hubert et contre la pollution	patrimoine bâti et culturel	1985	disparue
14100 Lisieux	Ass. sud Pays d'Auge	cadre de vie	1985	disparue
14100 Lisieux	Promouvoir les classes découvertes	patrimoine naturel	1985	disparue
14270 Mézidon-Canon	Ass. des chemins pédestres de Mézidon	patrimoine naturel	1985	en activité
14340 Saint Aubin sur Algot	Ass. de découverte de la Nature	patrimoine naturel	1985	en activité
14100 Saint Désir	Ass. du théâtre Gallo-Romain et du site antique B591de Saint-Désir	patrimoine bâti et culturel	1985	en activité
14100 Saint Germain de Livet	Ass. de protection du chemin du Bois de la Hêtre	cadre de vie	1985	en activité
14910 Blonville sur Mer	Ass. pour la défense de l'environnement de la rue de la Chimère à Blonville	cadre de vie	1986	disparue
14590 Fumichon	Ass. de sauvegarde de l'église de Fumichon	patrimoine bâti et culturel	1986	disparue
14590 Le Pin (75)	Ass. pour la défense de l'environnement des communes du Pin et avoisinantes	cadre de vie	1986	disparue
14510 Houlgate	Ass. de protection de la nature et de l'environnement du Clair Vallon	patrimoine environnemental	1986	en activité
14290 Saint Julien de Mailloc (79)	Ass. La Dame Blanche	patrimoine naturel	1986	en activité
14360 Trouville sur Mer (75)	Groupement de défense des riverains de zones à Trouville sur Mer	cadre de vie	1987	disparue
14600 Ablon	Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France section Basse-Normandie	patrimoine environnemental	1987	en activité
14430 Beuvron en Auge	Ass. pour la sauvegarde de l'environnement	patrimoine environnemental	1987	en activité
14950 Glanville	Ass. La Boucle Verte	patrimoine naturel	1987	en activité
14510 Houlgate (75)	Ass. de sauvegarde du patrimoine de Houlgate	patrimoine bâti et culturel	1988	disparue
14430 Bourgeauville	Ass. St Clair	patrimoine bâti et culturel	1988	en activité
14100 Cordebugle	Ass. du village Fleury	cadre de vie	1988	en activité
14130 Coudray Rabut	Ass. du Douet de la Taille	cadre de vie	1988	en activité
14160 Dives sur Mer	Ass. de sauvegarde de l'église de Dives sur Mer	patrimoine bâti et culturel	1988	en activité
14160 Grangues (75)	Ass. pour la sauvegarde de l'église de	patrimoine bâti et culturel	1988	en activité
14360 Trouville sur Mer	Ass. des riverains de Saint Gatien	cadre de vie	1988	en activité
14140 Heurtevent (75)	Ass. les amis de la vallée de la Monne	cadre de vie	1988	en sommeil
14340 Cambremer	Ass. des propriétaires des coteaux cambremériens	patrimoine environnemental	1989	disparue
14100 Lisieux	Ass. la maison de l'écologie	patrimoine naturel	1989	disparue
14130 Saint Benoît d'Hébertot	Ass. "il fait bon vivre à	cadre de vie	1989	disparue
14430 Douville en Auge (92)	Ass. St Blaize de	cadre de vie	1989	en activité

siège (/code postal)	Arrondissement de Lisieux	Classification provisoire	Année de création	Situation d'activité
14600 La Rivière Saint Sauveur	Ass. de défense des riverains de la Basse-Seine	cadre de vie	1989	en activité
14140 Le Mesnil Simon	Ass. la Rando d'Auge	patrimoine naturel	1989	en activité
14100 Lisieux	Ass. à gauche	politique	1989	en activité
14270 Mézidon-Canon	Ass. des amis du parc et du château de Canon	patrimoine bâti et culturel	1989	en activité
14130 Pont L'Evêque	Ass. de sauvegarde de la Touques et ses affluents (ASTA)	patrimoine naturel	1989	en activité
14100 Saint Désir	Ass. Bac environnement	social	1989	en activité
14130 Saint Gatien des Bois	Maison de la forêt et de la Nature	patrimoine naturel	1989	en activité
14290 Saint Martin de Bienfaite	Les Amis de la Cressonnière	patrimoine environnemental	1989	en activité
14600 Honfleur	Mieux vivre à Honfleur	cadre de vie	1989	en sommeil
14340 Notre Dame d'Estrées	Ass. pour la sauvegarde, la restauration et l'animation de l'église de	patrimoine bâti et culturel	1989	en sommeil
14430 Gerrots	Ass. La Riboudaine	patrimoine bâti et culturel	1990	disparue
14100 Lisieux	Ass. de défense des intérêts des habitants de Hauteville Nord pour la qualité de la vie	cadre de vie	1990	disparue
14100 Saint Désir	Ass. intercommunale de défense contre les agressions de la déviation de la RN13	cadre de vie	1990	disparue
14340 Saint Ouen le Pin	Ass. de défense de l'environnement de la commune de	cadre de vie	1990	disparue
14640 Villers sur Mer(94)	Ass. contre le tracé de la voie D. à Villers	cadre de vie	1990	disparue
14600 Genneville	Ass. pour la sauvegarde du site naturel de (ASSNG)	patrimoine naturel	1990	en activité
14600 Gonneville sur Honfleur	Ass. de défense contre les agressions autoroutières sur la commune de Gonneville sur Honfleur	cadre de vie	1990	en activité
14600 Honfleur	Ass. Pays d'Auge Environnement	patrimoine environnemental	1990	en activité
14270 Le Mesnil Mauger	Ass. pour la protection des sites de Mesnil Mauger et des communes avoisinantes	cadre de vie	1990	en activité
14590 Le Pin	Ass. des amis du château du Pin	patrimoine bâti et culturel	1990	en activité
14100 Lisieux	Ass. la fondation Colbert-Laplace	patrimoine bâti et culturel	1990	en activité
14140 Montviette	Ass. Montviette Nature fx:31203930	patrimoine naturel	1990	en activité
14100 Ouilly le Vicomte	Ass. de défense du site à	patrimoine bâti et culturel	1990	en activité
14130 Saint Hymer	Ass. pour la sauvegarde du cadre de vie et des sites de Pierrefitte en Auge et de St Hymer (aspash)	cadre de vie	1990	en activité
14113 Villerville	Ass. la qualité de la vie à Villerville	cadre de vie	1990	en activité
14950 Beaumont en Auge	Ass. les amis de Beaumont	cadre de vie	1990	en sommeil
14800 Touques	Ass. des résidents de la Reine-Mathilde	cadre de vie	1990	en sommeil
14600 Honfleur	Ass. pour la promotion des monuments historiques de Honfleur et de sa région	patrimoine bâti et culturel	1991	disparue
14170 Mittois	Ass. pour la défense de l'environnement et du patrimoine naturel dans la vallée de l'Oudon	patrimoine environnemental	1991	disparue
14800 Tourgeville (le molay littry)	Ass. châteaux et manoirs de Normandie	patrimoine bâti et culturel	1991	disparue
14160 Dives sur Mer (78)	Ass. du village Guillaume Le Conquérant	patrimoine bâti et culturel	1991	en activité
14130 Pont L'Evêque	Ass. pour la récupération et l'élimination des déchets avant transformation (AREDAT)	cadre de vie	1991	en activité
14100 Saint Pierre de Mailloc	Ass. Cheyenne	patrimoine naturel	1991	en activité
14140 Vieux Pont en Auge	Ass. pour la défense de l'environnement du Centre Pays d'Auge	patrimoine environnemental	1991	en activité
14270 Mézidon-Canon	Cesny-Ouezy cadre de vie	cadre de vie	1992	disparue
14950 Saint Pierre Azif	Ass. St Pierre Azif environnement	cadre de vie	1992	disparue
14270 Biéville-Quetiéville	Ass. Biéville-Quetteville et l'environnement des marais	patrimoine environnemental	1992	en activité
14590 Moyaux (75)	Ass. église de Moyaux	patrimoine bâti et culturel	1992	en activité
14290 Orbec	Ass. beau site Orbec	cadre de vie	1992	en activité
14910 Blonville sur Mer	Ass. de protection du paysage de Blonville sur Mer et de ses environs	patrimoine environnemental	1993	en activité
14113 Cricqueboeuf	Ass. des propriétaires riverains du chemin de la Maladrerie	cadre de vie	1993	en activité
14430 Dozulé (putot)	Ass. catholique de Dozulé	cadre de vie	1993	en activité
14600 Honfleur	Club SOS chlorophyle	patrimoine environnemental	1993	en activité
14510 Houlgate	Ass. pour la protection de la Nature et de l'environnement de Gonneville sur Mer	patrimoine environnemental	1993	en activité
14100 Lisieux	Ass. textiles services	cadre de vie	1993	en activité
14100 Lisieux	Ass. bourse d'aide aux chômeurs par la protection et la mise en valeur de l'environnement	social	1993	en activité
14100 Ouilly le Vicomte	Ass. pour la défense du site d'Ouilly le Vicomte	cadre de vie	1993	en activité

siège (/code postal)	Arrondissement de Lisieux	Classification provisoire	Année de création	Situation d'activité
14130 Coquainvilliers	Ass. SOS paysage	patrimoine environnemental	1994	en activité
14510 Houlgate (75)	Ass. pour le développement et la protection de Houlgate	patrimoine bâti et culturel	1994	en activité
14290 La Folletière Abenon	Ass. vivre en Pays d'Auge	patrimoine environnemental	1994	en activité
14340 Le Pré d'Auge	Ass. Fontaine St Meen	patrimoine environnemental	1994	en activité
14640 Villers sur Mer	Ass. cogito ergo sum	tourisme	1994	en activité
14430 Beuvron en Auge	Comité départemental d'espèces rustiques	patrimoine naturel		en activité
14100 Lisieux	Ass. des Amis du Vieux Lisieux	patrimoine bâti et culturel		en activité
14270 Mézidon-Canon	Demeures historiques 14	patrimoine bâti et culturel		en activité
14340 Saint Laurent du Mont	Maisons paysannes de France 14	patrimoine bâti et culturel		en activité

Inventaire des associations de défense de l'environnement en Basse-Normandie

siège (/code postal)	Arrondissement d'Avranches	Classification provisoire	Année de création	Situation d'activité
50116 Le Mont St Michel	Ass. des Amis du Mont Saint Michel	patrimoine bâti et culturel	1910	en activité
50350 Donville les Bains	Groupement de défense contre les gaz des usines Dior	cadre de vie	1926	disparue
50116 Le Mont St Michel	Comité de défense et de protection du Mont Saint Michel	patrimoine bâti et culturel	1945	disparue
50400 Granville	Ass. de défense des propriétaires de Granville	cadre de vie	1964	en activité
50530 Champeaux	Ass. pour la protection du site de Champeaux et de la Baie du Mont Saint Michel	patrimoine bâti et culturel	1965	en activité
50720 St Georges de Rouelley	Les Amis de la Fosse Arthour	patrimoine naturel	1965	en activité
50300 Avranches	Académie de l'avranchin	cadre de vie	1971	disparue
50300 Le Val St Père	Ass. de conservation du site de la Nafrée	patrimoine environnemental	1972	disparue
50530 Genêts	Amis de Genêts et des environs de la Baie du Mont Saint Michel	cadre de vie	1972	en activité
50350 Donville les Bains	Ass. pour la conservation du site et le développement touristique de Donville	tourisme	1973	en activité
50300 Avranches	Mouvement écologique unifié	patrimoine naturel	1974	disparue
50400 Granville-Ile Chausey	Les Amis des Iles Chausey	cadre de vie	1974	en activité
50140 Mortain	Amis des monuments classés de l'Abbaye Blanche	patrimoine bâti et culturel	1974	en activité
50670 St Pois	Le bocage de St Pois	tourisme	1975	disparue
50300 Avranches	Défense du Hérel	cadre de vie	1978	disparue
50300 Avranches	Manche sud écologie	patrimoine naturel	1978	disparue
50400 Yquelon	Les Amis du village des Vals d'Yquelon et d'Anctoville sur Boscq	patrimoine bâti et culturel	1978	disparue
50380 St Pair sur Mer	Ass. pour la sauvegarde et l'amélioration du cadre de vie	cadre de vie	1978	en activité
50720 Barenton	Maison de la pomme et de la poire	patrimoine environnemental	1979	en sommeil
50660 Annoville	Ass. archéologie industrielle et environnement	patrimoine bâti et culturel	1980	en activité
50400 Granville	Ass. pour l'étude, la recherche, et l'observation des invertébrés en Basse-Normandie	étude-recherche	1980	en activité
50400 Granville	Défense des îles et du littoral de la Baie du Mont Saint Michel	patrimoine environnemental	1981	en activité
50220 Ducey	Ass. pour la sauvegarde de la Vallée de la Sélune	patrimoine environnemental	1982	en activité
50116 Le Mont St Michel	Grpt pour la défense des intérêts généraux des usagers et habitants de la BMSM	cadre de vie	1982	en activité
50220 Ducey	Le Grenier	alimentation bio	1984	disparue
50540 Isigny le Buat	Comité de restauration de la Chapelle le Pain d'Avoine	patrimoine bâti et culturel	1984	disparue
50116 Le Mont St Michel	Ass. pour le développement du patrimoine du Mont Saint Michel	étude-recherche	1984	disparue
50670 Cuves	Ass. pour la défense de l'environnement de la région de Brecey	patrimoine environnemental	1984	en activité
50400 Granville	Conservatoire de la Baie du Mont St Michel, patrimoine Mondial	patrimoine environnemental	1985	en activité
50170 Moidrey	Ass. de sauvegarde de l'église de Moidrey	patrimoine bâti et culturel	1986	disparue
50140 Mortain	Ass. des propriétaires exploitants d'étangs de la Manche	cadre de vie	1986	disparue
50370 Brecey (siège à Villedieu)	Ass. pour la réalisation, l'entretien, la préservation des sentiers pour randonnées pédestres	patrimoine naturel	1986	en activité
50400 St Planchers	Ass. de la Vallée	cadre de vie	1986	en activité
50530 Bacilly	Vivre la BMSM	tourisme	1987	disparue
50530 Genêts	Ass. pour la mise en valeur du patrimoine de la Baie du Mont St Michel	tourisme	1987	en activité
50530 Genêts	Comité d'étude du centre international de l'environnement de la Baie du Mont St Michel	tourisme	1987	en activité
50400 Granville	Ass. de défense du casino de Granville et de son environnement	patrimoine bâti et culturel	1988	disparue
50300 Le Val St Père	Collectif des associations des riverains de la Baie du Mont Saint Michel	patrimoine bâti et culturel	1988	en activité
50170 Pontorson	Ass. pour la sauvegarde et la mise en valeur du prêche de Pontorson et du patrimoine local	patrimoine bâti et culturel	1988	en activité
50300 Marcey les Grèves	Ass. des habitants de Marcey les Grèves et St Jean de la Haize pour la défense de l'env.	patrimoine environnemental	1989	disparue
50530 Genêts	La maison de la Baie du Mont Saint Michel	patrimoine bâti et culturel	1989	en activité

siège (/code postal)	Arrondissement d'Avranches	Classification provisoire	Année de création	Situation d'activité
50400 Granville	Les Amis du musée de la mer (création conservatoire maritime)	patrimoine environnemental	1989	en activité
50150 Sourdeval	Ass. pour le développement touristique de la Vallée de la Sée	tourisme	1990	disparue
50660 Annoville	Maison du bocage à pommiers et de l'environnement	patrimoine environnemental	1990	en activité
50400 Granville	Ass. archipel	patrimoine environnemental	1990	en activité
50240 St James	Ass. des accompagnateurs de pays	patrimoine environnemental	1990	en activité
50350 Donville les Bains	Donville environnement	patrimoine environnemental	1990	en sommeil
50400 Granville	Avenir du littoral granvillais, urbanisation et environnement (ALGUE)	patrimoine environnemental	1991	disparue
50140 Bion	Mortain environnement	patrimoine environnemental	1991	en activité
50740 Carolles	Ass. de défense de la vallée du Lude, des sites environnants de Carolles, Baie du Mt St Michel	patrimoine environnemental	1991	en activité
50870 Plomb	Ass. pour la défense de l'environnement du parc	patrimoine environnemental	1991	en activité
50111 St Laurent de Terregatte	SOS lignes hautes tensions	cadre de vie	1991	en activité
50300 Avranches	Ass. de protection du bocage de l'avranchin	cadre de vie	1991	en sommeil
50380 St Pair sur Mer	Ass. de développement de St Pair et protection de l'environnement	cadre de vie	1991	en sommeil
50400 Granville	Manche archéologie	patrimoine bâti et culturel	1992	disparue
50740 Carolles	Ass. Gens et Nature	patrimoine environnemental	1992	en activité
50220 Ducey	Ass. des amis de l'Abbaye de Mont Morel	patrimoine bâti et culturel	1992	en activité
50300 Vains	Les Amis de Notre Dame de Vertbois	patrimoine bâti et culturel	1992	en activité
50300 Le Val St Père	Lait Bouilli	patrimoine naturel	1993	disparue
50720 Barenton	Manche Nature	patrimoine naturel	1993	en activité
50530 Genêts	Découverte de Genêts et de la Baie du Mont Saint Michel	patrimoine environnemental	1993	en activité
50870 Tirepied	Les Amis de Ste Eugienne	patrimoine bâti et culturel	1993	en activité
50540 Isigny le Buat	Ass. de sauvegarde d'Isigny le Buat	cadre de vie	1994	en activité
50870 Tirepied	Conservatoire fédératif des espaces naturels de Basse-Normandie	patrimoine naturel	1994	en activité
50150 Brouains	Amis de la Vallée de Sée	patrimoine bâti et culturel	1995	disparue
50150 Brouains	Musée de la Rivière et de l'eau	patrimoine naturel		en activité
50320 St Jean des Champs	Demeures historiques 50	patrimoine bâti et culturel		en activité

Inventaire des associations de défense de l'environnement en Basse-Normandie

siège (/code postal)	Arrondissement de Cherbourg	Classification provisoire	Année de création	Situation d'activité
50630 Morsalines	Ass. de défense de la Baie de Morsalines	cadre de vie	1951	en activité
50460 Urville-Nacqueville	Ass. pour l'organisation de la plage d'	tourisme	1958	disparue
50100 Cherbourg	Ass. de promotion des richesses touristiques du Nord Cotentin	tourisme	1968	disparue
50760 Gatteville le Phare	Ass. des habitants du Val de Saire contre le bruit et la défense de l'environnement	cadre de vie	1969	disparue
50100 Cherbourg	Comité contre la pollution atomique de la Hague	énergie	1972	disparue
50270 Barneville-Carteret (75)	Ass. de protection du site et développement harmonieux de Barneville-Carteret	cadre de vie	1973	en activité
50100 Cherbourg	Nature et Vie	étude-recherche	1974	disparue
50340 Flammanville	Ass. pour la qualité de la vie, canton des Pieux	cadre de vie	1975	disparue
50760 Gatteville le Phare	Ass. de protection du Val de Saire	énergie	1977	disparue
50700 Valognes	Ass. de défense du Haut Pirou	cadre de vie	1977	disparue
50260 Bricquebec	Ass. pour la défense du Cotentin et de son littoral	pat. naturel	1977	en activité
50340 Les Pieux	Comité de réflexion pour l'information et la lutte anti-nucléaire	énergie	1977	en activité
50110 Tourlaville	Ass. pour la prot. et la déf. des Hameaux Bruluis, La Glacerie,Belessert, Tourlaville	cadre de vie	1978	disparue
50390 St Sauveur le Vicomte	Comité de défense de l'environnement du Val de Saire (CODEVO)	pat. naturel	1979	disparue
50100 Cherbourg	Ass. intercommunale pour la protection générale de l'environnement	pat. environnemental	1980	disparue
50130 Octeville	Comité anti-nucléaire d'Octeville	énergie	1981	disparue
50440 Ste Croix Hague (Urville)	Société pour la protection de la Hague	pat. naturel	1981	disparue
50700 Hémévez	Comité régional d'information et de lutte anti-nucléaire	énergie	1981	en activité
50100 Cherbourg	Les Amis du comité contre la pollution atomique de la Hague	énergie	1982	disparue
50840 Fermanville	Ass. de riverains contre les nuisances provoquées par les motos	cadre de vie	1982	disparue
50630 Le Vast	Fédération régionale des jeunes pour la Nature de Basse-Normandie	pat. naturel	1982	disparue
50700 Valognes	Les Amis de Valognes	cadre de vie	1982	disparue
50100 Cherbourg	Ass. Cherbourg-écologie, une alternative pour notre ville	pat. environnemental	1983	disparue
50120 Equeurdreville-Hainneville	Ass. écologie de (M.Bosquet, 50, r.Valette)	pat. naturel	1983	disparue
50270 Les Moitiers d'Allonne	Comité de défense pour la sauvegarde du hameau de Maudenaville de Haut	cadre de vie	1983	disparue
50260 Negreville	Comité de défense de Negreville contre les couloirs les lignes THT	cadre de vie	1983	disparue
50260 Negreville	Ass. les amis du moulin	pat. bâti et culturel	1983	en activité
50130 Octeville	Ass. Octeville écologie (J.Cl.Magalharès, 1 r Orléanais)	cadre de vie	1983	en activité
50470 La Glacerie	Ass. des riverains pour la défense de l'environnement des carrières de	cadre de vie	1983	en sommeil
50110 Bretteville en Saire	Ass. de défense de la lande Tibère et de son environnement	cadre de vie	1984	disparue
50310 Fresville	Comité de défense de l'environnement de Frésville	cadre de vie	1984	disparue
50310 Quinéville	Ass. pour la restauration de la Tour Ancienne	pat. bâti et culturel	1984	disparue
50760 Valcanville	Comité de défense et de protection de la Lande de Valcanville	cadre de vie	1984	disparue
50760 Réville	Ass. des riverains du littoral et du site de Jonville	cadre de vie	1984	en activité
50110 Tourlaville	Ass. Tourlaville écologie(M.Girard 252 r.Ravel)	pat. environnemental	1984	en activité
50440 Beaumont-Hague	Amitour	pat. environnemental	1985	disparue
50260 Bricquebec	Ass. vivre au pays	cadre de vie	1985	en activité
50580 Portbail (12è arrond 75)	Ass. pour la protection et la revalorisation des sites côtiers de	pat. environnemental	1985	en activité
50110 Tourlaville	Comité de défense des usagers et riverains du port des Flammands	cadre de vie	1985	en activité
50440 Auderville	Ass. de sauvegarde, bonne tenue, et harmonie de Port Goury	cadre de vie	1986	disparue
50550 St Vaast la Hougue	Ass. culturelle pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine	pat. bâti et culturel	1986	disparue

siège (/code postal)	Arrondissement de Cherbourg	Classification provisoire	Année de création	Situation d'activité
50260 Negreville	Ass. l'espoir negrevillais	pat. bâti et culturel	1986	en activité
50700 St Germain de Tournebut	Ass. pour la sauvegarde de St Germain	cadre de vie	1986	en activité
50440 Auderville	Comité pour le cinquantenaire du phare de la Hague	pat. bâti et culturel	1987	disparue
50360 Crosville sur Douve	Ass. des amis du château de Crosville sur Douve	pat. bâti et culturel	1987	en activité
50690 Martinvast	Ass. pour la sauvegarde et la promotion du parc de Beaurepaire à Martinvast	pat. bâti et culturel	1987	en activité
50110 Tourlaville	Nature et Progrès 50	alimentation bio	1987	en activité
50440 Vauville (75)	Ass. les Amis de	tourisme	1987	en activité
50100 Cherbourg	Fédération des jeunes pour la Nature de Basse-Normandie	pat. naturel	1988	disparue
50100 Cherbourg (Les Pieux)	Ass. pour le respect de l'environnement et la sécurité	cadre de vie	1988	disparue
50840 Fermanville	Ass. environnement et cadre de vie de	cadre de vie	1988	disparue
50340 Flammanville	Ass. les étangs du château	pat. bâti et culturel	1988	en activité
50460 Urville-Nacqueville	Ass. pour la protection et la promotion du parc et du château de	pat. bâti et culturel	1988	en activité
50700 Valognes	Ass. pour le reboisement et l'aménagement paysager du Cotentin	pat. naturel	1988	en activité
50110 Digosville	Ass. de défense du hameau de St Germain	cadre de vie	1989	disparue
50130 Octeville	Club européen des jeunes amis des animaux et de la nature "club chouette"	pat. naturel	1989	disparue
50440 Omonville la Petite	Ass. des murets de St Martin	cadre de vie	1989	disparue
50550 St Vaast la Hougue	Ass. de défense et de sauvegarde de	cadre de vie	1989	disparue
50340 Les Pieux	Initiative pour la démocratie, l'environnement, l'économie, le social, (IDEES)	étude-recherche	1989	en activité
50690 Martinvast	Ass. des parcs et jardins de Basse-Normandie	pat. bâti et culturel	1989	en activité
50470 La Glacerie	Ass. La Glacerie écologie	pat. environnemental	1989	en sommeil
50440 Eculleville (Querqueville)	Ass. septième continent	étude-recherche	1990	disparue
50110 Tourlaville	Ass. contre le projet de transformation du chemin de Bagatelle en déviation poids lourds	cadre de vie	1990	disparue
50480 Ste Mère Eglise	Ass. de défense de l'environnement de	cadre de vie	1990	en activité
50340 Les Pieux	Groupement pour la préservation de l'agrément des sites	pat. bâti et culturel	1991	disparue
50630 Quettehou	Comité de défense de l'environnement du Val de Saire	pat. naturel	1991	disparue
50760 Barfleur	Ass. des amis de l'église de Barfleur	pat. bâti et culturel	1991	en activité
50270 Barneville-Carteret	Accipiter	pat. naturel	1991	en activité
50270 Barneville-Carteret	Carteret Vie Avenir	cadre de vie	1991	en activité
50700 Brix	Ass. de protection et défense du patrimoine de Sottevast et Brix "Coeur du Cotentin"	pat. bâti et culturel	1991	en activité
50390 Catteville	Ass. pour la création d'emplois par la récupération des déchets végétaux	social	1991	en activité
50840 Fermanville	Ass. pour la promotion de l'environnement du Nord Cotentin "Accipiter"	pat. naturel	1991	en activité
50440 Herqueville	Ass. de défense de l'environnement d'	pat. environnemental	1991	en activité
50480 Ste Marie du Mont	Rando Montoises	pat. naturel	1991	en activité
50110 Digosville	Ass. Gattevillaise des amis de la Pointe du Saire	pat. bâti et culturel	1992	disparue
50260 Bricquebec	Ass. pour l'environnement et le patrimoine de la région de	cadre de vie	1992	en activité
50100 Cherbourg	Asso. de solidarité par le travail et la rech. de l'emploi par la prot. et la mise en valeur de l'env.	social	1992	en activité
50840 Fermanville (Caen)	Centre d'étude et de gestion des espaces littoraux -Cap Lévi	étude-recherche	1992	en activité
50760 Le Vicel	Ass. de développement de Génération Écologie Manche	politique	1992	en activité
50480 Neuville au Plain	Ass. pour la restauration des haies du bocage dans la région du Plain	pat. naturel	1992	en activité
50440 Omonville la Rogue	Ass. pour la gestion de l'environnement des viviers du Hable	cadre de vie	1992	en activité
50110 Tourlaville	Ass. tourvillaise de défense contre le passage d'une 4 voies dite "route de la honte"	cadre de vie	1992	en activité
50820 Virandeville	Ass. de défense des riverains des cd904 et 900 contre les nuisances ds poids lourds	cadre de vie	1992	en activité
50130 Octeville	A la découverte de la Hague	pat. naturel	1993	disparue

siège (/code postal)	Arrondissement de Cherbourg	Classification provisoire	Année de création	Situation d'activité
50690 Sideville (Martinvast)	Ass. de défense des riverains de la Divette	cadre de vie	1993	disparue
50330 Cosqueville	Ass. de protection du site de Tabot	cadre de vie	1993	en activité
50840 Fermanville	Ass. Robin des Bois, antenne Mer du Nord et Manche	pat. naturel	1993	en activité
50630 Moraslines	Ass. de sauvegarde de l'église de Morsalines	pat. bâti et culturel	1993	en activité
50130 Octeville	Comité d'organisation du cross de la Vallée Sauvage	social	1993	en activité
50340 Tréauville - Vasteville	A hue a dia (randonnées équestres)	pat. naturel	1993	en activité
50700 Colomby	Ass. pour la restauration de l'église	pat. bâti et culturel	1994	en activité
50120 Equeurdreville-Hainneville	Ass. de promotion d'activités liées à l'environnement (APALE)	pat. environnemental	1994	en activité
50310 Montebourg (Ruitz 62)	Ass. emploi-vert	social	1994	en activité
50130 Octeville	Greenpeace	pat. naturel	1994	en activité
50270 St Georges de la Rivière	Ass. des amis des dunes de	tourisme	1994	en activité
50550 St Vaast la Hougue	Ass. Orchis : découverte de la Nature	pat. naturel	1994	en activité
50110 Tourlaville	Ass. pour la protection et le respect de l'Est tourvillais (APPRET)	cadre de vie	1994	en sommeil

Inventaire des associations de défense de l'environnement en Basse-Normandie

siège (/code postal)	Arrondissement de Saint Lô	Classification provisoire	Année de création	Situation d'activité
50000 St Lô	Les Amis de la cathédrale de	pat. bâti et culturel	1947	en activité
50000 St Lô	Comité départemental d'habitat et d'aménagement de la Manche	cadre de vie	1953	en activité
50180 Agneaux	Club des amis de la Nature	pat. naturel	1970	disparue
50000 St Lô		pat. naturel	1970	disparue
50000 St Lô	Contrat Nature	pat. naturel	1973	disparue
50000 St Lô	Comité régional d'information et de lutte anti-nucléaire	énergie	1976	disparue
50000 St Lô	Comité départemental de défense contre les couloirs THT (lignes hautes tensions)	cadre de vie	1978	disparue
50160 Torigny	L'aquarium torignais	pat. environnemental	1978	disparue
50500 St Hilaire Petitville	Groupe Mammalogique Normand	pat. naturel	1978	en activité
50000St Lô	CAUE 50	étude-recherche	1979	en activité
50000 St Lô	Nature et Progrès 50	alimentation bio	1980	disparue
50420 Beuvrigny	Ass. pour l'animation et la sauvegarde de la chapelle Heuzebrocq de	pat. bâti et culturel	1980	en activité
50000 St Lô	Ass. pour la prot. et sauveg. des îles St Marcouf du littoral de la côte est du Cotentin	pat. environnemental	1980	en activité
50570 Remilly sur Lozon	Ass. des amis du château de Montfort	pat. bâti et culturel	1980	en sommeil
50500 Carentan	Biologie, agriculture, nutrition	alimentation bio	1981	disparue
50410 Percy	Alimentation et santé	alimentation bio	1983	disparue
50800 Rouffigny	Ass. pour la restauration du clocher de	pat. bâti et culturel	1983	disparue
50500 Catz	Ass. pour la réalisation du projet n°2 de la voie 272 et protection de l'environnement de	cadre de vie	1984	disparue
50000 St Lô	Mouvement associatif pour la récupération à	cadre de vie	1984	disparue
50620 Tribehou	Le Grenier	alimentation bio	1984	disparue
50800 Villedieu	Comité de défense de nos intérêts suite à l'aménagement du CD554 E2	cadre de vie	1984	disparue
50180 Agneaux	Nature 50	pat. naturel	1985	en activité
50750 Canisy	Les Amis de Canisy	cadre de vie	1985	en activité
50000 St Lô	Le Fayard	pat. naturel	1985	en activité
50000 St Lô	Défense de la place du Champ de Mars	cadre de vie	1986	disparue
50000 St Lô	Ass. de gestion des milieux naturels des marais de la Sangsurrière	pat. environnemental	1986	disparue
50000 St Lô	Ass. l'arbre aux mille sources	social	1986	disparue
50000 St Lô	Ass. pour la protection et la mise en valeur touristique des côtes et sites du dépt de la Manche	tourisme	1986	disparue
50410 Percy	Comité de déf. communal du droit de propriété de la sauveg. de la Nature et de l'env.	cadre de vie	1986	en activité
50620 Graignes	Vire et Taute	pat. bâti et culturel	1987	en activité
50680 Airel	Ass. de défense du quartier du Pont à Airel	cadre de vie	1989	disparue
50750 St Ebremond de Bonfossé	Train vapeur de la vallée de la Vire	tourisme	1989	disparue
50500 Auvers	Comité de sauvegarde des marais du Mesnil à Auvers	pat. naturel	1989	en activité
50620 Le Désert	Les Artistes réunis de la Terre	pat. naturel	1989	en activité
50570 Marigny	Marigny je t'aime	cadre de vie	1989	en activité
50000 St Lô	ODAC Office départementale d'activités culturelles	pat. bâti et culturel	1989	en activité
50000 St Lô	Ass. pour la création d'un parc naturel régional des marais du Cotentin	pat. naturel	1989	en activité
50570 Remilly sur Lozon	Remilly en couleurs	cadre de vie	1990	en activité
50000 St Lô	Ass. pour la mise en valeur de l'île Tatihou	pat. environnemental	1990	en activité
50000 St Lô	La Chause des amis de Paul Chauvet	pat. bâti et culturel	1991	disparue
50890 Condé sur Vire	Ass. des amis de Jean de Brebeuf	pat. bâti et culturel	1991	en activité

siège (/code postal)	Arrondissement de Saint Lô	Classification provisoire	Année de création	Situation d'activité
50000 St Lô	Comité de défense du Hutrel	cadre de vie	1991	en activité
50000 St Lô	Union départementale des associations de défense du patrimoine et de l'environnement	pat. environnemental	1992	disparue
50860 Moyon	Ass. Guillaume	pat. bâti et culturel	1992	en activité
50000 St Lô	Ass. pour la collecte de l'eau potable	cadre de vie	1992	en activité
50750 St Samson de Bonfossé	Arbre et Vie	pat. environnemental	1992	en activité
50420 Troisgots/Torigny	Ass. pour la protection du site de la Chapelle sur Vire	pat. bâti et culturel	1992	en activité
50500 Auvers	Ass. pour la sauvegarde de l'église Saint Etienne	pat. bâti et culturel	1993	en activité
50000 St Lô	Ass. Vallée de la Vire	pat. environnemental	1993	en activité
50000 St Lô	Initiative emploi environnement	social	1993	en activité
50800 Villedieu	Club Nature	social	1994	en activité
50810 Bérigny 33577193	Vieilles Maisons Françaises 50	pat. bâti et culturel		en activité
50500 Catz	Ecole et Nature 50	pat. naturel		en activité

Inventaire des associations de défense de l'environnement en Basse-Normandie

siège (/code postal)	Arrondissement d'Alençon	Classification provisoire	Année de création	Situation d'activité
61000 Alençon	Ass. de protection des édifices religieux ruraux du département de l'Orne	pat. bâti et culturel	1929	disparue
61250 Saint Céneri le Gerei	Ass. des amis de	cadre de vie	1953	en activité
61700 Domfront	Ass. des amis de Notre Dame sur l'eau	pat. bâti et culturel	1962	en activité
61140 Bagnoles de l'Orne	Ass. de développement de l'économie par l'organisation de la Nature	étude-recherche	1969	disparue
61250 Radon	Ass. des amis de Notre Dame de Bon Secours	pat. bâti et culturel	1971	en activité
61490 Saint Clair de Halouze	Les Amis d'Halouze	pat. bâti et culturel	1972	en activité
61000 Alençon	Groupement de déf. des riverains de la RN12 et zone intéressée traversée d'Alençon	cadre de vie	1974	disparue
61320 Ste Marguerite de Carrouges	Les Amis de Ste Marguerite de Carrouges	pat. bâti et culturel	1974	en activité
61140 Bagnoles de l'Orne	Comité d'étude de protection, aménagement, environnement de Bagnoles et Tessé	cadre de vie	1976	disparue
61000 Alençon	Ass. départementale pour la défense des églises et l'art roman dans l'Orne	pat. bâti et culturel	1977	disparue
61700 Domfront	Comité de sauvegarde de Domfront et de son environnement	cadre de vie	1977	disparue
61320 Carrouges	Plein air dans le Parc Naturel Régional Normandie-Maine	pat. naturel	1977	en activité
61320 Sainte Marie La Robert	Ass. des amis du manoir de	pat. bâti et culturel	1977	en sommeil
61000 Alençon	Les Amis de la Nature du personnel de Moulinex	pat. naturel	1978	disparue
61320 Le Champ de la Pierre	Les amis des forges du Champ de la Pierre	pat. bâti et culturel	1978	en sommeil
61000 Alençon	Conseil dépt d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de l'Orne (CAUE 61)	étude-recherche	1979	en activité
61000 Alençon	Ass. faune et flore de l'Orne (AFFO)	pat. naturel	1980	en activité
61000 Alençon	Ass. des amis de l'église Notre Dame de	pat. bâti et culturel	1980	en activité
61420 Livaie	Découverte de la Nature	pat. naturel	1981	en activité
61700 Domfront	Ass. pour la restauration du château de Domfront	pat. bâti et culturel	1984	en activité
61600 La Ferté Macé	Photographes animaliers de la région d'Andaines et découvertes de l'environnement	pat. naturel	1987	en activité
61700 Champsecret	Ass. de sauvegarde du patrimoine public de	pat. bâti et culturel	1988	disparue
61700 Domfront	Les Amis de manoir de la Saucerie	pat. bâti et culturel	1989	en activité
61700 Perrou	Vivre à Perrou	cadre de vie	1989	en activité
61000 Alençon	Ass. de l'église de Saint Paterne de Montrond	pat. bâti et culturel	1990	disparue
61600 Saint Patrice du Désert	Ass. de défense du ruisseau de St Ursin	pat. naturel	1990	disparue
61250 Vingt Hanaps	Ass. de défense de St Gervais	cadre de vie	1990	disparue
61140 Bagnoles de l'Orne	Ass. pour la rénovation et le maintien de l'église de Bagnoles de l'Orne	pat. bâti et culturel	1990	en activité
61500 Neauphe sous Essai	Vivre sainement à Neauphe	cadre de vie	1990	en activité
61250 Valframbert	Ass. de sauvegarde de l'environnement et du cadre de vie des habitants de	cadre de vie	1990	en activité
61500 Tanville	Société, espace, ville, environnement	cadre de vie	1991	disparue
61390 Ferrière la Verrerie	Découvrir les Monts d'Amain	pat. bâti et culturel	1991	en activité
61700 La Haute Chapelle	Ass. pour l'aménagement et la replantation de la Haute Chapelle	cadre de vie	1991	en activité
61000 Cerisé	Ass. pour la défense de l'environnement de Cerisé	cadre de vie	1992	disparue
61250 Condé sur Sarthe	Bio diffusion 61	alimentation bio	1992	disparue
61000 Alençon	Groupement régional d'agriculture biologique à (GRAB)	alimentation bio	1992	en activité
61700 Domfront	Les Amis du manoir de la Chaslerie	pat. bâti et culturel	1992	en activité
61700 Domfront	Les Forges de Varennes	pat. bâti et culturel	1992	en activité
61420 La Ferrière Bochard	Comité de défense des riverains de la	cadre de vie	1992	en activité
61600 La Ferté Macé	Comité d'étude de recherche d'expérimentation alternatives (céréal)	cadre de vie	1992	en activité
61600 Magny le Désert	Ass. de protection de l'environnement de	pat. environnemental	1992	en activité

siège (/code postal)	Arrondissement d'Alençon	Classification provisoire	Année de création	Situation d'activité
61000 Alençon	Société d'intérêt général pour l'urbanisme et l'environnement (sigue)	étude-recherche	1993	disparue
61700 Domfront	Les Amis de la Forêt d'Andaines	pat. naturel	1993	en activité
61140 Juvigny sous Andaine	Ass. des amis de la Tour de Bonvouloir	pat. bâti et culturel	1993	en activité
61420 Livaie	Comité Somport Orne	pat. naturel	1993	en activité
61390 Courtomer	Ass. environnement tourisme culture	tourisme	1994	en activité
61410 Couterne	Demeures historiques 61	pat. bâti et culturel		en activité

Inventaire des associations de défense de l'environnement en Basse-Normandie

siège (/code postal)	Arrondissement d'Argentan	Classification provisoire	Année de création	Situation d'activité
61100 Flers	Le pays bas normand	pat. bâti et culturel	1908	en activité
61310 Villebadin	Société du manoir d'Argentelles	pat. bâti et culturel	1957	disparue
61450 La Ferrière aux Etangs	Les Amis du Mont Brulé	pat. bâti et culturel	1957	en activité
61550 Saint Evroult ND du Bois	Les Amis de l'Abbaye d'Ouche	pat. bâti et culturel	1966	disparue
61110 Saint Pierre du Regard	Ass. pour la préservation des conditions sanitaires d'hygiène et de sauvegarde de	cadre de vie	1970	disparue
61310 Villebadin	Les Amis d'Argentelles	pat. bâti et culturel	1972	disparue
61550 Villers en Ouche	Villers fleuri	cadre de vie	1972	en activité
61210 Habloville	Les Amis de l'église d'Habloville	pat. bâti et culturel	1973	en activité
61100 Flers	Groupe environnement de la région de	pat. naturel	1974	en activité
61200 Argentan	Ass. des amis de la maison des abbesses	pat. bâti et culturel	1977	en activité
61100 Flers	Ass. pour la suppression des nuisances de la fonderie sonofoc	cadre de vie	1977	en activité
61800 Tinchebray	Ass. des amis du vieux Tinchebray	pat. bâti et culturel	1977	en activité
61800 Chanu	Ass. des amis du vieux Chanu	pat. bâti et culturel	1979	disparue
61100 Flers	Le groupe écologique de Flers	pat. naturel	1979	disparue
61470 Le Sap	Ass. pour la sauvegarde du Sap	cadre de vie	1979	disparue
61570 Médavy	Ass. Notre Dame du Repos	pat. bâti et culturel	1979	en sommeil
61200 Argentan	Les Amis de la Mer	pat. naturel	1980	disparue
61220 Briouze	Les Amis du Houlme	pat. bâti et culturel	1980	en activité
61210 La Forêt Auvray	Ass. du château et du moulin de la Forêt Auvray	pat. bâti et culturel	1981	disparue
61570 Saint Christophe le Jajolet	Nature et vérité	pat. naturel	1981	disparue
61200 Argentan	Nature et santé	alimentation bio	1982	disparue
61120 Crouttes	Haies du Pays d'Auge	social	1985	disparue
61570 Almenèches	Ass. des Amis de la chapelle Ste Opportune d'Almenèches	pat. bâti et culturel	1985	en activité
61100 Flers	Les Verts Orne Écologie	politique	1986	en activité
61430 Sainte Honorine la Chardonne	Ass. des riverains de la zone artisanale et des usagers de la commune de	cadre de vie	1987	disparue
61200 Argentan	Ass. Tour Marguerite	pat. bâti et culturel	1987	en activité
61250 Héloup	Nature et progrès 61	alimentation bio	1988	en activité
61100 Flers	Ass. de sauvegarde de la Chapelle du Souvenir	pat. bâti et culturel	1989	disparue
61800 Chanu	L'Eclaircie	pat. environnemental	1989	en activité
61100 Flers	Ass. pour la défense de l'environnement	cadre de vie	1989	en activité
61220 Saint Hilaire de Briouze	Ass. pour la protection de l'environnement à St Hilaire et ses environs	pat. environnemental	1989	en activité
61220 Saires la Verrerie	Vivre au bocage	cadre de vie	1989	en activité
61570 Mortrée	Comité pour la défense de l'environnement de la région de Surdon Mortrée	pat. environnemental	1990	disparue
61560 Courgeoust	Ass. la vie à la ferme	social	1990	en activité
61440 Messei	Ass. les chemins creux	pat. naturel	1990	en activité
61570 Saint Christophe le Jajolet	Les Amis du château et des jardins de Sassy	pat. bâti et culturel	1990	en activité
61570 Boucé	Agir ensemble au pays	cadre de vie	1991	disparue
61210 Giel Courteilles	Club Nature du canton de Putanges	social	1991	disparue
61550 La Ferté-Fresnel	ADEJ des bois et chênes	cadre de vie	1991	disparue
61570 Mortrée	Ass. de sauvegarde de l'environnement et du cadre de vie dans les communes	cadre de vie	1991	en activité
61210 Putanges	Val d'Orne environnement	pat. naturel	1991	en activité

siège (/code postal)	Arrondissement d'Argentan	Classification provisoire	Année de création	Situation d'activité
61100 Ségrie Fontaine	Maison de l'eau et de la rivière de	pat. naturel	1991	en activité
61430 Athis de l'Orne	Développement d'Athis et qualité de l'environnement	cadre de vie	1992	en activité
61120 Crouttes	Ass. cantonale pour le tourisme et l'environnement	tourisme	1992	en activité
61100 La Chapelle - Biche	Ass. bichoise des chemins de terre	pat. naturel	1992	en activité
61450 La Ferrière aux Etangs	Ass. tourisme - environnement de Dompierre	tourisme	1992	en activité
61150 Loucé	Ass. pour la sauvegarde de l'église de	pat. bâti et culturel	1992	en activité
61200 Sai	Défense et protection du site de	cadre de vie	1992	en activité
61200 Fontenai sur Orne	Amicale pour la mise en valeur de la voie ferrée de Caen à Flers	cadre de vie	1993	disparue
61150 Montgaroult	Les Amis de la Terre	pat. naturel	1993	disparue
61120 Crouttes	Route historique des parcs et jardins de Basse-Normandie	pat. bâti et culturel	1993	en activité
61310 Le Bourg Saint Léonard	Les Amis du domaine du Bourg St Léonard	pat. bâti et culturel	1993	en activité
61310 Le Pin au Haras	association pour le développement et le rayonnement du	pat. bâti et culturel	1993	en activité
61310 Villebadin	Silvatica	pat. naturel	1993	en activité
61200 Argentan	Les Amis de St Martin des champs	pat. bâti et culturel	1994	en activité
61150 Avoines	Le lavoir de la Feraudière	pat. bâti et culturel	1994	en activité
61700 Dompierre	Conservation des chemins et sentiers ruraux	pat. naturel	1994	en activité
61570 Saint Christophe le Jajolet	Artysans	cadre de vie	1994	en activité
61430 Berjou	environnement Vallée du Noireau	cadre de vie	1994	en sommeil
61150 Loucé 33671412 - 33351233	Vieilles Maisons Françaises 61	pat. bâti et culturel		en activité

Inventaire des associations de défense de l'environnement en Basse-Normandie

siège (/code postal)	Arrondissement de Mortagne au Perche	Classification provisoire	Année de création	Situation d'activité
61260 Céton	Fédération des amis du Perche	patrimoine bâti et culturel	1947	en activité
61340 Colonard Corubert	Comité d'embellissement	cadre de vie	1970	en activité
61300 L'Aigle	Les Amis de l'Aigle	cadre de vie	1971	en activité
61400 Saint Mard de Reno	Comité de sauvegarde de la forêt de Reno Valdieu et des environs	patrimoine naturel	1974	en activité
61400 La Chapelle Montligeon	Association de sauvegarde de la basilique de Montligeon	patrimoine bâti et culturel	1977	en activité
61400 Mortagne	Association de protection de l'environnement rural et urbain dans le Perche ornais	cadre de vie	1977	en activité
61300 Saint Sulpice sur Rille	Les Amis de la Chapelle de La Place	patrimoine bâti et culturel	1978	en activité
61190 La Ventrouze	Association de sauvegarde de l'environnement de la Ventrouze	cadre de vie	1980	disparue
61270 Aube	Les Amis de la Comtesse de Ségur	patrimoine bâti et culturel	1980	en activité
61270 Aube	Association de mise en valeur de la vieille forge d'Aube	patrimoine bâti et culturel	1980	en activité
61340 Nocé	Association de défense des sentiers du Perche ornais	patrimoine naturel	1985	en activité
61270 Rai	Association de défense contre la pollution atmosphérique de	cadre de vie	1987	en activité
61300 L'Aigle	Grain d'or	alimentation bio	1988	disparue
61400 Mortagne	Hélios	patrimoine bâti et culturel	1989	disparue
61130 Bellou le Trichard	Le bois des maires	patrimoine naturel	1990	disparue
61290 Bizou	Association de sauvegarde du site de Bizou, le Mage et Confins	cadre de vie	1991	en activité
61360 Pervenchères	Itinéraires ruraux	patrimoine naturel	1991	en activité
61110 Rémalard	Association d'étude pour un Parc Naturel Régional du Perche	patrimoine naturel	1991	en activité
61400 Loisail La Porte	Perche environnement	patrimoine naturel	1991	en sommeil
61260 Le Theil sur Huisne	Association de sauvegarde du Perche theillois	patrimoine environnemental	1992	en activité
61340 Colonard Corubert	Société de protection et de développement flore faune du site de Moulin de Sauret à	patrimoine naturel	1993	disparue
61560 Bazoche/Hoëne	Association des amis de la Vallée de Courtoulin	tourisme	1993	en activité
61110 Bretoncelles	Sauvegarde de l'église de Bretoncelles	patrimoine bâti et culturel	1993	en activité
61290 Moulicent	Les Amis de la Grande No	patrimoine bâti et culturel	1993	en activité
61360 Pervenchères	Association pour la protection et de la qualité de vie du Perche	cadre de vie	1993	en activité
61110 Condeau sur Vire	Association de mise en valeur de Villeray et environs	cadre de vie	1994	en activité
61300 L'Aigle	Association mieux vivre sans bruit	cadre de vie	1994	en activité
61360 La Perrière	Les patrimoines de la Perrière	patrimoine bâti et culturel	1994	en activité
61130 Saint Cyr la Rosière	Les Amis de Ste Gauburges	patrimoine bâti et culturel	1994	en activité
61400 Saint Langis les Mortagne	Association de protection du patrimoine de St Langis	patrimoine bâti et culturel	1994	en activité
61130 Saint Germain de la Coudre	Maisons Paysannes de France 61	patrimoine bâti et culturel		en activité

Inventaire des associations de défense de l'environnement en Basse-Normandie

siège (/code postal)	Arrondissement de Coutances	Classification provisoire	Année de création	Situation d'activité
50650 Hambye	Ass. des amis de l'abbaye de Hambye	cadre de vie	1933	active
50290 Saint Martin de Bréhal	Ass. des amis de la plage de Coudeville et	cadre de vie	1935	active
50660 Linverville	Ass. de restauration de l'église de Linverville	pat. naturel	1955	disparue
50200 Coutances	Ass. pour la protection, la défense et le développement de la plage et de la station de Coutainville	pat. bâti et culturel	1958	disparue
50290 Saint Martin de Bréhal	Ass. pour la défense et la protection de la plage de Coudeville et	pat. naturel	1958	active
50112 Regneville sur Mer	Ass. de protection et de mise en valeur du hâvre de	pat. naturel	1972	active
50660 Orval	Ass. de défense contre l'implantation d'une usine d'incinération d'ordures	pat. naturel	1974	disparue
50910 Blainville sur Mer	Les Amis de la chapelle des Marins	pat. naturel	1974	active
50200 Coutances	Les Amis de la cathédrale de Coutances	pat. environnemental	1975	active
50290 Bréhal	Ass. pour la conservation du patrimoine naturel local	pat. naturel	1975	disparue
50560 Gouville sur Mer	Ass. pour la sauvegarde et l'entretien des églises de Linverville et Moncarville	cadre de vie	1976	active
50430 Saint Germain sur Ay	Comité du corps de garde de	tourisme	1977	active
50250 La Haye du Puits	Manche Écologie	pat. bâti et culturel	1979	disparue
50200 Heugueville sur Sienne	Nature et Progrès 50	pat. naturel	1980	disparue
50570 Marchésieux	Ass. pour les énergies nouvelles	énergie	1980	disparue
50200 Coutances	Fleurs et Jardins du coutançais	cadre de vie	1981	active
50290 Longueville	Société de protection des ruisseaux Longuevillais	pat. bâti et culturel	1981	disparue
50450 Gavray	Ass. de sauvegarde du château de Gavray	pat. bâti et culturel	1981	en sommeil
50590 Hauteville sur Mer	Croqu'en vert	cadre de vie	1981	disparue
50910 Blainville sur Mer	Ass. pour la connaissance des produits de la mer	cadre de vie	1981	disparue
50660 Orval	Mouvement socio-écologiste pour la France de l'an 2000	pat. bâti et culturel	1982	disparue
50204 Coutances cedex	Ass. pour la valorisation du recyclage et les initiatives locales (AVRIL)	social	1983	active
50190 Périers	Ass. des riverains du chemin départemental 900	pat. bâti et culturel	1984	disparue
50200 Coutances	Archéologie industrielle et environnement	tourisme	1984	active
50570 Marchésieux	Ass. pour le développement, l'animation et l'éveil des marais	tourisme	1984	active
50710 Créances	Ass. de sauvegarde du patrimoine historique et de l'environnement	cadre de vie	1984	disparue
50190 Saint Patrice de Claids	Ass. communale du droit de propriété, de la sauvegarde de la nature et de l'environnement de	cadre de vie	1985	disparue
50260 Bricqueville sur Mer	Ass. de défense de droit de propriété, du environnement, du tourisme et des intérêts	tourisme	1985	disparue
50430 Lessay	CPIE "Vivre en Cotentin"	pat. naturel	1985	active
50290 Bréhal	Bréhal environnement	pat. bâti et culturel	1987	active
50200 Brainville	Manche Nature	pat. bâti et culturel	1988	active
50200 Coutances	Ass. des amis du Parc L'Evêque de	tourisme	1988	active
50200 Coutances	Avenir du bocage et de la côte	alimentation bio	1988	disparue
50210 Cerisy la Salle	Ass. pour la valorisation de l'habitat en Cotentin	alimentation bio	1988	disparue
50210 Montpinchon	Récré Nature	pat. bâti et culturel	1988	disparue
50190 Périers	Ass. pour la défense de l'environnement de Périers et des environs	pat. naturel	1989	active
50200 Tourville sur Sienne	Aqua Terra Manche	pat. environnemental	1989	disparue
50230 Agon	Les Amis du littoral coutançais	pat. environnemental	1989	active
50660 Orval	Ass. de défense contre le passage de la voie de liaison ouest sur	pat. naturel	1989	active

siège (/code postal)	Arrondissement de Coutances	Classification provisoire	Année de création	Situation d'activité
50190 Gorges	Ass. intercommunale pour le développement du tourisme dans le milieu naturel des marais	énergie	1990	active
50200 Coutances	Coutances pays d'art et d'histoire	pat. bâti et culturel	1990	active
50200 Nicorps	Ass. pour le développement harmonieux de la commune de Nicorps et du coutançais	social	1990	active
50450 Gavray	Les sentiers touristiques du canton de Gavray	pat. naturel	1990	active
50650 La Baleine	Ass. pour la préservation et la conservation de la chapelle	social	1990	active
50112 Regneville sur Mer	Ass. nautique pour le développement de la Baie de Sienne et la défense du site de	cadre de vie	1991	active
50230 Agon	Fleurs et bouquets	cadre de vie	1991	active
50560 Gouville sur Mer	Ass. pour le respect et la valorisation du patrimoine culturel de Gouville, Linverville, Moncarville	cadre de vie	1991	active
50200 Brainville	Comité Somport de la Manche	cadre de vie	1993	active
50200 Courcy	Phébus Basse-Normandie	pat. environnemental	1993	active
50200 Tourville sur Sienne	Fleurir Tourville	tourisme	1993	active
50230 Agon	Collectif pour la protection de la Pointe d'Agon	social	1993	active
50430 Bretteville sur Ay	Ass. de la rue de l'Union	cadre de vie	1993	disparue
50450 Le Mesnil Villeman	Normandie Grandeur Nature	politique	1993	active
50190 Périers	Génération Écologie	cadre de vie	1994	active
50230 Agon	Comité Somport d'opposition totale à l'autoroute Caen-Rennes	cadre de vie	1994	en sommeil
50510 Chanteloup	Ass. pour la protection de la Nature et des animaux (APNA)	pat. bâti et culturel	1994	active
50650 Hambye	Ass. tourisme et loisir de la Vallée de la Sienne	pat. naturel	1994	active
50660 Lingreville	Le Tôt, association de sauvegarde et mise en valeur des patrimoines naturels et historiques de	pat. naturel	1994	active
50200 Coutances	Ass. accueil emploi entretien de rivières	pat. naturel		active

ANNEXE 2

Inventaire des associations

de défense de l'environnement de Basse-Normandie

pour trois périodes 1970-1973 / 1980-1983 / 1990-1993

Conditions de recueil de l'information

Principe général

Consultation des JO à la bibliothèque municipale de Caen, pour le relevé des créations d'ADE dans le département du **Calvados** pour les périodes suivantes : **1970-1973 / 1980-1983 / 1990-1993**.

Etapes de la collecte de l'information

1. Repérage des associations par date de parution des JO (cf. annexe A) ;
   Remarques :
   - depuis le 2 octobre 1985 les créations d'associations dans les JO apparaissent sous la forme d'un fascicule hebdomadaire consacré à ces structures (cf. annexe B),
   - avant le 2 octobre 1985, les créations d'associations étaient mentionnées dans le quotidien (cf. annexe C) des JO intitulé " Lois et Décrets "; de plus, pour les périodes précédant 1985, il peut exister une deuxième liste, dans les JO. Il faut veiller, en conséquence, à ne rien oublier dans la consultation.

   Cette consultation est relativement rapide dans le cas des fascicules hebdomadaires (à partir de 1985) ; elle l'est deux fois moins pour la consultation des JO journaliers (avant 1985).

2. Reproduction par photocopie des pages indiquant les intitulés et les objets des ADE retenues.

3. Report sur page blanche en prenant soin de séparer chaque association de la suivante (une seule association par ligne). Les ADE sont classées selon l'ordre chronologique de leur création (cf. annexe D).

4. Scanérisation des feuilles sur lesquelles ont été reportés les descriptifs des ADE.
   Contrôle et nettoyage du fichier texte ainsi créé sur micro-ordinateur.

5. Réalisation d'un tableau récapitulatif des données (cf. annexe E), présentant la même forme que le tableau en annexe A, mais cette fois-ci en mentionnant la date de création des ADE au Journal Officiel, et non simplement la date de parution du JO. Par exemple, une association créée le 20 mai 1986 sera publiée au JO du 12 juin 1986.

6. Les critères de sélection des associations pour ce qui est de l'appartenance au champ de l'environnement figurent en annexe F.

7. Quelques exemples particuliers d'associations pouvant prêter à confusion figurent en annexe G.

NB.

Ce répertoire de données textuelles constitué en 1996 par Oliver Zentay étudiant en DEA à l'Université de Caen, a été communiqué à Bruno Maresca, Directeur de recherche au CRÉDOC, et à Vincent Veschambre, maître de conférence à l'Université d'Angers.

Tableau récapitulatif des associations relevées dans le Journal officiel

dans le département du **Calvados**

pour les périodes **1970-1973 / 1980-1983 / 1990-1993**

Classement thématique

Catégories selon le domaine d'activité dominant

N	naturaliste (stricto sensu)
E	environnementaliste (stricto sensu)
EU	environnement urbain (type comité de quartier)
D	comité de défense (contre nuisance, pollution, projet d'infrastructure)
ER	environnement rural et développement local
SE	sauvegarde des sites avec préoccupation environnementale
SC	sauvegarde des sites du point de vue historique principalement
P	sauvegarde du patrimoine architectural
C	finalités culturelles (traditions, métiers anciens, ...)
U	usagers de la nature
ES	économie sociale (emplois d'insertion dans le domaine de l'environnement)
V	écologie politique

Périodes (nombre d'associations)	N	E	EU	D	ER	SE	SC	P	C	U	ES	V
1970-73 (25)	6	2	1	2	1	5	3	2	1	2	0	0
1980-83 (48)	0	13	4	3	2	3	0	6	8	6	2	1
1990 (42)	1	12	5	5	0	7	1	1	6	0	3	1
1991 (39)	3	7	2	3	1	8	1	1	9	2	0	2
1992 (41)	4	8	2	3	3	2	0	2	8	3	0	6
1993 (35)	4	9	3	2	2	0	1	4	6	1	1	2
Total (230)	18	51	17	18	9	25	6	16	38	14	6	12
100%	7,8	22,2	7,4	7,8	3,9	10,9	2,6	7,0	16,5	6,1	2,6	5,2

1970-1973

13 janvier 1970. Déclaration à la sous-préfecture de Bayeux. **Association française pour la protection des oiseaux.** But : protéger les oiseaux reconnus d'utilité publique par la convention internationale du 19 mars 1902. Signée à Paris ; créer des refuges de protection, des parcs ou jardins d'oiseaux. à titre de protection ; créer un centre de soins médicaux dans le département du Calvados. Siège social : 250, allée des Cytises, Tour d'Isigny, Bayeux.

20 avril 1970. Déclaration à la sous-préfecture de Bayeux. **Association des amis du Val de Siette**. But : protection et aménagement du site de Val de Siette. Siège social : Salle du Molay, mairie du Molay-Littry.

9 décembre 1970. Déclaration à la sous-préfecture de Bayeux. **Association des amis de l'église de Meuvaines**. But : entretien et restauration de l'église de Meuvaines, patrimoine artistique du XIIè siècle ; défendre ses abords contre tout ce qui modifierait son site et son ensemble architectural. Siège social : le Manoir de Meuvaines, par Asnelles.

13 décembre 1970. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Cercle naturaliste des étudiants de Caen**. But : connaissance du terrain ; émulation des sciences naturelles ; protection de la nature ; contacts entre étudiants et avec le corps professoral. Siège social : laboratoire de zoologie, faculté des Sciences, Caen.

* * *

26 mars 1971. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Association pour la sauvegarde du site et le maintien du souvenir de " Pegasus Bridge ",** Bénouville. Objet : sauvegarde du site, maintien du souvenir, aide aux commandos et parachutistes qui ont combattu dans ce secteur. Siège social : mairie de Bénouville.

14 avril 1971. Déclaration à la préfecture du Calvados. **La Mesnie Guillaume, groupe folklorique**. Objet : recréer les coutumes, les danses et les chants de la Normandie. Siège social : Hôtel de Ville, Falaise.

26 juin 1971. Déclaration à la sous-préfecture de Bayeux. **Groupe de recherche et d'écologie sous-marine (Grecso).** Objet : par contacts et accords avec les autorités compétentes et les catégories professionnelles relevant des activités en milieu marin, concourir à la préservation et à l'amélioration de la faune et la flore sous-marines. Siège social : impasse de l'Église, Le Manoir, par Bayeux.

15 juillet 1971. Déclaration à la sous-préfecture de Vire. **Association pour la protection de la nature et de l'environnement de Vire.** Objet : mise en oeuvre par les moyens légaux et judiciaire de la protection de l'environnement et de la salubrité publique. Siège social : Hôtel de Ville de Vire.

17 juillet 1971. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Groupement des habitants du vieux Cabourg**. Objet : défense des intérêts du vieux Cabourg. Siège social : mairie de Cabourg.

24 août 1971. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Association de photographie zoologique de Basse-Normandie**. Objet : contribuer par la photographie à la connaissance et à la protection de la faune. Siège social : 117, boulevard du Grand-Parc, Hérouville.

1 septembre 1971. Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux**. Association pour la sauvegarde et la mise en valeur de Beuvron-en-Auge**. Objet : préserver et mettre en valeur les constructions traditionnelles de la commune et leur environnement ; le cas échéant, contribuer à la restauration des maisons. Siège social : mairie de Beuvron-en-Auge.

* * *

7 janvier 1972. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Association des amis du littoral bas-normand (côte du Calvados)**. Objet : protection de l'environnement naturel et urbain du littoral de Basse-Normandie. Siège social : Hôtel de Ville, Ouistréham.

21 janvier 1972. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Association pour la sauvegarde et la promotion de Cabourg.** Objet : assurer la sauvegarde, sur le territoire communal de la ville de Cabourg des sites naturels et de leur environnement, des oeuvres sociales d'intérêt public et des patrimoines familiaux ; faire admettre un projet d'urbanisme qui respecte les principes qu'elle défend. Siège social : centre socioculturel de Mondeville, route de Sallenelles, Cabourg

16 avril 1972. Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. **Association normande pour la protection de la nature.** Objet : promouvoir, encourager, assurer chez les jeunes de Normandie la conservation de la faune, de la flore des sites et autres ressources naturelles. Siège social : au domicile du président, M. Claude Epiard, Le Pré-d'Auge, par Cambremer.

28 août 1972. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Association des riverains du boulevard périphérique de l'agglomération caennaise**. Objet : défendre et protéger les personnes, les biens et les sites contre les pollutions, nuisances et servitudes de toute nature pouvant résulter de la construction du boulevard périphérique et du trafic qu'il engendrera. Siège social : résidence Victor Hugo (appartement 55), 1, rue Victor-Hugo, Mondeville.

4 septembre 1972. Déclaration à la sous-préfecture de Bayeux. **Association de tourisme équestre et pédestre du Bessin.** Objet : promouvoir le tourisme équestre et pédestre, et notamment entreprendre toute action aux fins d'assurer la conservation et le bon état des chemins ruraux du Bessin. Siège social : au domicile de son trésorier, M. Alain Baumann, Le Vallary, Ryes.

15 septembre 1972. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Le Bridon.** Objet : participation au développement de la randonnée équestre et favoriser une pratique collective de l'équitation afin de sauvegarder la richesse touristique des chemins ruraux. Siège social : ferme de la Rivière, Rosel.

17 novembre 1972. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Groupement Ornithologique Normand**. Objet : grouper les personnes désirant apporter leur contribution active ou seulement leur soutien, ne fût-ce que financier, à l'étude, dans leur milieu naturel, des oiseaux de Normandie. Siège social : Université, Esplanade de la Paix, Caen.

15 décembre 1972. Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. **Association pour la sauvegarde du site et de l'environnement de Blonville · Benerville (A.S.S.E.B.B.).** Objet : concilier le site et l'environnement actuels de ces deux communes, tant sur la plage que dans les terres, avec une expansion normale due à l'attrait de la mer et au développement des loisirs ; les protéger contre toute entreprise susceptible de les défigurer ; constituer un centre d'action pour la défense des intérêts des habitants et résidents de Blonville et Benerville. Siège social : 12, rue Jean-Duchemin, Blonville-sur-Mer.

19 décembre 1972. Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. **Association des amis de la Chapelle Saint Laurent**. Objet : toute activité destinée à restaurer, aménager, promouvoir la chapelle Saint Laurent. Siège social : mairie, 14800 Deauville.

* * *

2 avril 1973. Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. **Défense de défense de la Côte Fleurie**. Objet : défense du littoral et des sites de la région de Deauville-Trouville. Siège social : 25 rue Carnot, 14360 Trouville sur Mer.

27 avril 1973. Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. **Association de défense du site touristique de Villers sur Mer**. Objet : aider à la conservation de son site ; faciliter son embellissement ; lutter contre toutes nuisances. Siège social : 42 chemin de San Carlo, Villers sur Mer.

18 juin 1973. Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. **La Champleure**. Objet : développer les activités culturelles et animer les loisirs des jeunes de Beaufour, de Druval et des communes avoisinantes ; maintenir les traditions folkloriques normandes ; protéger la nature et l'habitat rural traditionnel ; protéger toutes activités culturelles ou sportives. Siège social : mairie de Beaufour.

10 juillet 1973. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Association de défense des riverains de l'aérodrome de Caen-Carpiquet**. Objet : défense et protection des personnes, des biens et des sites contre les pollutions, nuisances et servitudes de toute nature pouvant résulter du fonctionnement et du trafic actuel et futur de l'aérodrome de Caen-Carpiquet. Siège social : mairie de Louvigny.

29 août 1973. Déclaration à la sous-préfecture de Bayeux. **Défense et protection du quartier du Moulin, à Ver sur Mer**. Objet : protéger la salubrité, la tranquilité, la bonne tenue et la sécurité dudit quartier, et en écarter toutes nuisances en protégeant le site et lui conserver son caractère résidentiel. Siège social : 6, rue du Moulin, 14114 Ver sur Mer.

1980-1983

4 janvier 1980. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Association des habitants du quartier d'Ifs-Plaine.** Objet : resserrer les liens entre les habitants du quartier ; les informer ; les intéresser collectivement à tout ce qui concerne les problèmes du quartier : environnement, voirie, habitat, les problèmes de l'enfance, des personnes âgées, etc. Siège social : 6, rue Aristide-Briand, 14123 Ifs-Plaine.

22 février 1980. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Association pour la défense de l'urbanisme, de l'environnement et du cadre de vie de la commune de Moult.** Objet : participer à l'élaboration ainsi qu'à la réalisation de tous les documents d'urbanisme et de tous programmes d'équipement, d'urbanisme et de réhabilitation concernant la commune de Moult ; assurer la défense des usagers de la commune et sauvegarder leurs intérêts ; contrôler la régularité, l'opportunité, l'intérêt public et le fondement, de fait ou de droit, des réglementations concernant directement ou indirectement l'environnement et le cadre vie de la commune ; exercer les recours nécessaires ; développer toute action et toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à ces buts. Siège social : Maison du Four à Chaux, rue de Verdun, Moult.

28 février 1980. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Association de défense de l'environnement rue Desmoueux et ses accès.** Objet : défendre et maintenir les meilleures conditions d'environnement. Siège social : 14bis rue Desmoueux, Caen.

2 avril 1980. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Association pour la mise en valeur et la sauvegarde du domaine de Coupigny.** Objet : gestion et mise en valeur du domaine de Coupigny ; organisation d'activités de caractère socioculturel et éducatif. Siège social : Château de Coupigny, Airan.

10 avril 1980. Déclaration à la préfecture du Calvados. **L'Herbier - Association de sauvegarde et de promotion des arts populaires.** Objet : entretenir et promouvoir les méthodes et techniques artisanales de la vie quotidienne régionale en reconstituant ateliers traditionnels et documentation, notamment en reliure main, travaux du bois et impressions. Siège social : Le manoir, Saint-Aignan-de-Cramesnil, 14540 Bourguebus.

26 avril 1980. Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. **Association pour la qualité et le cadre de vie du Mesnil-Mauger.** Objet : préserver l'environnement et la qualité de la vie de toutes sources de nuisances ; conserver à notre commune son caractère rural et augeron. Siège social : chez Mme Claude Foyer, Le Mesnil-Mauger, 14270 Mézidon.

28 avril 1980. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Comité de défense de la vallée de la Laize (communes de Laize-la-Ville et de May-sur-Orne).** Objet : assurer la défense et la protection du site de la vallée de la Laize. Siège social : chez Mme Lejeune, route de Clinchamps. Laize-la-Ville, 14320 May-sur-Orne.

12 mai 1980. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Union régionale Protection - Amélioration - Conservation - Transformation de l'habitat · Association de restauration immobilière de la région de Basse-Normandie.** Objet : grouper sur le plan régional les associations P.A.C.T. et A.R.I.M ; soutenir leur développement et les représenter auprès des instances départementales, régionales ou nationales. Siège social : 17, boulevard Bertrand, 14300 Caen.

19 mai 1980. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Association des propriétaires de la résidence du Grand-Parc.** Objet : sauvegarder l'environnement des pavillons d'habitation édifiés sur le lotissement dit Résidence du Grand-Parc, sis sur la commune de Cambes-en-Plaine ; prendre toutes mesures pour assurer le respect et le maintien des dispositions réglementant le lotissement telles qu'elles résultent du règlement de lotissement et des arrêtés préfectoraux publiés à la date de signature des statuts ; d'une manière générale prendre toutes dispositions pour assurer la défense des intérêts communs aux habitants du lotissement et la promotion d'activités collectives. Siège social : mairie, 14910 Cambes-en-Plaine.

29 mai 1980. Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. **Société hippique de l'attelage de randonnée.** Objet : favoriser le développement de l'attelage en France, en particulier l'attelage de randonnée, par la sauvegarde des chemins ruraux, la création d'un centre d'instruction et l'organisation de rencontres au niveau national et régional. Siège social : ferme du Prieuré, La Vespière, 14290 Orbec.

3 juin 1980. Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. **Association pour la protection de l'environnement du Pays d'Auge.** Objet : favoriser toute opération ayant trait à la protection de l'environnement à l'intérieur du territoire du Pays d'Auge. Siège social : 24, rue Fournet, 14100 Lisieux.

17 juin 1980. Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. **Association de protection de l'environnement et du cadre de vie de Hotot en Auge.** Objet : protéger les paysages et les sites immédiatement à proximité des habitations, de la qualité de la vie et de la santé des riverains et propriétaires ; maintenir des zones de silence et de tranquillité dans le secteur des habitations ; protection de l'élevage et des chevaux de course. Siège social : Manoir du Colmiche, 14430 Hotot en Auge.

1 juillet 1980. Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. **Association de sauvegarde de la côte normande.** Objet : défense de l'environnement des plages de la côte normande de Villerville à Villers sur Mer. Siège social : 16 rue Charles Mozin, 14360 Trouville sur Mer.

15 septembre 1980. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Confédération syndicale du cadre de vie.** Objet : améliorer et prendre en compte tous les problèmes de l'habitat et de l'enseignement, de la consommation et de l'environnement. Siège social : chez Mme Longuet (Marie-Josée), secrétaire C.S.C.V., 8/2, rue des Sports, 14460 Colombelles.

31 octobre 1980. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Groupe amateur Le Gypaète pour la découverte des pays montagneux.** Objet : connaissance de la montagne sous ses différents aspects (sports de montagne, civilisations, faune, flore, géologie, géomorphologie). Siège social : Le Moncel, Espins.

7 novembre 1980. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Histoire et Patrimoine industriels de Basse-Normandie.** Objet : favoriser la connaissance, l'étude, la conservation et la mise en valeur du patrimoine industriel de la région de Basse-Normandie. Siège social : musée de Normandie, esplanade du Château, 14000 Caen.

17 décembre 1980. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Association pour la sauvegarde et le renouveau de l'église de Rucqueville.** Objet : aider à la rénovation, redonner vie à l'église, favoriser et soutenir des oeuvres d'éducation populaire et promouvoir toutes initiatives destinées à donner à la commune de Rucqueville un attrait touristique. Siège social : mairie, Rucqueville.

* * *

27 janvier 1981. Déclaration à la sous-préfecture de Bayeux. **Association de consommateurs de produits agrobiologiques du Bessin.** Objet : repartir entre ses adhérents, uniquement et seulement pour leur consommation personnelle, des produits de qualité agrobiologiques. Siège social : 108, rue Saint-Jean, 14400 Bayeux.

31 mars 1981. Déclaration à la préfecture du Calvados **Comité du recherche, d'information et de lutte antinucléaire de Caen.** Objet : oeuvrer en faveur de la protection de l'environnement et de toutes les formes de vie ; lutter contre l'industrie nucléaire en particulier contre l'implantation de centrales électronucléaires en Basse- Normandie et contre l'extension du centre de retraitement des combustibles nucléaires de La Hague. Siège social : 11, rue Jean Romain, Caen.

2 avril 1981. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Association pour la restauration de l'église de Mathieu.** Objet : restaurer les oeuvres d'art, peintures, vitraux, etc., de l'église de Mathieu ; sensibiliser et faire participer les habitants de Mathieu aux dépenses de ces travaux. Siège social : salle Saint-Pierre, 6, rue de Beuville, Mathieu.

30 juin 1981. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Association Normandie - Mont-Saint-Michel**. Objet : grouper les propriétaires ou responsables des châteaux, abbayes et hauts lieux accessibles au public dans la région située entre la ville de Caen et le Mont-Saint-Michel ; promouvoir, par une action commune, l'animation touristique et culturelle de cette région. Siège social : Comité départemental du tourisme du Calvados, place du Canada, 14000

10 juillet 1981. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Cinglais-Nature**. Objet : faire connaître des marchandises ou denrées se rapprochant le plus possible d'une qualité biologique dans un souci de sensibiliser le plus grand nombre à un mode de vie plus écologique ; procurer, uniquement à ses membres et seulement pour leur consommation personnelle, ces marchandises ou denrées. Siège social : chez Mme Aubin (Elizabeth), rue Nationale, Saint-Laurent-de-Condel, 14220 Thury-Harcourt.

16 juillet 1981. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Syndicat du cadre de vie d'Ifs.** Objet : défendre et améliorer le cadre de vie des locataires de la résidence Notre-Dame-des-Champs, à Ifs-Plaine. Siège social : 15, rue des Rosiers, 14123 Ifs-Plaine.

17 août 1981. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Groupe folklorique Les Cousins du Bocage.** Objet : recréer et faire revivre les coutumes, chants et danses traditionnels de la Normandie et des provinces françaises. Siège social : mairie, Pont-d'Ouilly.

12 septembre 1981. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Institut de recherches, d'études et d'informations des problèmes d'environnement.** Objet : recherches et études des informations des problèmes d'environnement liés à la mise en oeuvre des différentes sources d'énergie. Siège social : 4, rue du Champ-de-Foire, Cormelles-le-Royal.

20 septembre 1981. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Fédération écologiste de Basse-Normandie (coordination écologiste de Basse-Normandie).** Objet : entreprendre toute action de nature à mettre en oeuvre directement ou indirectement les propositions formulées dans la charte constitutive. Siège social : 7, rue Jean Marot, 14000 Caen.

12 décembre 1981. Déclaration à la sous-préfecture de Bayeux. **Cercle Asgard · Association culturelle normande.** Objet : mise en valeur du patrimoine normand dans son cadre européen. Siège social : 11, rue Bourbesneur, 14400 Bayeux.

23 décembre 1981. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Association Le Chêne vert.** Objet : promouvoir le recyclage du papier et favoriser toute action allant dans ce sens, entre autres par l'information du plus vaste public, la récupération de vieux papiers et la diffusion de papier recycle. Siège social : 15, rue Pémagnie, 14300 Caen.

* * *

17 janvier 1982. Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. **Combat vert Pays d'Auge.** Objet : défense et protection de l'environnement dans le Pays d'Auge. Siège social : école de Saint-Hymer, 14130 Pont-l'Evêque.

4 février 1982. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Association des entreprises pour l'élimination et le recyclage des déchets.** Objet : informer les adhérents sur tous les aspects relatifs à l'élimination, la valorisation ou le recyclage des déchets ; s'assurer de la bonne application de la loi de juillet 1975 par les entreprises collectrices ou les exploitants de décharges ou d'unités de destruction de ces déchets, ce contrôle se faisant en étroite collaboration avec les administrations concernées par l'application de cette loi ; représenter les intérêts des producteurs de déchets auprès des entreprises collectrices ou les exploitants de décharges ou d'unités de destruction desdits décrets. Siège social : 41, boulevard du Maréchal-Leclerc, 14035 Caen cedex.

8 février 1982. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Association de sauvegarde et de préservation de la plage et du rivage de Colleville-Montgomery.** Objet : sauvegarde de la plage de Colleville-Montgomery, de son rivage et de ses environs, sur une profondeur minimale de 500 mètres, à partir de la route littorale jusqu'à la route de Lion-sur-Mer ; préservation de cette parcelle historique du débarquement du 4è commando franco-britannique le 6 juin 1944. Siège social : 25, rue des Bérets-Verts, Colleville-Montgomery.

21 juin 1982. Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. **Comité de sauvegarde de Michelet - Jules-Ferry et sa chapelle.** Objet : lutte pour la sauvegarde de Michelet - Jules-Ferry et de sa chapelle et pour la mise en valeur du patrimoine culturel. Siège social : 3. avenue Sainte-Thérèse. 14100 Lisieux.

5 septembre 1982. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Association pour la sauvegarde et la mise en valeur de la commune de Rosel.** Objet : contribuer à la préservation et à la mise en valeur du cadre bâti et de l'environnement naturel de la commune à cet effet, s'efforcer de guider et de conseiller les travaux de restauration des constructions existantes ; contribuer et participer à ces restaurations par tout moyen utile ; apposer ses propositions, avis et conseils sur tout projet d'aménagement public ou privé ainsi que sur toute action susceptible d'améliorer le cadre naturel. Siège social : mairie, Rosel, 14740 Bretteville-L'Orgueilleuse.

4 octobre 1982. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Association pour la recherche, l'animation et la mise en valeur du patrimoine bas-normand.** Objet : susciter, organiser et soutenir les actions visant ù une meilleure connaissance et à la mise en valeur du patrimoine de la Basse-Normandie sous toutes ses formes. Siège social : hôtel de Banville, 20-22, rue Jean-Eudes, 14300 Caen.

12 novembre 1982. Déclaration à la sous-préfecture de Vire. **Groupement régional des associations de protection de l'environnement** de Basse-Normandie. Objet : regrouper les associations de protection de l'environnement de Basse-Normandie dotées de la personnalité civile dont l'action concourt à défendre et à mettre en valeur la nature et le cadre de vie en Basse-Normandie. Siège social : La Planche, Pontecoulant, 11110 Condé-sur-Noireau.

24 novembre 1982. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Centre archéologique de Normandie.** Objet : recherche, étude scientifique, publication, conservation et sauvegarde des vestiges enfouis ou non qui de la préhistoire à nos jours, permettent de comprendre et d'expliquer l'histoire de la Normandie ; poursuivre la réalisation de ses buts par tous moyens utiles. Siège social : musée de Normandie, logis des Gouverneurs, Château de Caen, 14000 Caen.

29 novembre 1982. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Comité de défense de Longrais**. Objet : défense et recours des habitants colotis aux Longrais contre toute atteinte à la nature et à l'environnement dans la commune. Siège social : 24, rue des Jacinthes, 14540 Rocquancourt.

* * *

12 février 1983. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Association pour la connaissance des énergies renouvelables.** Objet : contribuer à la connaissance et au développement des énergies renouvelables ; encourager les initiatives de recherches et d'applications pour une gestion consciente des ressources de la terre. Siège social : 1 rue du Parc, Cuverville, 14840 Demouville.

1 mars 1983. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Association nationale biomasse Normandie.** Objet : conduire des travaux de recherche-développement et mener des actions de conseil et d'appui portant : sur la valorisation énergétique et agronomique de la biomasse, les économies d'énergies et l'utilisation des énergies renouvelables particulièrement en agriculture et en milieu rural. Siège social : chambre régionale d'agriculture de Normandie, promenade Madame-de-Sévigné, 14039 Caen cedex.

11 avril 1983 Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. **Comité de défense de l'impasse Tison de Trouville-sur-Mer**. Objet : défense de la qualité de la vie et de la sécurité des occupants. Siège social : 46, boulevard d'Hautpoul, 14360 Trouville-sur-Mer.

26 avril 1983. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Association sauvegarde animation, loisir, écologie, nature, libertés, environnement, sports, S.A.LL.E.N.E.LL.E.S**. Objet : participer à la sauvegarde, à l'animation, aux loisirs, à la protection de la nature, à la défense des libertés et aux développement des sports dans la commune de Sallenelles. Siège social : 14121 Sallenelles.

31 mai 1983. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Marche et découverte**. Objet : développer le tourisme à pied ; organiser des sorties pédestres dans et hors de la commune ; baliser des sentiers et les entretenir ; favoriser les échanges et la découverte de différentes richesses naturelles et culturelles. Siège social : mairie, 14150 Ouistreham-Riva-Bella

26 août 1983. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Association culturelle des manoirs et châteaux du pays de Falaise et du Pays-d'Auge**. Objet : créer un circuit et un accueil touristique pour faire connaître l'architecture et l'histoire de la Normandie notamment entre Lisieux et Falaise ; promouvoir et encourager les initiatives pour faire découvrir le patrimoine de ce secteur. Siège social : Château de Vendeuvre, Vendeuvre, 14170 Saint-Pierre-sur-Dives.

28 août 1983. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Association de sauvegarde et la mise en valeur du vieux Courseulles.** Objet : recenser dans la ville les maisons ou édifices à protéger ou faire connaître aux Courseullais la richesse architecturale de la ville et la possibilité d'avoir conseils ou subventions ; conserver les édifices anciens de caractère historique ou artistique ; animer le coeur du vieux Courseulles par des expositions, conférences, sorties commentées, veillées, concerts, etc., susceptibles de mettre en valeur un quartier ou un monument ancien. Siège social : mairie, 48, rue de la Mer, 14470 Courseulles-sur-Mer.

13 septembre 1983. Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. **Association de sauvegarde et de défense de la résidence Plein Air de la corniche**. Objet : sauvegarder le site de cette résidence par tous moyens, physiques, biologiques, humains, administratifs ; défendre chaque occupant propriétaire des nuisances qu'il pourrait subir, tant du fait de la nature que des hommes ; chaque occupant étant un travailleur ou un retraité bénéficiant du fruit de son travail, ou un ancien combattant, et les nécessités modernes du temps libre font que le maintien de cette résidence devient impératif, le sens social de ce lieu étant évident. Siège social : Gonneville-sur-Mer, 14510 Houlgate.

24 septembre 1983. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Association pour la restauration de la basilique de La Délivrande.** Objet : susciter toute action pour la restauration de la basilique de La Délivrande. Siège social : 10, place de la Basilique, 14440 Douvres-La-Délivrande.

10 octobre 1983. Déclaration à la préfecture du Calvados. **La Bergerie, groupe folklorique de Thaon**. Objet : pratiquer, faire connaître et développer le folklore (notamment normand) sous toutes ses formes par des représentations artistiques ou toute autre manifestation. Siège social : chez M. et Mme Lecarpentier, 1, rue du Château-d'Eau, 14610 Thaon.

3 novembre 1983. Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. **Association pour 1a défense de l'environnement et du cadre de vie du Mont Canisy et de ses abords.** Objet : assurer la défense du cadre de vie, de l'environnement et des paysages, de l'harmonie du cadre bâti ou aménagé, du caractère individuel de l'habitat des secteurs urbanisés et la préservation du site contre toutes les nuisances telles que pollutions de toutes natures, bruit, circulation excessive, etc. Siège social : villa Le Rayon de Soleil, rue du Champ-de-l'Alun, 14910 Blonville-sur-Mer.

6 décembre 1983. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Association pour le sauvegarde et la mise en valeur de la commune de Plumetot.** Objet : protéger et sauvegarder l'environnement ; contribuer au maintien et à l'amélioration de la qualité de vie et du caractère rural de la commune. Siège social : chez le président M. Hébert (Marc), route de Perrier, Plumetot, 14440 Douvres.

1990-1993

Déclaration à la préfecture du Calvados. ASSOCIATION DES HABITANTS DE DUCY-SAINTE-MARGUERITE. Objet : sensibilisation des habitants à la connaissance et à la valorisation du patrimoine communal. Siège social : mairie, 14250 Ducy-Sainte-Marguerite. Date : 4 janvier 1990.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. LA CHALOUPE D'HONFLEUR (ASSOCIATION ALBERT LACHERAY). Objet : assurer la sauvegarde et la réhabilitation des plus anciennes embarcations de l'estuaire ; les maintenir dans le port de Honfleur ; les faire renaviguer le plus souvent possible ; préserver et valoriser tout ce qui touche aux hommes et aux techniciens maritimes propres à notre ville et à notre région ; assurer la promotion la plus large possible dans un cadre culturel étendu. Siège social : Hôtel de Ville, 14600 Honfleur. Date : 10 janvier 1990.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. HONFLEUR ET PERSPECTIVES. Objet : essor économique ; rayonnement culturel international ; mise en valeur de l'environnement historico-culturel et paysager ; mise en œuvre d'un urbanisme global ; harmonie entre développement bien-être social et cadre de vie. Siège social : hôtel des Ventes, 7, rue Saint-Nicol, 14600 Honfleur. Date : 26 janvier 1990.

Déclaration à la préfecture du Calvados. HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE DU SITE D'ARDENNE. Objet : contribuer à la recherche archéologique et historique concernant l'Abbaye et le site d'Ardenne, favoriser la mise en valeur et la protection du site et de son environnement. Siège social : chez Vico (Michel), Abbaye-d'Ardenne, Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, 14000 Caen. Date : 29 janvier 1990.

Déclaration à la préfecture du Calvados. LES HAIES DE SAINT-GABRIEL-BRECY. Objet : réunir des propriétaires et des exploitants de biens ruraux afin de planter, replanter, entretenir les haies brise-vent pour, à terme, constituer un maillage bocager dans le cadre communal ou intercommunal. Siège social : mairie, 14480 Saint-Gabriel-Brécy. Date : 6 février 1990.

Déclaration à la sous-préfecture de Bayeux. ASSOCIATION DE LIVRY PARFOURU POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE SON PATRIMOINE. Objet : sauvegarde de son environnement et de son patrimoine. Siège social : mairie, le bourg 14240 Livry. Date : 7 février 1990.

Déclaration à la sous-préfecture de Bayeux. ASSOCIATION DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SALUBRITE DU QUARTIER DE LA ROUTE DE CROUAY, C.D. 206. Objet : défense de l'environnement et de la salubrité du quartier de la route de Crouay, C.D. 206. Siège social : mairie, 14400 Crouay. Date : 5 mars 1990.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE SAINT-LEGER-DUBOSQ. Objet : promouvoir les activités culturelles, sociales et touristiques de Saint-Léger-Dubosq ; participer à toute action pour améliorer le cadre de vie dans le respect des valeurs traditionnelles. Siège social : mairie, 14430 Saint-Léger-Dubosq. Date : 10 mars 1990.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. DANSES ET TRADITIONS NORMANDES. Objet : promotion des arts et traditions populaires normands. Siège social : mairie, 14800 Touques. Date : 16 mars 1990.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. ASSOCIATION DES RESIDENTS DE LA REINE MATHILDE. Objet : représentation des résidents auprès des organismes et des pouvoirs publics, promotion de la qualité de la vie pour tous et la défense de l'environnement. Siège social : mairie, 14800 Touques. Date : 20 mars 1990.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. ASSOCIATION DE DEFENSE DES PROPRIETAIRES DU LOTISSEMENT COMMUNAL ET DES PROPRIETAIRES RIVERAINS. Objet : défendre l'environnement, le cadre de vie et en général les intérêts de ses adhérents. Siège social : mairie, 14130 Saint-Gatien-des-Bois. Date : 27 mars 1990.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. MONTVIETTE NATURE. Objet : étude, protection et aménagement du pays de Montviette · engager toutes actions pour sauvegarder son environnement. Siège social : mairie, 14140 Montviette. Date : 16 avril 1990.

Déclaration à la préfecture du Calvados. ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE LUC-SUR-MER. Objet : la protection de l'environnement naturel et urbain de la commune de Luc-sur-Mer. L'association pourra apporter son concours à tout organisme ou entreprise ayant le même objet. Siège social : 37, rue Guynemer, 14530 Luc-sur-Mer. Date : 24 avril 1990.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux CONFEDERATION SYNDICALE DU CADRE DE VIE DE SAINT-ARNOULT. Objet : défense des aspirations et des intérêts communs des habitants sur le terrain du cadre de vie. Siège social : 2 Le Clos des Londes, rue des Roses. 14800 Saint-Arnoult. Date : 25 avril 1990.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. HONFLEUR SATIE. Objet : promouvoir l'image d'Erik Satie et promouvoir le patrimoine historico-culturel en développant un rayonnement artistique autour d'Erik Satie. Siège social : 88, rue Haute, 14600 Honfleur. Date : 26 avril 1990.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. ASSOCIATION LOI 1901 DE DEFENSE CONTRE LES AGRESSIONS AUTOROUTIERES SUR LA COMMUNE DE GONNEVILLE-SUR-HONFLEUR. Objet : rejet du projet autoroutier " pont Normandie Nord 2 " ; protection des sites, et plus précisément des sources de Cressveuilles, des personnes et des biens sur la commune de Gonneville-sur-Honfleur. Siège social : mairie, 14600 Gonneville-sur-Honfleur. Date : 11 mai 1990.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU SITE NATUREL DE GENNEVILLE (A.S.S.N.G.). Objet : sauvegarde du site naturel protégé de la commune de Genneville et de ses environs. Siège social : salle des fêtes, 14600 Genneville. Date : 31 mai 1990.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. ASSOCIATION DE DEFENSE DU SITE A OUILLY-LE-VICOMTE. Objet : défense du site d'Ouilly-le-Vicomte. Siège social : Château de Boutemont, 14100 Ouilly-le-Vicomte. Date : 31 mai 1990.

Déclaration à la préfecture du Calvados. LE HOUX VERT. Objet : susciter et entreprendre toutes activités en faveur de la protection de la nature et de l'amélioration du cadre de vie. Siège social : mairie, 14111 Louvigny. Date : 31 mai 1990.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. ASSOCIATION DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA COMMUNE DE SAINT-OUEN-LE-PIN. Objet : protection de l'environnement et lutte contre toute nuisance. Siège social : chez M. Noster (Roland) 14340 Saint-Ouen-le-Pin Date : 31 mai 1990.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. PAYS D'AUGE ENVIRONNEMENT. Objet : rassembler, sans distinction d'appartenance politique, les défenseurs de l'environnement et de la qualité de la vie. Siège social : 12, rue des Prés, 14600 Honfleur. Date : 6 juin 1990.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. ASSOCIATION DE DEFENSE DES INTERETS DES HABITANTS DE HAUTEVILLE NORD. Objet : la qualité de la vie. Siège social : centre socioculturel, 14100 Lisieux. Date : 23 juin 1990.

Déclaration à la préfecture du Calvados. LA RIBOUDAINE. Objet : sauvegarde et mise en valeur de La Riboudaine et de ses environs. Siège social : mairie, 14430 Gerrois. Date : 30 juin 1900.

Déclaration à la préfecture du Calvados. ASSOCIATION DES AMIS DE LA CHAPELLE SAINT-VIGOR ET DU PROJET TAKUBO. Objet : cette association veille à la bonne marche des travaux entrepris dans la chapelle de Saint-Vigor par l'artiste japonais Takubo et gère tous les problèmes artistiques et pratiques liés à la réalisation. Siège social : mairie, 14700 Saint-Martin-de-Mieux. Date : 5 juillet 1990.

Déclaration à la sous-préfecture de Bayeux. COMITE DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT DE MONTFIQUET ET DE SES ALENTOURS. Objet : défense de l'environnement ; sauvegarde du patrimoine et du site ; qualité de la vie de ses habitants et de leur identité ; classification du site communal. Siège social : ferme de la Vallée, 14490 Montfiquet. Date : 6 juillet 1990.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DES SITES DE MESNIL-MAUGER ET DES COMMUNES AVOISINANTES. Objet : préserver l'environnement et le cadre de vie contre toutes nuisances de quelque nature que ce soit ; conserver à la commune de Mesnil-Mauger et les communes avoisinantes leur caractère augeron. Siège social : La Chouquay, CIDEX K 34 B, 14270 Mesnil-Mauger. Date : 16 juillet 1990.

Déclaration à la sous-préfecture de Bayeux. ASSOCIATION INTERCOMMUNALE AURE ET SEULLES. Objet : supprimer les nuisances imposées par les établissements Janjac et plus généralement toutes les agressions envers la nature ; travailler, le cas échéant, avec les associations ayant les mêmes objectifs. Siège social : chez M. Lebreton (Jean-Marc), hameau de Cachy, 14250 Ellon. Date : 24 juillet 1990.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. ASSOCIATION DES AMIS DU CHATEAU DU PIN. Objet : favoriser toute action tendant à l'entretien, la restauration et la sauvegarde du château du Pin, de son parc et ses abords ; promouvoir le monument auprès du public. Siège social : Château du Pin, 14590 Le Pin. Date : 20 août 1990.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU CADRE DE VIE DES SITES DE PIERREFITTE-EN-AUGE ET DE SAINT-HYMER. Objet : la sauvegarde du cadre de vie et des sites. Siège social : mairie, 14130 Saint-Hymer. Date : 20 août 1990.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. ASSOCIATION CONTRE LE TRACE ACTUEL DE LA VOIE D A VILLERS-SUR-MER. Objet : tout mettre en œuvre pour obtenir la modification du tracé de la voie nouvelle de liaison D à Villers-sur-Mer ; tel que figurant sur le P.O.S. 1990 déposé à la mairie de Villers le 13 juillet 1990, afin de préserver l'environnement et la sécurité des résidents concernés. Siège social : résidence Le Préverger, 77, chemin du Bois, 14640 Villers-sur-Mer. Date : 23 août 1990.

Déclaration à la sous-préfecture de Bayeux. AGY ENVIRONNEMENT. Objet : qualité de la vie et défense de l'environnement. Siège social : mairie, 14400 Agy. Date : 6 septembre 1990.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. GROUPE POUR LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE ET LA PROSPECTION EN PAYS D'AUGE. Objet : promouvoir la recherche archéologique en pays d'Auge permettre à ses adhérents d'effectuer des travaux de fouille et de prospection (en liaison avec la D.R.A.C. de Basse-Normandie) ; sensibiliser les populations à la connaissance et à la sauvegarde de son patrimoine archéologique. Siège social : musée du Vieux Lisieux, boulevard Pasteur, 14100 Lisieux. Date : 24 septembre 1990.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE DEFENSE CONTRE LES AGRESSIONS DE LA DEVIATION DE LA R.N. 13. Objet : protection des sites, des habitations, des ruisseaux, des points d'eau agricoles, des nappes phréatiques, des captages d'eau, sources, monuments historiques classés ou constructions anciennes. Siège social : salle Saint-Clair, 14100 Saint-Désir. Date : 24 septembre 1990.

Déclaration à la préfecture du Calvados. ASSOCIATION DU LOTISSEMENT DE LA DELLE-DU-GRAND-CHAMP. Objet : bien-être des propriétaires et résidents du lotissement ; défense collective des intérêts matériels et moraux communs de ses membres ; amélioration du cadre de vie ; protection de la nature et de l'environnement du lotissement ; si besoin, agir en justice pour obtenir réparation du préjudice souffert par ses adhérents. Siège social : lotissement La Delle-du-Grand-Champ, 1, avenue de la Symphonie Pastorale, 14111 Louvigny. Date : 25 septembre 1990.

Déclaration à la sous-préfecture de Bayeux. DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT SUD DE BAYEUX. Objet : refuser tous projets sud de la déviation A 13. Siège social : chez Mme Frerot, 14400 Gueron. Date : 8 octobre 1990.

Déclaration à la préfecture du Calvados. ASSOCIATION DE DEFENSE DES RIVERAINS EN FRONT DE MER. Objet : défense des intérêts et des droits des riverains et protection du littoral et des rivages. Siège social : résidence Front de Mer, bâtiment 8, appartement 203, rue des Diablotins, 14390 Cabourg. Date : 9 octobre 1990.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. PORT DE TOUQUES. Objet : sauvegarder et promouvoir le patrimoine culturel et maritime de Touques et de sa région. Siège social : mairie, 14800 Touques. Date : 10 octobre 1990.

Déclaration à la préfecture du Calvados. VIVRE AU VILLAGE. Objet : protection de l'environnement, promotion du cadre de vie des habitants de Soliers. Siège social : 2, rue des Ecoles 14540 Soliers. Date : 15 octobre 1990.

Déclaration à la préfecture du Calvados. ASSOCIATION POUR L'EQUILIBRE DU DEVELOPPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT DU PRE-BOCAGE. Objet : promotion d'une agriculture saine et diversifiée dans le respect de la qualité de vie des habitants du pré-bocage. Siège social : la Nouvelle France, 14310 Longvillers. Date : 12 novembre 1990.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. LES AMIS DE BEAUMONT-EN-AUGE. Objet : épanouissement du village au niveau de la culture et de son environnement, droit de parole au sein du conseil municipal. Siège social : espace Callixte, 15, rue de la Libération, 14950 Beaumont-en-Auge. Date : 23 novembre 1990.

Déclaration à la préfecture du Calvados. ASSOCIATION DES HABITANTS DE LA PIERRE-HEUZE POUR LA DEFENSE ET L'AMELIORATION DE LEUR CADRE DE VIE. Objet : participer à la gestion du quartier dans les choix concernant le logement, l'environnement, la vie scolaire, la culture, les loisirs : par l'information et la participation des habitants lors de l'élaboration de projets concernant leur vie de tous les jours. Siège social : 9, boulevard Vanier, 14000 Caen. Date : 4 décembre 1990.

Déclaration à la préfecture du Calvados. LES AMIS DES RIFFETS. Objet : la conservation et l'amélioration du patrimoine forestier (classé) et architectural des Riffets. Siège social : Les Riffets, 14680 Bretteville-sur-Laize. Date : 5 décembre 1990.

* * *

Déclaration à la préfecture du Calvados. ASSOCIATION HASTINGS-SAINT-NICOLAS. Objet : défendre et promouvoir la qualité de la vie dans le quartier d'Hastings-Saint-Nicolas à Caen sous ses divers aspects ; habitat, urbanisme, environnement, espaces verts, circulation automobile, stationnement, sécurité, etc. Siège social : 13, rue Léonard-de-Vinci, 14000 Caen. Date : 6 février 1991.

Déclaration à la préfecture du Calvados. ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT DES RIVERAINS DE LA RUE BERNARD-PALISSY ET PROXIMITE. Objet : protection des habitants de la zone touchant ou approchant les anciennes pépinières contre les conséquences négatives sur leur environnement et leurs conditions d'habitation que comporterait le projet de Z.A.C. des Pépinières Beaulieu. Siège social : 18, rue Bernard-Palissy, 14000 Caen. Date : 18 février 1991.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. ASSOCIATION POUR LA RECUPERATION ET L'ELIMINATION DES DECHETS AVANT TRANSFORMATION. Objet : sensibiliser, enseigner le grand public sur les différents problèmes . Protection de l'environnement, notamment sur la récupération et le recyclage des déchets. Siège social : 1, rue Valencourt, Pont-L'Évêque. Date : 22 février 1991.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. association CHEYENNE. Objet : assurer la découverte, la protection et le respect du cadre forestier. Siège social : Les Lilas, appartement 153, rue des Petits-Jardins. 14100 Lisieux. Date : 24 février 1991.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DES MAILLOC. Objet : protection et actions de la sauvegarde du patrimoine ; création d'un musée historique et ses actions se rapportant à la sauvegarde du patrimoine des habitants de Mailloc. Siège social : mairie, 14290 Saint-Julien-de-Mailloc. Date : 22 mars 1991.

Déclaration à la préfecture du Calvados. ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE LANGRUNE-SUR-MER. Objet : la sauvegarde du patrimoine historique et culturel de Langrune, la formation des personnes à la rénovation, la sauvegarde de l'environnement, le développement d'une animation culturelle. Siège social : mairie, 14830 Langrune-sur-Mer. Date : 9 avril 1991.

Déclaration à la préfecture du Calvados. GROUPEMENT REGIONAL D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DE BASSE-NORMANDIE. Objet : étudier, défendre et valoriser l'ensemble de la filière agrobiologiste en Basse-Normandie. Siège social : espace Jonathan, 31, rue de Seine, 14000 Caen. Date : 3 mai 1991.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES MONUMENTS HISTORIQUES DE HONFLEUR ET DE SA REGION. Objet : promouvoir le secteur sauvegardé et les monuments historiques de Honfleur par le biais de conférences. de visites commentées ou de tous autres moyens jugés nécessaires. Siège social : place Arthur Boudin, 14602 Honfleur cédex. Date : 15 mai 1991

Déclaration à la sous-préfecture de Bayeux. ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU SITE DE MAGNY-EN-BESSIN. Objet : sauvegarde du site de Magny-en-Bessin par le reboisement et la reconstitution des haies ; sauvegarde de ses monuments historiques. Siège social : mairie, 14400 Magny-en-Bessin. Date : 18 mai 1991.

Déclaration à la préfecture du Calvados. ASSOCIATION REGIONALE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE BASSE-NORMANDIE (A.R.P.E.). Objet : contribuer à la protection de l'environnement, à la mise en valeur du cadre de vie, et favoriser une meilleure connaissance de la nature par le public ; apporter son soutien à l'action et aux tâches du GRAPE. Siège social : 7, rue Jean Marot. 14000 Caen. Date : 23 mai 1991.

Déclaration à la préfecture du Calvados. ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'HISTOIRE ET L'ARCHEOLOGIE NORMANDE. Objet : contribuer, par la recherche historique et archéologique, à une meilleure connaissance du passé

normand. Siège social : centre de recherche archéologique médiévale, université de Caen, 14032 Caen cedex. Date : 28 mai 1991.

Déclaration à la préfecture du Calvados. ASSOCIATION DE DEFENSE CONTRE LE BRUIT. Objet : lutter contre la nuisance phonique provoquée par les ULM dans les communes d'Hamars et des environs immédiats et le survol des propriétés. Siège social : chez M. André (Daniel), hameau de Saint-Cursin, 14220 Hamars. Date : 29 mai 1991.

Déclaration à la préfecture du Calvados. FRANCE-ECOLOGIE. Objet · rassembler les personnes désirant promouvoir et associer le principe de la fusion harmonieuse de la nature et de l'économie à travers tous les thèmes les constituant ou s'en rapprochant, cela en parfaite harmonie. Siège social : résidence du parc Saint-Gilles, 75, boulevard Clemenceau, 14000 Caen. Date : 30 mai 1991.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. ASSOCIATION DES RIVERAINS DU CHEMIN DE FER DEAUVILLE-CABOURG. Objet : défendre les intérêts matériels et moraux des riverains du chemin de fer Deauville-Cabourg ; promouvoir et assurer la préservation du site alentour. Siège social : Les Vergées, Carrefour à Petits-Pas, 14510 Gonneville-sur-Mer. Date : 13 juin 1991.

Déclaration à la sous-préfecture de Vire. LES AMIS DE SAINT-CELERIN. Objet : rénovation, entretien animation et mise en valeur de la chapelle Saint-Celerin, située à Origny, commune de Roucamps (14). Siège social : mairie, 14260 Roucamps. Date 15 juin 1991.

Déclaration à la préfecture du Calvados. ASSOCIATION DU MANOIR SAINTE-CROIX. Objet : sauvegarder et défendre le patrimoine artistique et culturel que représente le manoir Sainte-Croix construit en 1600. Siège social : manoir Sainte-Croix, 61, rue de Saint-André, 14123 Fleury-sur-Orne. Date : 17 juin 1991

Déclaration à la sous-préfecture de Bayeux. ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE ET LA DEFENSE DU SITE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE RYES. Objet : sauvegarde du patrimoine et du site, défense de l'environnement, qualité de la vie de ses habitants. Siège social : Le Pavillon Saint-Martin, 14400 Ryes. Date : 17 juin 1991.

Déclaration à la préfecture du Calvados. COMITE DE QUARTIER DES QUATRANS. Objet : protection et amélioration de l'environnement et du cadre de vie, animation du quartier, représentation et défense de ses membres près des instances publiques ou privées. Siège social : 6. Place Letellier. 14000 Caen. Date : 25 juin 1991.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. LES AMIS DU VILLAGE DE VIEUX-PONT-EN-AUGE. Objet : animation culturelle et mise en valeur du village de Vieux-Pont-en-Auge. Siège social : mairie, 14140 Vieux-Pont-en-Auge. Date : 29 juin 1991.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU CADRE DE VIE ET DES SITES DU VALLON DE HEULAND - BRANVILLE - DANESTAL. Objet : sauvegarde des sites et, plus particulièrement, opposition à tout projet susceptible de provoquer des nuisances incompatibles avec l'environnement existant. Siège social : mairie, 14430 Heuland. Date : 5 juillet 1991.

Déclaration à la sous-préfecture de Bayeux. ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE NEUILLY-LA-FORET ET DE SON ENVIRONNEMENT. Objet : conservation sans défiguration du site historique de Neuilly-la-Forêt, de son architecture, de son environnement de marais ainsi que de toute trouvaille archéologique. Siège social : mairie. 14230 Neuilly-la-Forêt. Date : 8 juillet 1991.

Déclaration à la préfecture du Calvados. FLEURY TOURISTIQUE. Objet : défense de l'habitat et de l'environnement à Fleury-sur-Orne. Siège social : 47, rue de Saint-André, 14123 Fleury-sur-Orne. Date : 9 juillet 1991.

Déclaration à la préfecture du Calvados. ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE LA FAUNE NORMANDE. Objet : aider les communes à résoudre les problèmes de la pollution et informer la population des dangers de la pollution. Siège social : 15, route de la Guériniere, 14000 Caen. Date : 31 juillet 1991.

Déclaration à la préfecture du Calvados. ASSOCIATION NATIONALE MUSEALE MARITIME DE CAEN NORMANDIE. Objet : rassembler les membres qui ont un intérêt commun pour le monde maritime, le développement de ses activités, la sauvegarde et la conservation de son patrimoine. Siège social : chez M. Jouan (Michel), 7, rue Renoir, 14000 Caen. Date : 19 août 1991.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. DEFENSE DU VIEUX TOUQUES ET DE L'EGLISE SAINT-PIERRE. Objet : défense du vieux Touques, de l'église Saint-Pierre et de son environnement ; respect et tranquillité du voisinage. Siège social : 12, rue Schaeffer, 14800 Touques. Date : 4 septembre 1991.

Déclaration à la préfecture du Calvados. CAEN ARCHEOLOGIE. Objet : recherche, étude scientifique, conservation et publication des vestiges enfouis ou non, qui, de la Préhistoire à nos jours. permettent de comprendre et d'expliquer l'histoire de l'agglomération de Caen. Siège social : musée de Normandie, Château, 14000 Caen. Date : 5 septembre 1991 .

Déclaration à la sous-préfecture de Bayeux. ASSOCIATION VAUXOISE POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA QUALITE DE LA VIE (A.V.E.Q.). Objet : maintenir la qualité de la vie en milieu rural à Vaux-sur-Aure, intervenir en cas d'événement altérant cette qualité de vie auprès de tout service ou juridiction compétents ; favoriser les initiatives contribuant à améliorer l'environnement ; créer et gérer des services de conseil et d'entraide au profit des membres de l'association. Siège social : mairie, 14400 Vaux-sur-Aure. Date : 9 septembre 1991 .

Déclaration à la préfecture du Calvados. ASSOCIATION DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT DE DOUVRES--TAILLEVILLE. Objet : défendre l'environnement et la qualité de la vie. Siège social : 2. rue des Bérets-Verts. 14440 Douvres. Date : 26 septembre 1991.

Déclaration à la préfecture du Calvados. LES VERTS (ORGANISATION ECOLOGISTE DU CALVADOS). Objet : rassembler les personnes de la confédération écologiste, parti écologiste Les Verts conformément aux statuts des Verts nationaux et régionaux. Siège social : 8, rue du Sergent-Goubin, 14700 Falaise. Date 4 octobre 1991.

Déclaration à la préfecture du Calvados. LES AMIS DES BOIS DE VILLERS ET DES ENVIRONS - ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT. Objet : sauvegarder l'ensemble du massif boisé de Villers et ses environs ; contribuer à la sauvegarde du patrimoine forestier du Calvados ; susciter toutes initiatives en faveur de sa protection. Siège social : ancien presbytère 14700 Martigny-sur-l'Anté. Date : 22 octobre 1991.

Déclaration à la préfecture du Calvados. ASSOCIATION DES AMIS DE L'ORGUE DE BRETTEVILLE-SUR-ODON. Objet : mise en valeur de l'orgue de l'église de Bretteville-sur-Odon par l'organisation de manifestations musicales. Siège social : 38 rue des Coteaux, 14760 Bretteville-sur-odon. Date : 28 octobre 1991.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. LES AMIS DE COUPESARTE. Objet : permettre le maintien la promotion et la poursuite de la valorisation du site de Coupesarte. Siège social : chez M. Michel (André), 14140 Le Mesnil-Simon. Date : 7 novembre 1991.

Déclaration à la préfecture du Calvados. L'ORME. Objet : promouvoir, favoriser, soutenir toutes formes d'informations, d'initiatives et de formations, du plus large public possible concernant l'environnement naturel, sa connaissance et sa protection. Siège social : 201, boulevard du Grand-Parc, 14200 Hérouville-Saint-Clair. Date : 22 novembre 1991

Déclaration à la préfecture du Calvados. ASSOCIATION DE DEFENSE ET DE SAUVEGARDE DU PONT DIT " PEGASUS BRIDGE " ET DE SON SITE. Objet : défense du site et information du public sur cette période historique. Siège social : Les Tilleuls, rue de Marchanville, Cheux, 14210 Evrecy. Date : 25 novembre 1991.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU PATRIMOINE NATUREL DANS LA VALLEE DE L'OUDON. Objet : veiller à la défense et la promotion de l'environnement et à la protection du patrimoine naturel, ainsi que de prendre dans ce but toute initiative concernant les actions à mener. Siège social : chemin de la Brique, 14170 Mittois. Date : 25 novembre 1991.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT DU CENTRE DU PAYS D'AUGE. Objet : lutter contre la menace d'implantation d'une décharge de déchets industriels et ménagers. Siège social : La Couture, 14140 Vieux-Pont-en-Auge. Date : 26 novembre 1991.

Déclaration à la préfecture du Calvados. EN CALVADOS : L'ECOLOGIE N'EST PAS A VENDRE. Objet : soutenir, favoriser, toute initiative de la part des écologistes refusant leur récupération par les organisations politiques traditionnelles. Siège social : 5, rue Choron. 14000 Caen. Date : 27 novembre 1991.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. MUSEE DU FROMAGE DE LIVAROT. Objet : mettre en valeur les anciennes traditions laitières et fromagères ; sauvegarder les anciens matériels afférents aux fabrications artisanales en voie de disparition ; développer l'image de marque et le renom du fromage de Livarot ; organiser diverses manifestations ou autres expositions. Siège social : manoir de l'Isle, 68, rue Marcel-Gambier, 14140 Livarot. Date : 10 décembre 1991.

Déclaration à la sous-préfecture de Vire. CLUB " NATURE ET CHEVAL ". Objet : animer les réunions ; pratiquer l'équitation en pleine nature ; promouvoir la connaissance des équidés dans le cadre de ses activités ; organiser des sorties de groupe en randonnées ; participer à la mise en valeur des chemins et sentiers sélectionnés autorisés ; rechercher des initiatives nouvelles. Siège social : le presbytère, 14260 Jurques. Date : 10 décembre 1991.

* * *

Déclaration à la préfecture du Calvados. ASSOCIATION CALVADOS ECOLOGIE. Objet : défendre partout et particulièrement sur le terrain, les principes de l'écologie en rejetant conjointement les excès du marxisme et du libéralisme. Siège social : 8, rue Sergent-Goubin, 14700 Falaise. Date : 10 janvier 1992.

Déclaration à la préfecture du Calvados. CENTRE D'ETUDES DEVELOPPEMENT RURAL ET D'ENVIRONNEMENT. Objet : étude éco-géographique du milieu rural ; recherche des différentes solutions alternatives quant au devenir de l'espace rural ; développement dans la population d'une attitude d'observation et de responsabilité à l'égard des paysages. Siège social : 1302 quartier du Bois, 14200 Hérouville-Saint-Clair. Date : 20 janvier 1992.

Déclaration à la préfecture du Calvados. CESNY-OUEZY CADRE DE VIE. Objet : cadre de vie du territoire de la commune ; mise en valeur du Laizon et information réciproque dans la commune. Siège social : Le Cèdre, 14270 Cesny-aux-Vignes. Date : 21 janvier 1992.

Déclaration à la préfecture du Calvados. POUR GENERATION ECOLOGIE 14. Objet : financement de la campagne électorale de la liste Génération-Écologie 14 pour les élections régionales de mars 1992. Siège social : 10, rue Théodore-de-Banville, 14000 Caen. Date : 21 janvier 1992.

Déclaration à la sous-préfecture de Vire. RIVERAINS DE LA ROUTE DES ESTUAIRES, SECTION COULVAIN-GUILBERVILLE. Objet : défense de la qualité de vie et de l'environnement. Siège social : mairie, 14240 Les Loges. Date : 23 janvier 1992.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. SAINT-PIERRE-AZIF ENVIRONNEMENT. Objet : préservation et défense de l'environnement et de la qualité de vie sur la commune de Saint-Pierre-Azif. Siège social : chemin de la Couture, 14950 Saint-Pierre-Azif. Date : 1 février 1992.

Déclaration à la préfecture du Calvados. ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT DE GENERATION ECOLOGIE. Objet : favoriser le développement de " Génération Ecologie-Calvados ". Siège social : 5. rue Pierre-Cingal, 14370 Moult. Date : 6 février 1992.

Déclaration à la préfecture du Calvados. ASSOCIATION DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT DU PAYS DE FALAISE. Objet : empêcher tous abus pouvant nuire au bien être et à la qualité de vie de la collectivité. Siège social : mairie, 14700 Falaise. Date : 11 février 1992.

Déclaration à la préfecture du Calvados. ART ET JARDINS DE NORMANDIE. Objet : regrouper les personnes ayant pour point commun l'intérêt pour la botanique, l'horticulture, les jardins et les parcs. Siège social : 13, rue Montaigu, 14000 Caen. Date : 28 février 1992.

Déclaration à la préfecture du Calvados. LES AMIS DU CANAL. Objet : défense de l'environnement du canal, défense de la qualité de vie des riverains, contribuables caennais. Siège social : pharmacie du Port, 1, avenue de Tourville, 14000 Caen. Date : 2 mars 1992.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. LES AMIS DE LA VIE DE LA VIE (titre complexe). Objet : recenser et valoriser le patrimoine culturel ainsi que le savoir-faire de la région sud du Pays-d'Auge pour ouvrir un musée-exposition et participer à toute manifestation ayant le même but. Siège social : 26 B, rue du Général-Leclerc, 14140 Livarot. Date : 19 mars 1992.

Déclaration à la préfecture du Calvados. DIAPORAMA VOYAGES ET NATURE. Objet : réalisation et projection publique de reportages de voyages ainsi que de documents sur la faune et la flore. Siège social : lotissement Foucher, 14320 Laize-la-Ville. Date : 23 mars 1992.

Déclaration à la préfecture du Calvados. ASSOCIATION NATURE - AVENTURE - PASSION. Objet : promouvoir des aventures photographiques en rapport avec la nature ; favoriser notamment sa découverte (faune sauvage, flore, paysage) par le biais de publications, projections, expositions ou autres manifestations à caractère culturel. Siège social : 6, avenue Charles-de-Foucault, appartement 440, 14000 Caen. Date : 23 mars 1992.

Déclaration à la préfecture du Calvados. LES ECOLOGISTES, NI A DROITE NI A GAUCHE. Objet : regrouper au niveau national les écologistes refusant leur récupération par les organisations politiques traditionnelles. Siège social : 17, avenue Jean Mermoz, 14390 Cabourg. Date : 27 mars 1992.

Déclaration à la sous-préfecture de Bayeux. YGGDRASILL NORMANDIE, L'ARBRE ET NOUS. Objet : responsabiliser l'homme face à l'arbre ; de plus elle pourra exercer toutes activités compatibles avec son objet initial et destinées à en accroître l'importance et celle de son environnement. Siège social : mairie 14440 Bayeux. Date : 29 mars 1992.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. VIVRE A LISIEUX (V.A.L.). Objet : proposer une réflexion, une concertation des propositions et des actions concrètes sur les problèmes de cadre de vie à Lisieux et sa région. Siège social : 15 A, rue Joseph-Guillonneau, 14100 Lisieux. Date : 30 mars 1992.

Déclaration à la sous-préfecture de Bayeux. ASSOCIATION " SAUVEGARDE DE L'EGLISE DE SAINT-LOUP-HORS ". Objet : collecter des fonds pour subvenir exclusivement aux travaux de restauration de l'église. Siège social : mairie, 14400 Saint-Loup-Hors. Date : 12 avril 1992.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. BIEVILLE-QUETIEVILLE ET L'ENVIRONNEMENT DES MARAIS. Objet : défense de l'environnement, sauvegarde du milieu naturel et de son marais, vigilance touchant à la circulation routière. Siège social : chez M. Alquier (Hubert), le bourg, 14270 Bieville-Quétiéville. Date : 27 avril 1992.

Déclaration à la préfecture du Calvados. RELAX RANDO. Objet : inciter les amateurs de randonnées à découvrir à cheval les divers paysages ruraux de la Basse-Normandie et organiser des randonnées. Siège social : 2 bis, rue de la Rouvre, 14300 Caen. Date : 6 mai 1992.

Déclaration à la préfecture du Calvados. DEFENSE DU PATRIMOINE COMMUNAL. Objet : défense du patrimoine et de l'environnement ; protection des chemins communaux. Siège social : rue du Marais, 14740 Lasson. Date : 13 mai 1992.

Déclaration à la préfecture du Calvados. ASSOCIATION SAINT-SYLVAIN ENVIRONNEMENT. Objet : préserver l'environnement et la qualité de vie rurale à Saint-Sylvain. Siège social : chez M. Tchemitcheff, rue Docteur-Lecharpentier, 14190 Saint-Sylvain. Date : 15 mai 1992.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. ASSOCIATION EGLISE DE MOYAUX. Objet : toutes actions de sauvegarde de l'église et toutes manifestations culturelles. Siège social : presbytère, 14590 Moyaux. Date : 2 juin 1992.

Déclaration à la sous-préfecture de Bayeux. ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE RURAL. Objet : rechercher l'information sur le devenir des carrières, sauvegarder le patrimoine rural et la qualité de vie de nos communes. Siège social : chez M. Françoise (Rémi), chemin du Mont-Désert. 14400 Vienne-en-Bessin, Date : 9 juin 1992.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. SOUVENIR COLBERT LAPLACE. Objet : entretenir le souvenir Colbert Laplace et présenter le domaine. Siège social : Château de Mailloc, 14290 Saint-Julien-de-Mailloc. Date : 24 juin 1992.

Déclaration à la préfecture du Calvados. ASSOCIATION DES ELUS REGIONAUX GENERATION ECOLOGIE. Objet : promotion et développement des projets et propositions conçus par le groupe Génération écologie du conseil régional de Basse-Normandie. Siège social : 23, rue Hastings, 14000 Caen. Date : 7 juillet 1992.

Déclaration à la sous-préfecture de Vire. COMITE ECOLOGIQUE DEFENSE AUTOROUTE DU PRE-BOCAGE. Objet : défense de l'environnement et des riverains concernés par l'autoroute Caen-Rennes. Siège social : La Houlette, 14260 Saint-Pierre-du-Fresne. Date : 10 juillet 1992.

Déclaration à la préfecture du Calvados. ASSOCIATION POUR LA QUALITE DE VIE DU QUARTIER CALMETTE. Objet : promouvoir la qualité de la vie dans le quartier bordant la rue Calmette. Siège social : 7, rue du Docteur-Calmette, 14000 Caen. Date : 15 juillet 1992.

Déclaration à la préfecture du Calvados. ASSOCIATION DES ELUS REGIONAUX VERTS. Objet : promotion et développement des projets et propositions conçus par le groupe Verts du conseil régional de Basse-Normandie. Siège social : 6, allée des Poiriers, 14000 Caen. Date : 15 juillet 1992.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. RANDONNEES ET PATRIMOINE DE LA VIETTE. Objet : mise en valeur du patrimoine architectural, culturel et naturel et protection de l'environnement de la vallée de la Viette. Siège social : La Houssaye, 14170 Boissey. Date : 29 juillet 1992.

Déclaration à la sous-préfecture de Bayeux. CENTRE DE METIERS D'ART DU MOULIN DE L'AURE. Objet : représenter, coordonner, sauvegarder et promouvoir les activités concernant les ateliers de métiers d'art, membres de l'association. Siège social : 5-11, place aux Pommes, 14400 Bayeux. Date : 4 août 1992.

Déclaration à la préfecture du Calvados. EQUIPE SPELEO HEROUVILLE. Objet : pratique de la spéléologie, étude promotion, enseignement de la spéléologie; protection du monde souterrain et son environnement. Siège social : 101, boulevard de la Grande-Delle, 14200 Hérouville-Saint-Clair. Date de la déclaration : 8 octobre 1992.

Déclaration à la sous-préfecture de Vire. ASSOCIATION DES AMIS DE LA COMMANDERIE DE COURVAL. Objet : sauvegarder, mettre en valeur et promouvoir toutes actions visant à restaurer dans ses dispositions d'origine et en vue de sa conservation de la commanderie de Courval, patrimoine historique et architectural normand. Siège social : mairie, 14410 Vassy. Date de la déclaration : 12 octobre 1992.

Déclaration à la préfecture du Calvados. DEBARQUEMENT ET BATAILLE DE NORMANDIE 1944. Objet : promouvoir la mise en valeur et l'exploitation à des fins culturelles éducatives et touristiques des sites, musées, manifestations diverses ayant trait au débarquement et à la bataille de Normandie. Siège social : Abbaye-aux-Dames, place Reine-Mathilde, 14035 Caen Cedex. Date de la déclaration : 13 octobre 1992.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. ASSOCIATION DES AMIS DU CHATEAU DE CREVECOEUR. Objet : soutenir le château de Crèvecoeur par la création d'échanges et d'animations, par une contribution à l'enrichissement des collections d'art, d'histoire et de traditions populaires, par une participation à l'aménagement et au développement ; il entre dans ses attributions l'aide à la recherche dans les domaines de l'histoire du monument; de façon générale, l'association soutient l'action engagée par la fondation Schlumberger, propriétaire du château, tant au niveau moral que matériel, et participe à son rayonnement auprès du public tant en France qu'à l'étranger. Siège social : château, 14340 Crèvecoeur-en-Auge. Date de la déclaration : 16 octobre 1992.

Déclaration à la préfecture du Calvados. ASSOCIATION DE DEFENSE DES INTERETS DES BIENS, DES RÉSIDENTS ET UTILISATEURS DU PARK CALIFORNIA SIS A CABOURG 14390. Objet : défense des intérêts moraux et financiers des biens bâtis et non bâtis des résidents et utilisateurs du California Park, étude en tout genre concernant les habitations bâties et non bâties, ainsi que la défense de l'environnement du parc ; ester en justice au nom de l'association contre toute personne physique et morale portant préjudice direct à celle-ci ou à ses membres. Siège social : California Park, 279, rue Louisiane, 14390 Cabourg. Date de la déclaration : 26 octobre 1992.

Déclaration à la préfecture du Calvados. ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'HISTOIRE, L'ARCHEOLOGIE ET L'ETHNOGRAPHIE DE LA NORMANDIE. Objet : participer à la vie du musée, en plein accord avec le conservateur, en apportant son aide à toute manifestation ou en organisant elle-même des actions favorisant la connaissance et la renommée du musée. Siège social : musée de Normandie, château, 14000 Caen. Date de la déclaration : 29 octobre 1992.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. L'EMBELLIE. Objet : développement d'activités liées à l'environnement et au patrimoine, en faveur de demandeurs d'emploi peu qualifiés, afin de leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires permettant l'accès à un emploi, et ce dans le cadre légal d'une entreprise d'insertion. Siège social : L'Embellie, route de Dives, 14100 Saint-Désir. Date de la déclaration : 2 novembre 1992.

Déclaration à la préfecture du Calvados. ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL ET SPIRITUEL POLONAIS. Objet : entretien de la chapelle polonaise de Potigny pour permettre le maintien du culte catholique dans la tradition polonaise. Siège social : 46, rue des Jardins 14420 Potigny. Date de la déclaration : 2 novembre 1992.

Déclaration à la préfecture du Calvados. UNION POUR LA SAUVEGARDE DES INTERETS DES CONTRIBUABLES ET DU PATRIMOINE CABOURGEAIS. Objet : défendre le patrimoine financier, architectural, naturel et culturel de Cabourg ; vérifier que les deniers des contribuables soient utilisés à des fins d'intérêt général ; protéger et garantir le patrimoine architectural, conserver et renforcer les réserves foncières, contribuer au développement et à la protection des activités culturelles ; défendre les intérêts collectifs et individuels de ses membres devant toute juridiction compétente. Siège social : chez la présidente, Mme Lepage-Huglo (Corinne), 1 avenue du Casino-Ouest, 14390 Cabourg. Date de la déclaration : 16 novembre 1992.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. BEAU SITE ORBEC. Objet : assurer et faire assurer la sauvegarde de l'environnement, du cadre de vie et des sites pittoresques dans la commune d'Orbec. Siège social : 8, rue des Augustines, 14290 Orbec. Date de la déclaration : 15 décembre 1992.

* * *

Déclaration à la préfecture du Calvados. BIEN VIVRE A GARCELLES ET AUX ALENTOURS. Objet : préservation de la qualité de vie de l'ensemble des habitants de la commune de Garcelles-Secqueville et des environs. Siège social : mairie, 14540 Bourguebus. Date de la déclaration : 4 janvier 1993.

Déclaration à la préfecture du Calvados. ASSOCIATION CAENNAISE DES ETUDIANTS NATURALISTES (A.C.E.N.). Objet : sensibiliser les étudiants et le grand public à la découverte de la nature et aux sciences qui s'y rattachent. Siège social : laboratoire de zoologie, université, 14000 Caen. Date de la déclaration : 6 janvier 1993.

Déclaration à la préfecture du Calvados. ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA QUALITE DE LA VIE DES HABITANTS ET RIVERAINS DE LA PLACE DE LA RESISTANCE. Objet : veiller, participer, sauvegarder l'environnement et la qualité de la vie des habitants et résidents de la place de la Résistance, de l'avenue du 6 Juin et de tous les riverains de ces lieux. Siège social : 28, avenue du 6 Juin, escalier B, 14000 Caen. Date de la déclaration : 14 janvier 1993.

Déclaration à la préfecture du Calvados. ENFANT, AVENIR, TERRE (E.A.T.). Objet : protection de l'environnement pour l'avenir des générations futures. Siège social : chez Mme Mahler Jocelyne, 7, square Fontaine-Venoise, 14000 Caen. Date de la déclaration : 1 février 1993.

Déclaration à la sous-préfecture de Bayeux. NATURE ET SOCIETES (N.S.). Objet : défense de la nature ; défense des droits de l'homme ; respect de la personne en tous domaines : économique, philosophique, politique, religieux, social... Sur le plan français, européen, mondial ; défense de la tradition, de l'artisanat, du patrimoine ; association antisectaire avec toutes libertés de pensée d'expression ; elle est aussi apolitique. Siège social : 16 avenue des Chasses, Banville, 14480 Creully. Date de la déclaration : 2 février 1993.

Déclaration à la préfecture du Calvados. LES AMIS DU MOULIN A EAU DE LA JOUERIE (A.M.E.J.). Objet : restaurer, protéger et mettre en valeur le moulin à eau de la Jouerie à Saint-Georges-d'Aulnay et son site. Siège social : 69, rue des Boutiques, 14000 Caen. Date de la déclaration : 11 février 1993.

Déclaration à la préfecture du Calvados. TERRES DE LEGENDE. Objet : organiser les loisirs des enfants, des adolescents et des adultes dans le cadre d'une approche écologique, sportive et culturelle. Siège social : chez M. ou Mme Danjou, 22, boulevard Raymond-Poincaré, appartement 96, 14000 Caen. Date de la déclaration : 12 février 1993.

Déclaration à la préfecture du Calvados. ASSOCIATION POUR LA REHABILITATION ET LA PROMOTION DE LA BARONNIE DE DOUVRES. Objet : réhabiliter et animer l'ensemble des bâtiments et espaces verts dit " La Baronnie " afin de faire de celui-ci un lieu privilégié de rencontres, d'échanges socioculturels et de loisirs ; sensibiliser les Douvrais à la connaissance de leur patrimoine. Siège social : mairie, rue de l'Église, 14440 Douvres-La-Délivrande. Date de déclaration : 12 février 1993.

Déclaration à la préfecture du Calvados. ASSOCIATION DU CHATEAU DE VAUSSIEUX (A.C.V.). Objet : restaurer, entretenir, mettre en valeur et animer le château de Vaussieux inscrit à l'inventaire supplémentaire de manière à assurer la pérennité de son architecture et l'unité de son domaine, ainsi que favoriser le respect de sa tradition historique. Siège social : château de Vaussieux, 14400 Vaux-sur-Seulles. Date de la déclaration : 24 février 1993.

Déclaration à la préfecture du Calvados. BOIS DE SAPIN ENVIRONNEMENT. Objet : défense des riverains contre toutes nuisances occasionnées par l'usine d'incinération, et la dépréciation du patrimoine ; sauvegarde de l'environnement et bien-être des riverains. Siège social : 15, rue Pressensé, 14460 Colombelles. Date de la déclaration : 2 mars 1993.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE DE VILLERVILLE. Objet : restauration du clocher et de l'église Notre-Dame-de-Villerville ; recherche des moyens financiers pour participer aux travaux nécessités par l'état de l'église. Siège social : mairie, 12, rue des Poilus, 14113 Villerville. Date de la déclaration : 3 mars 1993.

Déclaration à la préfecture du Calvados. ASSOCIATION DE FINANCEMENT DES " ECOLOGISTES NI A DROITE NI A GAUCHE ". Objet : financement du mouvement " Les écologistes ni à droite ni à gauche ". Siège social : chez M. Schneider (François), 19, rue au Bout-Souverain, 14470 Reviers. Date de la déclaration : 8 mars 1993.

Déclaration à la préfecture du Calvados. LES AMIS DES ARCHIVES DU CALVADOS. Objet : faciliter la mise en valeur des archives concernant la Basse-Normandie, aider à la formation archivistique. Siège social : archives départementales du Calvados, 61, rue de Lion-sur-Mer, 14000 Caen. Date de la déclaration : 29 mars 1993.

Déclaration à la préfecture du Calvados. AIMER VIVRE A MATHIEU. Objet : proposer toutes mesures de nature à préserver et améliorer le cadre et la qualité de vie de tous les habitants du village ; participer à l'élaboration des projets susceptibles d'entraîner des transformations fondamentales risquant de faire perdre à la commune son caractère rural ; mener à bien toute action utile à la réalisation de ses objectifs. Siège social : chez Mme Somme (Jeannette), 8, route de Périers-sur-le-Dan, 14920 Mathieu. Date de la déclaration : 30 mars 1993.

Déclaration à la sous-préfecture de Bayeux. LES ATTELAGES D'ANNELLES. Objet : pratique, démonstration et initiation à l'attelage ainsi que la conservation et la restauration de toutes voitures d'époque, y compris les harnais et les tenues se rapportant aux diverses voitures, sans oublier l'organisation de manifestations publiques et privées. Siège social : chez M. Robine (Fredéric), 41, rue de l'Eglise, 14960 Asnelles. Date de la déclaration : 13 avril 1993.

Déclaration à la préfecture du Calvados. ASSOCIATION NORMANDE DES CROQUEURS DE POMMES. Objet : recherche, sauvegarde et promotion des variétés fruitières régionales menacées de disparition, information et éducation du public. Siège social : E.R.E.A., avenue du Général-de-Gaulle, B.P. 12, 14201 Hérouville-Saint-Clair cédex. Date de la déclaration : 14 avril 1993.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. CLUB " SOS CHLOROPHYLLE ". Objet : connaître et protéger la nature. Siège social : chez M. Huet de Guerville (R.), 69, cours Albert-Manuel, 14600 Honfleur. Date de la déclaration : 24 avril 1993.

Déclaration à la préfecture du Calvados. ASSOCIATION ACTIF ENVIRONNEMENT. Objet : développer des activités répondant aux besoins non satisfaits de l'environnement direct et indirect ; mettre en exergue et créer de nouveaux besoins dans le domaine défini ci-dessus. Siège social : 6, rue du Cardinal-Lavigerie, 14019 Caen cédex. Date de la déclaration : 28 avril 1993.

Déclaration à la sous-préfecture de Bayeux. SEPT-VENTS ENVIRONNEMENT. Objet : préserver le cadre de vie de la commune de Sept-Vents. Siège social : mairie, le bourg, 14240 Sept-Vents. Date de la déclaration : 12 mai 1993.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE GONNEVILLE-SUR-MER. Objet : promouvoir, encourager et assurer la préservation de la nature, de l'environnement, des perspectives harmonieuses, des constructions d'intérêt architectural ou historique, et du site de Gonneville-sur-Mer ; la conservation de la flore, de la faune, des eaux et des ressources naturelles. Siège social : château de Beuzeval 14510 Houlgate. Date de la déclaration : 14 mai 1993.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux LES AMIS DU MANOIR DE QUERVILLE. Objet : restauration ; amélioration et entretien du manoir de Querville et dépendances. Siège social : manoir de Querville, 14140 Prêtreville. Date de la déclaration : 18 mai 1993.

Déclaration à la préfecture du Calvados. ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ANCIENNE CARRIERE DE LA RUE BRANVILLE. Objet : sauvegarde du calme et de l'environnement du quartier. Siège social : chez M. Demay, 45, rue Branville, 14000 Caen. Date de la déclaration : 1 juin 1993.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. LA CHAPELLE ROYALE DE MONTPINÇON. Objet : mise en valeur du patrimoine musical de Montpinçon et des traditions liturgiques associées à l'orgue, classé monument historique par arrêté ministériel du 3 novembre 1988, situé dans la chapelle royale. Siège social : mairie, Montpinçon, 14170 Saint-Pierre-sur-Dives. Date de la déclaration : 18 juillet 1993.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. LES AMIS DE CANAPVILLE ET DE BONNEVILLE-SUR-TOUQUES. Objet : améliorer la qualité de la vie à Canapville et à Bonneville-sur-Touques, en particulier la protection de leur environnement et de leur patrimoine. Siège social : manoir des Evêques, 14800 Canapville. Date de la déclaration : 12 août 1993.

Déclaration à la sous-préfecture de Bayeux. ASSOCIATION DES SITES ET MUSEES DE LA BATAILLE DE NORMANDIE. Objet : créer un lieu de rencontres et d'échanges entre les responsables de sites et de musées bas-normands dans le cadre de la mise en oeuvre d'un espace historique interdépartemental de la bataille de Normandie. Siège social : Hôtel de Ville, 14400 Bayeux. Date de la déclaration : 28 août 1993.

Déclaration à la sous-préfecture de Bayeux. ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE, L'ETUDE ET LA CONSERVATION DU SITE MARITIME HISTORIQUE DU DEBARQUEMENT EN NORMANDIE. Objet : favoriser et développer tout ce qui concerne l'histoire maritime du débarquement en Normandie. Siège social : Hameau Femelle, 14230 Isigny-sur-Mer. Date de la déclaration : 1 septembre 1993.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. PROTECTION DU PAYSAGE DE BLONVILLE-SUR-MER ET DE SES ENVIRONS. Objet : rassembler, sans distinction d'appartenance politique ou religieuse les défenseurs du patrimoine naturel et culturel de Blonville-sur-Mer et des communes limitrophes, ainsi que leur environnement et leur cadre de vie en général. Siège social : chez M. Foyer (Jacques), Les Aulnaies, 14910 Blonville-sur-Mer. Date de la déclaration : 11 septembre 1993.

Déclaration à la préfecture du Calvados. ASSOCIATION POUR LA DEFENSE ET LA SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT DES MOUTIERS-EN-CINGLAIS. Objet : défense et sauvegarde de l'environnement écologique et naturel sur la commune des Moutiers-en-Cinglais. Siège social : Les Bois Menus, 14220 Les Moutiers-en-Cinglais. Date de la déclaration : 16 septembre 1993.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. SAUVEGARDE ET DEVELOPPEMENT DU PAYS D'AUGE. Objet : concilier le développement économique du Pays-d'Auge et la sauvegarde du pays de Honfleur, par la cohérence des liaisons entre le pont de Normandie et l'autoroute A 13. Siège social : mairie, 14600 Fourneville. Date de la déclaration : 30 septembre 1993.

Déclaration à la préfecture du Calvados. ASSOCIATION EUROPEENNE POUR LA RECHERCHE DE LA VITALITE, DE L'EPANOUISSEMENT ET DE L'AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT (A.E.V.E.E.). Objet : la découverte, l'enseignement, la pratique des méthodes d'hygiène de vie, de santé naturelles, d'écologie, d'environnement, plus particulièrement au sein du monde rural. Siège social : le bourg, 14570 Saint-Lambert. Date de la déclaration : 29 octobre 1993.

Déclaration à la sous-préfecture de Vire. RUNI. Objet : parti politique agissant localement avec les moyens accordés par la justice afin de réunir les Français mécontents des politiciens actuels pour lutter contre la pauvreté, les injustices sociales, le chômage, la dénatalité, les problèmes écologiques, l'immigration, l'insécurité et l'américanisme. Siège social : chez Mme Gringoire (Marie), le bourg, 14350 le Bény-Bocage. Date de la déclaration : 2 novembre 1993.

Déclaration à la préfecture du Calvados. RESEAU VERT. Objet : promouvoir la mise en oeuvre du réseau vert ; ensemble de rues réservées aux piétons et aux cyclistes, itinéraire pratique et convivial. Siège social : 15, rue Dumont-d'Urville, 14000 Caen. Date de la déclaration : 16 novembre 1993.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DU SITE D'OUILLY-LEVICOMTE. Objet : défendre le site d'Ouilly-le-Vicomte ; réduire au minimum les nuisances pour les riverains de la déviation et conserver le beau paysage pour les habitants d'Ouilly-leVicomte. Siège social : chez M. Henouille (Gérard), Le Maupas, 14100 Ouilly-le-Vicomte. Date de la déclaration : 18 novembre 1993.

Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. LES AMIS DU MONT CANISY. Objet : sauvegarde et mise en valeur des ouvrages militaires de la batterie du mont Canisy et de son environnement à Benerville-sur-Mer ; rassemblement des collectionneurs de documents et matériels de la période 1939-1945 et organisation d'expositions. Siège social : mairie, rue Liétout, 14910 Benerville-sur-Mer. Date de la déclaration : 22 novembre 1993.

Déclaration à la préfecture du Calvados. CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE BASSE-NORMANDIE. Objet : oeuvrer pour la sauvegarde des sites, paysages et milieux naturels de Basse-Normandie. Siège social : université de Caen, esplanade de la Paix, 14000 Caen. Date de la déclaration : 6 décembre 1993.